

Nathaël ISTASSE

POUR UNE CONTRIBUTION A L'HISTOIRE DE L'ENSEIGNEMENT DU  
LATIN A LA RENAISSANCE: LES *PROGYMNASMATA*  
*PRIMORUM NAVARRIENSIS COLLEGII GRAMMATICORUM*  
*JOANNIS RAVISII TEXTORIS DISCIPULORUM* (MANUSCRIT, 1516)<sup>1</sup>

En 1886, Louis Massebieau, éditeur et traducteur du programme d'études du collège bordelais de Guyenne établi en 1583 par Élie Vinet et, par ailleurs, premier spécialiste digne de ce nom du théâtre de Ravisius Textor, dressait ce constat:

Il faudrait savoir exactement à quoi s'en tenir sur l'organisation des études pendant la première partie du XVI<sup>e</sup> siècle dans l'Université de Paris et surtout au collège de Navarre, qui en était comme la capitale. Ce travail d'ensemble sur la période de 1500 à 1530 n'a réellement pas été fait<sup>2</sup>.

Un bon siècle plus tard (1991), à la fin de leur consistante introduction à l'édition d'un cahier de latin d'un étudiant néerlandais rédigé entre 1525 et 1535 (dont il sera question plus loin), Jean-Claude Margolin, Jan Pendergrass et Marc Van der Poel émettaient encore le souhait que d'autres documents de nature et de finalité analogues au leur soient mis au jour et que de leur confrontation se crée une assise historique venant compléter notre information sur l'éducation humaniste européenne dans les premières décennies du siècle<sup>3</sup>.

On peut se demander encore aujourd'hui, en effet, à quoi pouvait ressembler, dans le premier quart du XVI<sup>e</sup> siècle français, un syllabus d'enseignement grammatical et rhétorique du latin destiné, par exemple, aux élèves de l'*ordo primus*, soit la classe ultime pour des *grammatici* âgés d'environ quinze ans, amenés ensuite à passer leurs cinq années d'études suivantes à la Faculté des Arts (artiens) ? De quoi se composaient les prérequis culturels et linguistiques des collégiens, dans les collèges universitaires parisiens tout au moins, de ces toutes premières décennies du siècle, bien avant l'enseignement jésuite ?

La présente contribution entend répondre quelque peu à ces vœux et donc viser à compléter notre connaissance des contenus pédagogiques considérés par les récents-

---

<sup>1</sup> La présente contribution électronique est une version développée d'une communication donnée dans le cadre du colloque « Cahiers d'écoliers de la Renaissance : bilan, enjeux, perspectives » (Tours, 26-27 oct. 2015; actes à paraître). Les trois parties initiales de notre travail sont ici plus détaillées et des appendices y ont été joints, dont l'édition traduite de la préface du manuscrit étudié et l'édition des *Praecepta poetica*.

<sup>2</sup> *Schola Aquitania. Programme d'études du collège de Guyenne au XVI<sup>e</sup> siècle*, éd. et trad. par L. Massebieau, Paris, Delagrave, 1886, p. XV. Au seuil de cette contribution, nous tenons à remercier chaleureusement les Amis de la Bibliothèque royale de Belgique, qui nous ont permis d'acquérir une reproduction exagérément onéreuse du manuscrit, ainsi que Levon Akhayan, Viktor Mazhuga et Annie Charon pour leurs conseils au cours de nos négociations avec la Bibliothèque d'État de Moscou.

<sup>3</sup> *Images et lieux de mémoire d'un étudiant du XVI<sup>e</sup> siècle. Étude, transcription et commentaire d'un cahier de latin d'un étudiant néerlandais (ms. 109 de la Réserve de la Bibliothèque Historique de la Ville de Paris)*, Paris, Trédaniel, 1991, p. cxxiv. Jean Lecoite, spécialiste de François Dubois, collègue de Textor au collège de Montaigu, prend également ce cahier en référence pour constater la carence informative touchant le contenu concret de la pédagogie dans nos premières décennies: « Nous n'avons pas la chance de posséder pour le Paris de cette période de notes d'écoliers comparables au cahier édité par J.-C. Margolin [...], ni guère non plus de témoignages sur la pratique scolaire autres que quelques *rationes studii*, souvent plus ou moins programmatiques, et parmi elles, par chance, les *Statuts* de Montaigu de 1509, relativement détaillés », cf. « François Dubois et l'enseignement de la poésie au collège de Montaigu », dans *Nouveaux regards sur les « Apollons de collège »*. *Figures du professeur humaniste en France dans la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle*, M. Ferrand – N. Istasse (éd.), Genève, Droz, 2014, p. 25.

humanistes du temps comme nécessaires et attendus dans le contexte de l'enseignement de la *grammatica* dans son sens le plus large.

Pour présenter Textor en une phrase, on pourrait dire qu'à part naître au collège parisien de Navarre, ce Nivernais de souche y a passé toute sa courte existence (c. 1492-1522), comme étudiant, puis comme régent des *grammatici*, spécialement dans la *suprema classis*, celle de rhétorique, avant d'être inhumé aux côtés de ses plus éminents prédécesseurs dans la chapelle du lieu. C'est à son nom qu'est attaché le manuscrit dont il sera question ici, document daté de 1516, année de ses vingt-cinq ans selon nos recherches biographiques: les *Progymnasmata primorum Navarriensis collegii grammaticorum Joannis Ravisii Textoris discipulorum* (désignés désormais par PNC).

Il nous a semblé intéressant et nécessaire, avant d'examiner ces *Progymnasmata* spécifiques, de rechercher les ouvrages contemporains (en tout cas limités au siècle de Textor) définis et intitulés par ce terme et d'en tenter une catégorisation, même sommaire, afin d'évaluer au mieux les éventuels points de convergence et originalités de notre document inédit. Viendra ensuite une analyse typologique des documents à notre disposition touchant à l'enseignement parisien du latin pour la période concernée, là encore dans l'objectif de bien mettre en exergue toute la singularité et l'apport informatif de notre manuscrit décrit dans un troisième et dernier temps.

#### I. DES *PROGYMNASMATA* DE LA RENAISSANCE (JUSQU'À 1600): MISE EN CONTEXTE<sup>4</sup>

##### *Progymnasmata grammaticaux*

On entend ici les ouvrages portant *stricto sensu* sur la grammaire (déclinaisons, conjugaisons, etc.), à l'exclusion de la rhétorique, par exemple.

En 1512 parurent à Londres (J. Rastell) les *Linacri progymnasmata grammatices vulgaria, princeps* en anglais que George Buchanan traduisit en latin sous le titre de *Rudimenta grammatices Thomae Linacri ex Anglico sermone in Latinum versa*<sup>5</sup>. Dès la sortie de la traduction latine de l'ouvrage de Linacre (1533), les *Progymnasmata/Rudimenta* seront la grammaire en usage dans plusieurs collèges, dont celui de Sainte-Barbe, voisin de celui de Textor. Fin mars 1517, Ottmar Nachtigall (Luscinus) fit paraître à Strasbourg des *Progymnasmata Graecanicae literaturae (pro studiosis iam pridem concinnata)* résultant de son cours de grec donné pendant cet hiver-là sur base de la célèbre grammaire de Manuel Chrysoloras<sup>6</sup>. Comme le titre l'indique, ces vingt-cinq pages (quatre-vingt-sept dans la seconde édition de 1521), rédigées avec le concours de ses étudiants strasbourgeois et annotées en latin, ne concernent que les *elementa* de la langue grecque (prononciation, accentuation, déclinaisons, conjugaisons). Les *Progymnasmata grammatices per Arnoldum Paludanum Lyntheriden, Gymnasiarchen scholae Divae Gudulae apud Bruxellam* (Antverpiae, J. Grapheus, 1532) sont, eux aussi, strictement grammaticaux: lettres et noms des lettres de l'alphabet

<sup>4</sup> Pour le Moyen Âge, on consultera avec profit l'étude récente de Manfred Kraus, « *Progymnasmata and progymnastic exercises in the Medieval classroom* », dans *The classics in the medieval and Renaissance classroom. The role of ancient texts in the Arts curriculum as revealed by surviving manuscripts and early printed books*, J.F. Ruys – J.O. Ward – M. Heyworth (ed.), Turnhout, Brepols, 2013, p. 175-197. Sur l'histoire antique des *Progymnasmata*, cf. e.a. M. Heath, « Theon and the history of the *Progymnasmata* », dans *GRBS* 43/2 (2002-2003), p. 129-160.

<sup>5</sup> *Interprete Georgio Buchanano Scoto*, Parisiis, R. Stephanus, 1533; consulté dans l'édition de Paris, O. Parvus, 1544. Pour un aperçu commode des ouvrages pédagogiques contemporains en Angleterre, cf. P. Mesnard, « Les débuts de la pédagogie anglaise de la Renaissance », dans *Pédagogues et juristes. Congrès du CESR de Tours (été 1960)*, Paris, 1963, p. 189-202.

<sup>6</sup> Cf. e.a. C. Engel, *Das Schulwesen in Strassburg vor der Gründung des protestantischen Gymnasiums 1538*, Strassburg, 1886, p. 36-38.

grec, définition des termes de la grammaire latine, déclinaisons, conjugaisons, le tout accompagné de traductions en flamand<sup>7</sup>.

### Progymnasmata rhétoriques

Les *Progymnasmata* rhétoriques de la Renaissance prennent, pour la plupart, le relais des *Progymnasmata* antiques (Aelius Théon, Ps.-Hermogène, Libanios ou encore Aphthonios pour ne citer que des auteurs grecs). Ces exercices préparatoires à la rhétorique, enseignés surtout à partir du I<sup>er</sup> s. av. J.-C., visant à acquérir discours (oral, écrit, oratoire en tous ses genres) et culture, de par la qualité et la variété des modèles littéraires illustratifs<sup>8</sup>, constituent une sorte de transition douce entre l'enseignement du *grammaticus* et celui du rhéteur, ces *primae exercitationes* ou *prima opera* préalables à l'étude de l'*ars rhetorica* proprement dite, remarquablement bien distingués et définis par Quintilien au livre II de l'*Institution oratoire* (4, 1; 10,1)<sup>9</sup>. L'enseignement jésuite intégrera parfaitement ces recommandations pédagogiques, en prévoyant un niveau médian d'enseignement entre les *classes grammaticae* et la *Rhetorica, gradus* en charge du *professor humanitatis*, destiné, selon les termes de la *Ratio studiorum* définitive de 1599, à « préparer, pour ainsi dire, le terrain à l'éloquence » (*praeparare veluti solum eloquentiae*), notamment par une « brève information sur les règles relatives à la rhétorique » (*brevi informatione praeceptorum ad rhetoricam spectantium*)<sup>10</sup>.

Un exemple tout à fait contemporain (1514) de Textor est celui des *Progymnasmata in artem oratoriam* de François Dubois (Sylvius). Cet ouvrage est dédié à l'*elocutio* – « manière de s'exprimer », troisième partie de la rhétorique, après l'*inventio* et la *dispositio* – aux *elegantiae* du discours, de l'*oratio* latine (place des prépositions dans la phrase, ordre des mots, usages de l'adverbe, etc.)<sup>11</sup>. La méthode consiste dans l'exposition de la règle ou de l'usage correct, suivie d'*exempla* littéraires pris aux bons auteurs. Ce canevas méthodologique traditionnel se retrouve, entre autres, dans les contemporaines *Praeceptiones de primis apud rhetorem exercitationibus* (1523; titre courant: *Progymnasmata*) de Peter Schade (Mosellanus) et dans les *Progymnasmata rhetorica* (1550) de l'Espagnol Antonio Lull, qui s'inspirent fortement de Mosellanus et dont les dix chapitres (*progymnasma*) exposent autant de sujets rhétoriques (ex.: *narratio, comparatio, refutatio et confirmatio, consolatio*) illustrés le plus souvent par des extraits choisis chez Aphthonios

<sup>7</sup> Signalons aussi, entre autres pour le lien à l'enfance et à l'amusement (*crepundia*) assigné par l'auteur au terme *progymnasmata*, les *Latinae linguae crepundia sive progymnasmata* (Dordrecht, G. Coppens pour F. Bon, 1558) du Néerlandais Wouwerick van Steenhuyse (Walricus Lithodomus). La seconde partie, intitulée *Progymnasmata[um] Latinae linguae*, contient des règles de syntaxe et des figures de style.

<sup>8</sup> Notons que certains éditeurs humanistes ont jugé bon de préciser dans l'intitulé même cette spécification rhétorique (absente dans les titres originaux), à l'exemple des *Aphthonii Sophistae praeclarissimi rhetorica Progymnasmata* (Parisii, apud Sim. Colinaeum, 1541). Le traité grec connut plusieurs traductions latines à la Renaissance, dont celle de Giovanni Maria Cattaneo (*Aphthonii declamatoris Praeexercitamenta*) et de Joachim Camerarius (*Aphthonii libellus progymnasmatum, id est praeparantium exercitationum*), et des travaux dérivés comme les *Progymnasmata, id est Praeludia quaedam oratoria ex progymnasmatis potissimum Aphthonii* (1578) de Pedro Juan Núñez (Nunnesius).

<sup>9</sup> Les images employées par Quintilien pour décrire ce stade des études préliminaires à la rhétorique sont assez parlantes: *iucundioris disciplinae lac* (II, 4, 5); *membra atque partes (sc. maiorum operum, II, 10, 1)*, etc. Suétone (*Gram.*, 4, 7) explique, quant à lui, l'origine de cette pratique mitoyenne entre grammaire et rhétorique pure et dure par le fait qu'à l'origine les *grammatici* enseignaient aussi la rhétorique et qu'ils ont trouvé approprié d'organiser avant cette dernière et après la grammaire divers types d'exercices préparatoires à l'éloquence (*genera meditationum ad eloquentiam praeparandam*), comme les problèmes, les paraphrases, les allocutions ou les peintures de caractère (*ethologiae*).

<sup>10</sup> Cf. A. Demoustier *et al.*, *Ratio studiorum. Plan raisonné et institution des études dans la Compagnie de Jésus, édition bilingue latin-français*, Paris, Belin, 1997, p. 174.

<sup>11</sup> Consulté dans l'édition *Progymnasmatum in artem oratoriam Francisci Sylvi Ambiani... Centuria tres...*, Moguntiae, I. Schoeffer, 1540. Sur les *Progymnasmata Sylvi*, cf. e.a. J. Lecoq, *L'idéal et la différence. La perception de la personnalité littéraire à la Renaissance*, Genève, Droz, 1993, p. 688-690.

(mais aussi dans l'*Énéide*). Nous aurons l'occasion de revenir sur l'ouvrage de Dubois, dont le titre a peut-être entraîné celui de notre manuscrit.

Beaucoup plus théoriques que l'ouvrage de Dubois, les *Progymnasmata artis rhetoricae una cum annotationibus in Senecae declamationes, controversias et deliberativas* (1539) de Juan Pérez (Petreius) ressemblent bien plus à un traité qu'à un livre d'exercices<sup>12</sup>. Le seul élément plus pratique de ces seulement trente-six pages de *progymnasmata* (sur plus de trois cents que compte le volume), en définitive, est une double *declamatio* du type *pro et contra* composée par l'auteur et censée préparer, peut-on supposer, à la lecture des controverses et suasoires de Sénèque choisies et commentées par l'humaniste de Tolède dans le très grand reste du volume. Cette brève section liminaire (les *Progymnasmata*) se poursuit par une tentative de *summa* rhétorique (*compendium totius fere rhetorici artificii*) et quelques paragraphes peu pratiques sur diverses parties de l'art (*elocutio, divisio, status, tropes*, etc.).

Un autre exemple typique, bien qu'un peu plus tardif, de *progymnasmata* voués à la maîtrise de la langue latine est celui des *Latinae linguae Progymnasmata sive prima exercitamenta* (1572) du pédagogue et théologien flamand Simon Verrepaes (1522-1598)<sup>13</sup>. Publié près d'une dizaine de fois jusqu'à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, l'ouvrage s'enrichira notamment d'une traduction française du contenu originel latin et flamand (règles et exemples), mais ses composantes resteront inchangées, tout comme sa raison d'être, bien spécifiée dès la première épître dédicatoire (f. A 2 r<sup>o</sup>): *ad primae aetatis barbariem corrigendam, et ad quotidianam pure et emendate loquendi consuetudinem*. Il s'agit donc bien de faire parler correctement latin à un public fort jeune, encore à l'aube des humanités. Verrepaes fournit ainsi, en latin et dans son vernaculaire, un lexique (*voce*s), des formules de colloques familiers (salutation, invitation, demande,...), des *phrases* tirées du langage quotidien, des termes (*vocabula*) et formules de ce même registre, une panoplie littéraire extraite des bons auteurs (Cicéron en tête) pour chasser les barbarismes, ainsi qu'une section de *Differentiae* extraite, entre autres, des travaux de Lorenzo Valla.

De contenu tout à fait analogue aux *Progymnasmata* épistolaires que nous allons voir ensuite, le premier tome intitulé *Progymnasmata latinitatis sive Dialogi* (Ingolstadii, D. Sartorius, 1588-1594) de l'ouvrage du Jésuite Jacob Pontanus (Spanmuller; 1542-1626), s'attache strictement à l'art de la conversation, mais sous la forme dialoguée: le lecteur, l'étudiant dispose de cent exemples de dialogues thématiques, comme l'*excusatio absentiae* ou l'*invitatio magistri*, non sans quelques sujets aussi variés que le *somnus in gymnasio* ou la correspondance cicéronienne, le tout accompagné de commentaires circonstanciés. D'une structure exactement identique au premier volume, le deuxième tome des *Progymnasmata*, lui, est consacré exclusivement aux règles de conduite (*De morum perfectione: ex. mores in cubiculo* et même *in lecto*), tandis que le troisième est plus général (*De variis rerum generibus*). Les *Progymnasmata Pontani* se présentent véritablement comme l'alternative jésuite aux *Colloquia familiaria* d'Érasme, interdits dans l'enseignement d'Ignace de Loyola<sup>14</sup>.

<sup>12</sup> *Progymnasmata artis rhetoricae, Ioannis Petreii Toletani una cum annotationibus in Senecae declamationes, controversias et deliberativas*, Alcalá de Henares, 1539. Avec le même titre, citons ici l'ouvrage de Thomas Blebel (Lipsiae, 1584), voué *ad puerilem institutionem*.

<sup>13</sup> *Latinae linguae Progymnasmata sive prima exercitamenta, ex variis doctorum observationibus collecta, et ad primae aetatis institutionem in quinque libellos digesta*, Antuerpiae, J. Withagius pour A. Tilenius, 1572.

<sup>14</sup> Sur le caractère spécifiquement oral (plutôt qu'écrit, érudite, abstrait ou encore passif) de la pédagogie marquant les *Progymnasmata Pontani* et sur leur incarnation parfaite de la *Ratio*, cf. M. Fumaroli, « Une pédagogie de la parole: les *Progymnasmata latinitatis* du P. Jacobus Pontanus », dans *Acta Conventus neo-Latini Amstelodamensis. Proceedings of the sec. intern. congr. of neo-latin studies (Amsterdam, 19-24 August 1973)*, P. Tuynman – G.C. Kuiper – E. Kefler (ed.), München, 1979, p. 410-425. Parmi d'autres *Progymnasmata* rhétoriques des Jésuites, citons ceux du grand pédagogue espagnol Bartolomeo Bravo, les *Progymnasmata sive praeexercitationes Oratoriae, cum singulis cuiusque progymnasmatis exemplaribus* (Pamplona, 1589), cités d'après J. Pascual Barea, *School Progymnasmata and Latin drama...*, p. 109, n. 6.

## Progymnasmata épistolaires

Les *Nobilium et ingenuorum puerorum epistolaria Progymnasmata* (c. 1509) de Hieronymus Emser, théologien anti-luthérien et Secrétaire du Duc Georg de Saxe, sont cent billets (plutôt qu'épîtres) de cinq à huit courtes lignes tout à fait contemporains des cent quarante-neuf *Epistolae Textoris* et proches d'elles sur le fond et l'intention<sup>15</sup>. L'auteur se propose, en effet, de fournir des modèles de lettres ou messages en fonction de divers sujets mis en scène entre Johann, fils du Duc Georg, et sa société littéraire (*contubernium litterarium*)<sup>16</sup>.

L'initiative n'était pas novatrice, Emser citant lui-même deux prédécesseurs germaniques, Paulus Nivis, pédagogue auteur, entre autres, d'*Epistolae breves, mediocres et longiores*<sup>17</sup> et Laurentius Corvinus (Lorenz Rabe), mais pour leur reprocher un fond (*materia*) trop populaire et trivial, indigne donc de l'élite qu'il entend servir par les présentes *epistolae* où il a joint au principe d'*imitatio dicendi scribendique* des principes moraux tirés des meilleurs philosophes.

Il faut ajouter à ces initiatives contemporaines la très originale *Micropaedia epistolaris* (c. 1515) « Petite instruction épistolaire » du régent au collège parisien de Narbonne, Guillaume Houvet. Ces dix-huit lettres, proposées chacune en français puis en latin, furent dictées dans ces deux langues, en 1508, par le professeur Houvet à ses débutants en grammaire *ad eloquentiam aspirant[es]* (colophon): ce volume doit donc réunir les originaux vernaculaires et leurs corrigés latins, le latin pouvant être, à son tour, dicté aux élèves en version<sup>18</sup>. Ce recueil, aussi fictif que celui de notre régent, présente avec lui de fortes analogies de contenu et de méthode, à tel point que certains éditeurs ou possesseurs relièrent les deux ouvrages<sup>19</sup>. Mais alors que la critique moderne a toujours considéré les *Epistolae Textoris* comme des modèles d'épîtres latines destinés à être imités, le manuscrit des *Progymnasmata*, qui contient douze des *Epistolae* connues, révèle, de manière explicite et exclusive, que les textes latins du *corpus* sont les corrigés (ou peut-être les meilleures versions d'élèves) de lettres dictées en français par Textor en manière de thèmes<sup>20</sup>.

## Progymnasmata « dramatiques »

Le paradigme et, pour ainsi dire, unique exemple contemporain de cette catégorie est l'opuscule de Reuchlin intitulé *Scaenica Progymnasmata, hoc est ludicra praeexercitamenta*, pièce jouée à Heidelberg en 1497 et imprimée à Bâle l'année suivante et plusieurs fois encore du vivant de Textor. Comme le prologue l'indique, le terme *progymnasmata* y est le nom donné à un « jeu de vieille » (*ludus anilis*), pourrait-on comprendre *a priori*, c'est-à-dire un « jeu railleur ou facétieux », « au contenu et au style pas élevés » (*nec argumento nec stilo sublimia*), provenant d'une *comoedia* (*Henno*) que l'auteur était en train d'écrire et qu'il a dû

<sup>15</sup> *Opuscula Hieronymi Emser Ducalis Secretarii, quae in hoc libello continentur (...) Nobilium et ingenuorum puerorum epistolaria progymnasmata epistolis centum numero (...)*, Lipsiae, M. Lotter, c. 1509, f. A 2 r°-D 2 v°. Le recueil paraîtra plusieurs fois avant 1520, à Strasbourg et Leipzig.

<sup>16</sup> Parmi ces thèmes de discussion, on peut citer les vices et vertus de l'*otium*, la vérité et le mensonge chez les poètes ou encore les bonnes habitudes à prendre en matière de santé.

<sup>17</sup> Leipzig, K. Kachelofen, à partir de 1487. Les *breves* sont tout à fait analogues à celles d'Emser (billets thématiques avec leur *responsio*). Nivis est également l'auteur d'un *Latinum idioma* (c. 1494), tout comme Corvinus (c. 1498-1500).

<sup>18</sup> Au verso de la page de titre: *Has sequentes epistolas et vernaculo et latino sermone dictavit auctor nonnullis adolescentibus generosis anno humanae salutis M.D.viii. cum prius tamen suis quisque viribus vernaculum sermonem latinum effecisset*. Cf. P. Lacombe, « La vie de collège à Paris au XVI<sup>e</sup> siècle », dans *BSHP* 23 (1896), p. 40-44.

<sup>19</sup> C'est le cas de l'édition de 1535 des *Epistolae Textoris* (P. Calvarin pour M. de La Porte), reliée, dans l'exemplaire BNF (RES-Z-2200), avec la *Micropaedia Epistolaris* de 1536 (Paris, P. Calvarin).

<sup>20</sup> *Epistole nonnullae Ravisii Textoris quarum idioma gallicum discipulis latino iure donandum dictavit Jo. R. T.* Malheureusement, les originaux français n'y figurent pas.

adapter, car les acteurs allaient manquer de temps de préparation<sup>21</sup>. Mais une note manuscrite de Reuchlin en personne explique cette expression (*ludus anilis*): *comoedia... veteris disciplinae et inscita ioculatoria et actus breviscul[us]*, « une comédie d'ancien style avec de sottes facéties et de petits actes », c'est-à-dire une comédie mordante incluant des chœurs, s'il y a bien référence à la *vetus comoedia* décrite par Horace (*Ars*, 281-284). Dès lors, plusieurs voies interprétatives s'offrent à nous pour expliquer ce terme *progymnasmata* (*scaenica*), que Reuchlin lui-même ressent comme peu clair et qu'il paraphrase (*hoc est... praeexercitamenta*). Par sa courte pièce, Reuchlin entendait probablement *préparer* son public, prioritairement étudiantin, à la lecture ou au spectacle de l'ancienne comédie latine, aux règles desquelles il se conforme (cinq actes, interventions d'un chœur, échanges vifs, etc.), tel un « premier exercice scénique » ou une sorte d'« instruction par le théâtre » pour composer et jouer, dans les *Gymnasia*, la comédie en bon latin et sur patron antique (*Graecanici et Romulei lusus*, v. 15 du prologue) et, plus globalement, pour l'apprentissage de la rhétorique (*inventio et elocutio*). Mais on ne peut écarter totalement, par ailleurs, que la présente pièce, qui passa longtemps pour la première comédie jouée dans les écoles allemandes<sup>22</sup>, doit être considérée comme une « mise en jambe » avant un essor attendu et espéré des représentations comiques dans sa patrie, voire en Europe, ou encore un premier échantillon représentatif et un « exercice préalable » à de plus longues et sûrement plus grandes œuvres dramatiques à venir de sa propre part, pour ce qui est de l'intrigue et du style (cf. *argumentum* et *stylus*, v. 5), à commencer peut-être par sa *comoedia*, dont il déclare déduire le présent *ludus*.

#### Progymnasmata « poétiques »

En 1518, Thomas More et William Lily se servent également du terme *progymnasmata* pour intituler – à moins que ce ne soit l'idée de leur éditeur Froben – leurs traductions latines individuelles de dix-huit épigrammes grecques (texte grec suivi des deux traductions)<sup>23</sup>. La place même de ce bref recueil, au seuil de l'édition des *Epigrammata* de More, lui confère, ainsi qu'au terme *progymnasmata*, le statut de « préambule apéritif » à la matière consistante que représente l'œuvre épigrammatique de l'Anglais.

Ces « *Progymnasmata* en poésie » se retrouvent un peu plus tard en Italie avec le recueil de Pietro Cittadella intitulé *Satyrae duae, somnia duo, dialogi tres, progymnasmata* (Venise, 1536). De fait, ces *progymnasmata*, à distinguer donc de pièces satiriques, de songes et autres dialogues consistent exclusivement en épigrammes, adressées, à titre d'exemples, *ad discipulum, ad Laida* ou *ad amicam*<sup>24</sup>.

Entre la volonté de donner, en guise de propédeutique, des *exempla* poétiques et celle de fournir un contenu avant tout moral et religieux (cas que nous verrons ci-après), se situent les *Progymnasmata quaedam primae adolescentiae Erasmi* publiés la première fois à Leuven, en 1521, par Thierry Martens. Remarquons d'emblée, d'après la préface

<sup>21</sup> *Novus poeta sentiens actoribus / Spacium deesse temporis, quo se parent, / Vertit statim quam fecerat comoediam / In ludum anilem, quem vocat progymnasmata, / Nec argumento nec stilo sublimia* (v. 1-5, cf. e.g. éd. Tubingae, Th. Anshelm, 1516, f. A 1 v<sup>o</sup>). Ce prologue se poursuit par un résumé de la pièce. Sur ce prologue, cf. e.a. J. Parmentier, *Le Henno de Reuchlin et la farce de maître Pierre Patbelin*, Paris-Poitiers, 1884, p. 4-7; D. Glodny-Wiercinski, « Johann Reuchlin – « *novus poeta* » ? », dans *Germanisch-romanische Monatsschrift*, n.f., 21 (1971), p. 145-152, spéc. 148-150; C. Dietl, *Die Dramen Jacob Lochers und die frühe Humanistenbühne im süddeutschen Raum*, Berlin-New York, De Gruyter, 2005, p. 167-174.

<sup>22</sup> Les mots de l'éditeur bâlois Bergmann von Olpe (dédicace) à propos de la présente pièce de Reuchlin – *nova[e] et nunquam a Germano attentata[e] compositio[n]is* – ont ainsi pu prêter à confusion: il s'agissait seulement, de signifier le caractère pionnier d'une telle composition d'après modèle gréco-latin, non d'en faire le premier drame écrit ou joué en Allemagne.

<sup>23</sup> *Progymnasmata Thomae Mori et Guilielmi Liliæ sodalium*, en ouverture des *Epigrammata clarissimi disertissimique viri Thomae Mori Britanni, pleraque e Graecis versa* (Bâle, Froben, déc. 1518, f. x4 r<sup>o</sup>-y4 r<sup>o</sup>).

<sup>24</sup> F. B 4 r<sup>o</sup>-C [8] v<sup>o</sup>.

d'Érasme au lecteur (*Epist.* 1193), que le savant de Rotterdam n'est vraisemblablement pas à l'origine du titre de l'opuscule, ni même à celle de l'existence de ce recueil. Le terme *progymnasma(ta)* n'aurait donc jamais été choisi par l'un des plus grands pédagogues de la Renaissance pour intituler ou qualifier ces nombreuses contributions à l'instruction et à l'éducation de la jeunesse.

Le contenu, entièrement et diversement versifié, n'est pas postérieur à 1499. Il s'agit principalement de trois élégies, composées vers 1489, « incitant à détester les erreurs des mortels (*sc.* luxure, cupidité,...) et invitant à la véritable piété » (*elegiae protrepticae detestantes errores mortalium et adhortantes ad veram pietatem*)<sup>25</sup>.

Progymnasmata « religieux/catéchétiques »

Simon Verrepaeus (cf. *supra*) a également livré des *Christianae institutionis Progymnasmata*, sous-titrés *Primae exercitationes in parvulorum usum congestae et in decades xvi. distributae*, qu'il faut dénicher à la fin du livre I de son fort volume grammatical *Latinae grammatices Rudimenta* (Anvers, C. Plantin, 1592). Le théologien-humaniste flamand fournit là à la jeunesse des pensées pieuses et sentences vertueuses extraites, bien entendu, des Testaments, mais aussi des comédies de Térence ou encore de Cicéron.

Avant lui, Paul Cherler avait composé lui-même des poèmes, pour ainsi dire, « préparatoires » à l'étude de la religion, les *Carmina seu Progymnasmata sacra*, quatrième et dernier livre d'un ensemble d'*Historiae sacrae* versifiées (Bâle, J. Oporin, 1564).

Progymnasmata « pots pourris »

Par cette appellation, nous désignons ici des mélanges didactiques et divertissants composés de pièces poétiques et rhétoriques, à l'exclusion de la grammaire théorique ou d'exercices d'expression sur base de mots ou de phrases. L'âge des lecteurs visés par ce type d'ouvrage est, en général, plus avancé.

Les *Progymnasmata* du Flamand d'Ypres Salomon Faber (1563) pourraient en être le paradigme, puisque le lecteur ou l'étudiant peut y trouver dans l'ordre, ou plutôt le désordre<sup>26</sup>: une introduction théorique sur l'éducation morale de la jeunesse (*Paraenesis de institutione morum puerilium, sive de legibus scholasticis*), des poèmes religieux en acrostiches (et, plus loin, un *Hecastichon in resurrectionem Domini*), ainsi que, juste avant une réécriture en vers élégiaques d'un recueil de *pia symbola* tirés de la prose de Jean-Louis Vivès (intitulé *Famulitium Vivis*), une série très variée de *carmina progymnasmatizata* dus à Faber lui-même, dont il vaut la peine d'examiner la typologie pour se rendre compte de ce que ce poète-pédagogue estimait primordial ou en tout cas nécessaire à l'éducation morale et à l'instruction latine de l'enfant et du jeune adulte: chronogrammes, distiques élégiaques à des amis ou à des personnages illustres, épithalame, *Ioci* (ex. badinage *In furem*), *inscriptiones epigraphicae* (ex. *In depictam historiam Acolasti*) et épitaphes versifiées, une *oratio* (prière) et la *responsio Dei*, un *carmen heroicum* (*De pace inter Flandros et Francos pacta, anno 1559*), deux brèves pièces plus didactiques (deux distiques élégiaques *De novem Musis* renfermant leurs neuf noms et ceux de leurs parents et d'Apollon, et cinq hexamètres dactyliques *De situ planetarum*), une épigramme traduite du français avec l'original donné à la suite, ainsi qu'une partie plus dramatique constituée d'une *Actiuncula* jouée à l'occasion d'une sorte de banquet rhétorique local, des *argumenta* en vers sur les différents actes de l'*Amphitryon* de Plaute (aussi sur ceux d'une comédie sacrée intitulée *Joseph*), une pièce dialoguée avec la reproduction du *Polyphème et Neptune* de Jean Second.

<sup>25</sup> On trouvera le détail du contenu dans les éditions de l'épître 1193 et les textes dans l'édition de C. Reedijk, *The poems of Desiderius Erasmus*, Leiden, 1956, n° 23-26 (p. 205-218), 85 (p. 291-296) et 88 (p. 299).

<sup>26</sup> *Salomonis Fabri ThynoΦanii Hyprensensis Progymnasmata*, Antuerpiae, Apud Joan. Withagium, 1563.

De nombreuses autres disciplines ou champs du savoir ont fait et feront l'objet d'une propédeutique intitulée *Progymnasmata*: le droit avec les *Progymnasmata fori* (1537) de Friedrich Schenck<sup>27</sup> ou les *Actionum forensium Progymnasmata* (1544) de Johann Oldendorp, la politique avec les controversés *Dicaearchiae Henrici (regis christianissimi) Progymnasmata* (1556) de Raoul Spifame, l'histoire représentée par les *Novae Saxonum historiae Progymnasmata* (1585) de Petrus Albinus, la médecine par le *Stadium Apollinare sive Progymnasmata medica* (1668) de Ferdinando Mendez et les sciences naturelles par les *Progymnasmata physica* (1663) de Tommaso Cornelio, l'astronomie avec les *Astronomiae instauratae Progymnasmata* (1602) de Tycho Brahe ou encore l'alchimie avec les *Progymnasmata alchemiae* (1607) de Martin Ruland.

Tous les exemples cités ne doivent, toutefois, pas tromper sur le véritable succès du terme et faire croire à la floraison d'un genre: le mot *progymnasmata* apparaît bien moins souvent dans les titres d'ouvrages que certains termes plus ou moins proches (entre théorie et pratique) comme, par exemple pour la rhétorique, *ars, institutio(nes), exercitatio(nes), rudimenta, apparatus, thesaurus, analecta* ou encore *elegantiae*.

## II. LES SOURCES EXISTANTES SUR L'ENSEIGNEMENT DU LATIN À PARIS (1500-1530)<sup>28</sup>

Il ne s'agit pas ici de passer en revue les traités doctrinaux et canoniques européens sur les études humanistes (ce que les *PNC* ne sont pas), du type du *De ratione studii* d'Érasme, mais bien de dresser un inventaire indicatif des différents types de sources relatives à l'enseignement pratique de la langue latine (grammaire, rhétorique) en France et dans l'*Academia Parisiensis* en particulier, dans le premier tiers du XVI<sup>e</sup> siècle, dans l'optique de montrer une fois encore toutes les originalités et les apports de notre document, que nous décrirons à la suite.

Citons, d'emblée, les multiples programmes de cours et autres règlements scolaires à notre disposition, sous forme manuscrite ou imprimée, qui nous apprennent de quoi était faite la semaine d'un collégien ou quels auteurs étaient vus par le régent sur l'année ou le trimestre. Si l'information est bien présente pour le XVI<sup>e</sup> siècle français, à l'exemple de l'*ordo docendi* établi en 1538 par Jean Sturm pour le collège de Strasbourg<sup>29</sup> ou du plan des études au collège d'Auch rédigé en 1565 par le principal Massé<sup>30</sup>, elle se fait plus ténue pour ce qui est du premier quart de siècle parisien et pourrait se résumer, *grosso modo*, aux statuts du collège de Montaigu publiés en 1509. S'ils n'étaient peut-être pas appliqués à la lettre entre les murs mêmes de ce collège voisin de celui de Navarre dans la seconde décennie du siècle – la *Poetica* de François Dubois, composée là en 1516, est fondée notamment sur l'*Andrienne* de Térence, auteur interdit par lesdits statuts – ces statuts fournissent le programme précis assigné au *primus regens* ou régent de la première classe (cas de Textor): tout en se conformant au *Doctrinale* d'Alexandre de Villedieu qu'il

<sup>27</sup> *Progymnasmata fori, seu de iis qui in iudicio versantur, et de actis civilium iudiciorum libri duo*.

<sup>28</sup> Dans notre biographie de Textor (à paraître), nous avons étendu l'étude de ces sources à l'ensemble du seizième siècle.

<sup>29</sup> Résumé du contenu des dix *ordines* d'élèves âgés de six à quinze ans par A. Schindling, *Humanistische Hochschule und freie Reichsstadt. Gymnasium und Akademie in Strassburg 1538-1621*, Wiesbaden, 1977, p. 178-180; sur le programme des deux *classes superiores* de rhétorique et de dialectique, cf. *Id.*, p. 195-207.

<sup>30</sup> Reproduit par P. Bénétix, *Un collège de province pendant la Renaissance. Les origines du Collège d'Auch (1540-1590)*, Paris, Champion, 1908, p. 197-210. Voir aussi la *docendi ratio* du collège de Guyenne évoquée au début ou les programmes d'études des *Gymnasia* et *Lateinschulen* germaniques (Düsseldorf, 1545; Magdebourg, 1553; Augsburg, 1576; Brême, 1591,...), cf. e.a. R. Vormbaum, *Die evangelischen Schulordnungen des sechszehnten Jahrhunderts*, I, Gütersloh, 1860, *pass.* Sur l'organisation de l'école latine (matières, manuels et méthodes) dans les anciens Pays-Bas, cf. R. Hoven, « Programmes d'écoles latines dans les Pays-Bas et la Principauté de Liège au XVI<sup>e</sup> siècle », dans *Acta Conventus Neo-Latini Amstelodamensis (19-24 Aug. 1973)*, P. Tuynman – G.C. Kuiper – E. Kessler (ed.), München, 1979, p. 546-559; *Id.*, « Écoles latines et livres scolaires au XVI<sup>e</sup> siècle », dans *LEC* 54 (1986), p. 277-288.



reprendra au *Pandere* (i.e. Part. III, ch. 10-12: *prosodia, accentus, punctuatio, figura grammaticae ac rhetoricae*), référence pédagogique qu'il pourra corroborer par d'autres enseignements grammaticaux (Donat, Nic. Perotti, Aug. Dati,...), il étudiera un orateur et un poète à choisir parmi les non prohibés (entre autres interdits: Térence, Martial, Juvénal, Ovide pour les *Héroïdes*)<sup>31</sup>.

Avant de quitter définitivement Montaigu, il faut mentionner le seul document, en définitive, relatif à la propédeutique même des *humanitates* scolaires dans notre quart de siècle si important pour la Renaissance française, les *Progymnasmata in artem oratoriam* (1514)<sup>32</sup> de François Dubois, dans la mesure où l'on considère son contenu comme un proche dérivé des cours donnés dans ce collège. Traité ou manuel d'*elegantiae* dans la droite ligne et succession des travaux de Valla, les *Progymnasmata* de Dubois nous paraissent fortement « digérés » par le professeur et comme « préparés pour l'édition », ce dernier objectif éditorial le distinguant, nous le verrons, de notre manuscrit plus brut et, par ailleurs, bien plus massif.

Textor lui-même, dans sa quarante-et-unième épître, pas nécessairement autobiographique à l'image du *corpus* entier, met en scène un élève déclarant à son père être dégagé de son « premier précepteur » ou de son « professeur de première (année) » (*defecimus a primo praeceptore*) et, à présent, entre les mains d'un régent de la première classe (*primae classis praefectus*). Ce dernier s'attribue pour devoir de « polir ses élèves par l'élegance de la prose et les ornements de l'histoire » (*solutae partim orationis venustate, historiae partim flosculis expolire*). Suit un programme de lectures expliquées (*explanare; auctorum lectio*) abordé par ce régent: Quintilien (sans doute l'*Institution oratoire* exclusivement), les *Commentarii* de César (au moins le *De bello Gallico*), ainsi que, pour rejoindre davantage la tradition (*maiorum vestigia*), les livres VII à XII de l'*Énéide*, Virgile ayant sa préférence sur Lucain, Silius Italicus et Stace, jugés « passablement durs à l'oreille » (*duriusculi*). Enfin, le Mantouan (Baptista Spagnuoli), seul des *recentiores* cités, n'est pas étudié, sa poésie étant jugée par le plus grand nombre « un peu trop languissante » (*carmen paulo flaccidius*). Même si, comme nous l'avons dit, la lettre n'a peut-être rien d'autobiographique, il n'en demeure pas moins que les auteurs cités devaient, eux, faire partie du véritable cursus d'études grammaticales, à Navarre ou dans un autre collège parisien de l'époque (selon le *modus Parisiensis*).

Quant aux diaires et autres *Éphémérides* de pédagogues contemporains, ils sont extrêmement rares et assez peu informatifs: le carnet de voyages en France et à Liège (1510-1516) du professeur de grec Jérôme Aléandre, par exemple, n'a trait qu'à la langue d'Homère et fait bien plus état des émoluments reçus par l'Italien que du contenu de ses cours.

Un autre document eût été fort précieux pour notre sujet, s'il n'était daté de la dernière décennie du siècle: les mémoires autographes d'un étudiant navarriste, André

<sup>31</sup> Cf. e.a. C. Thurot, *De l'organisation de l'enseignement dans l'Université de Paris, au Moyen-âge*, Besançon, 1850, « corrections et additions », p. 11-13; L. Lukács (ed.), *Monumenta paedagogica Societatis Iesu*, I, Romae, 1965, p. 627. Les inventaires après décès peuvent également représenter une source non négligeable d'informations sur le « bagage culturel » nécessaire à l'étudiant en lettres et arts, à l'exemple tout à fait contemporain de Jean Bouchard, étudiant en l'Université de Paris décédé peu après 1522: parmi les livres retrouvés dans sa chambre, on relèvera notamment un Despautère et un Valla, un traité de logique, diverses œuvres de Cicéron, Pline l'Ancien, Quintilien, Virgile, Ovide et Lucain, cf. R.G. Villoslada, *La Universidad de Paris durante los estudios de Francisco de Vitoria O.P. (1507-1522)*, Romae, 1938, p. 445-446 (= E. Coyecque, *Recueil d'actes notariés*, I, n° 250).

<sup>32</sup> *Fran. Silvii Ambianatis oratoris clarissimi in artem oratoriam Progymnasmata*, Paris, J. de Gourmont, 1514. Corrigés et augmentés en 1516, 1520 et, sous le titre *Progymnasmatum... Centuriae tres*, en 1522.

Lefèvre d'Ormesson, entré à treize ans au collège de Textor (oct. 1590), où l'on peut trouver le détail des auteurs lus jusqu'en classe de rhétorique<sup>33</sup>.

Pour poursuivre notre définition par la négative des *PNC* et se référer à un document médiéval, le *Compendium de Barcelone*, on peut dire qu'il ne s'agit pas non plus d'un « guide grammatical ou rhétorique de l'étudiant parisien » proposant des questions épistémologiques et doctrinales sur la grammaire ou la rhétorique. Point de spéculations sur la langue ou de « méta-grammaire », uniquement de la pratique et de la matière pour composer en latin, aux quelques pages près des *Praecepta* (cf. *infra*)<sup>34</sup>. D'autre part, si certaines matières ou textes présents dans les *PNC* proviennent assurément de dictées (comme les *Epistolae*, nous le verrons), les très soignés *PNC* ne ressemblent en rien à des notes de cours prises sur le vif par un élève, comme on en trouve, par exemple, dans les interlignes ou en marge de très nombreuses éditions d'auteurs imprimées ou encore sous forme de cahiers de lectures manuscrits<sup>35</sup>. Il ne s'agit pas non plus de notes personnelles d'un étudiant, même contrôlées et corrigées par le régent, ni d'un exemplaire préparé par le professeur, pourvu de commentaires et gloses destinés à être copiés et reportés, en tout ou partie, par les élèves sur leurs propres éditions imprimées, comme dans les classes du polymathe suisse Heinrich Loriti (Glareanus)<sup>36</sup>. Sans doute la lecture expliquée d'auteurs (*praelectiones*, etc.) était-elle plus propice à ce type de « copies d'étudiants », qu'un cours théorique de grammaire et de rhétorique.

En fin de compte et après analyse de toutes les sources à notre disposition, il nous semble que les documents les plus proches ou plutôt les moins étrangers au nôtre sont sans doute deux cahiers d'étudiant, dont l'un est celui évoqué au début de la présente contribution. Rédigé entre dix et vingt ans après notre manuscrit et appartenant plutôt à la sphère germanique, puisque l'auteur en est très probablement un écolier néerlandais (nombreux mots, expressions et phrases en flamand), peut-être expatrié (à Paris ou ailleurs), mais *a priori* resté dans ses Pays-Bas méridionaux<sup>37</sup>, ce cahier de grammaire et de stylistique latines doublé d'une anthologie de fragments d'auteurs latins ressemble davantage à des notes recopiées, dictées ou reconstituées à usage personnel d'après un modèle imprimé ou un cours professé, en tout cas, un enseignement largement fondé, souvent littéralement, sur la *Grammatica* latino-flamande de Despautère et, plus particulièrement sa seconde partie, la *Syntaxis*<sup>38</sup>. Fort divergeant de notre manuscrit sur le

<sup>33</sup> Cf. A. Chéruel, *De l'administration de Louis XIV (1661-1672) d'après les mémoires inédits d'Olivier d'Ormesson*, Paris, 1850, p. 204-207 (App. 1: « Mémoire des leçons que j'ay apprises en ma jeunesse »); *Id.*, *Journal d'Olivier Lefèvre d'Ormesson et extraits des mémoires d'André Lefèvre d'Ormesson*, t. I, Paris, 1860, p. XXX-XXXII.

<sup>34</sup> Même dans sa partie *Philosophia rationalis (rhetorica et grammatica)*. Sur ce document, cf. C. Lafleur (éd.) – J. Carrier (coll.), *L'enseignement de la philosophie au XIII<sup>e</sup> siècle. Autour du « Guide de l'étudiant » du ms. Ripoll 109*, Turnhout, Brepols, 1997.

<sup>35</sup> Sur les différents contextes de *reportationes* scolaires (y compris au XVI<sup>e</sup> siècle), cf. e.a. J. Letrouit, « La prise de notes de cours sur support imprimé dans les collèges parisiens au XVI<sup>e</sup> siècle », dans J.-M. Chatelain (éd.), *Le livre annoté = Revue de la Bibl. nat. de France* 2 (juin 1999), p. 47-56; A. Blair, « Student manuscripts and the textbook », dans E. Campi et al. (ed.), *Scholarly knowledge. Textbooks in early modern Europe*, Genève, Droz, 2008, p. 39-73, spéc. 47-50.

<sup>36</sup> Cf. I.M. Groote – B. Kölbl, « Glarean the professor and his students'books: copied lecture notes », dans *BHR* 73/1 (2011), p. 61-91, spéc. 64-65.

<sup>37</sup> L'origine du papier renvoie également à cette région des Flandres, cf. Margolin (1991), p. XXXVI.

<sup>38</sup> Ce document n'est pas unique: bien que située six décennies de pédagogie plus tard, il faut signaler, par exemple, la collection de textes annotés par un certain Pierre Guyon, élève de troisième année en 1570 au collège parisien de Lisieux sous la férule du régent Louis Godebert: ces quatorze ouvrages ou extraits rhétoriques et classiques (à l'exception d'un *Compendium* du *De syllabarum quantitate* de Despautère), provenant d'éditions parisiennes datées de 1551-1570, sont de Cicéron (*De optimo genere oratorum*, *Pro Marcello*, *Pro Ligario*, *Pro lege Manilia*, la neuvième *Philippique*,...), Quintilien ou encore Suétone (*De claris grammaticis et rhetoribus*) et, pour la poésie, Ovide (*Mét.*, I; quelques *Pontiques*) et Virgile (*Én.*, II), cf. A. Blair, « Lectures on Ovid's *Metamorphoses*. The class notes of a 16th-century Paris schoolboy », dans *Princeton Univ.*

plan formel (nombreux dessins marginaux, ratures, etc.) et quantitatif (un dixième des *PNC*) et quant aux types de contenus pédagogiques, il n'en reste pas moins que ce petit document émane d'un écolier d'un niveau d'études peu éloigné de celui des étudiants visés par nos *Progyrnasmata*, quoique visiblement inférieur: il doit s'agir d'un élève de douze à quinze ans tout au plus, en troisième, au mieux en seconde année d'école latine, si l'on compare les auteurs vus et cités par l'écolier aux recommandations érasmiennes du *De ratione studii*, certainement pas en première<sup>39</sup>. Outre la matière vue, cette infériorité de niveau au regard des magistraux *PNC* provient également des nombreuses étourderies et obscurités linguistiques propres aux étudiants de cet âge.

Le second document que nous voudrions mettre en parallèle, étudié par Jan Pendergrass, est le cahier de Germain Maciot, étudiant parisien du collège de Bourgogne à la fin du XV<sup>e</sup> siècle et qui entama les quarante-deux feuillets de son cahier vers l'automne 1492, à l'âge probable de seize ou dix-sept ans<sup>40</sup>. Tout aussi incomparable avec les *PNC* que le cahier flamand sur le plan de la taille et de la densité, le manuscrit de l'élève Maciot – sept lettres et un débat scolaire (*De nobilitate contentio*) inspirés par des modèles italiens (Francisco Negri, Girolamo Balbi,...), ainsi que quatre poèmes imités de Virgile et d'Ovide – rejoint toutefois le nôtre par une certaine finition esthétique (soin matériel apporté à l'écriture et à l'ornementation) et par la présence de lettres et de pièces poétiques. Cependant, ces quelques pages, plus riches pour notre information sur quelques membres de l'Université de Paris que marquantes sur le plan littéraire (l'orthographe et la grammaire rarement mais parfois incorrectes n'y aidant pas), reflètent avant tout une volonté estudiantine de témoigner du respect, de manière didactique, à l'égard de professeurs de grammaire et de rhétorique bien aimés, en montrant qu'il a bien assimilé leurs leçons, bien plutôt qu'un souci pédagogique de fixer par écrit la matière théorique directe et indispensable à tout candidat aux études artiennes, matière qu'il a dû ingurgiter peu avant.

### III. LE MANUSCRIT DES *PROGYRNASMATA NAVARRIENSIS COLLEGII* (1516)

Si *Progyrnasmata Navarr<i>ensis collegii* est le titre figurant au dos du volume, l'intitulé complet du document se trouve en tête de la *Praefatio*, qui porte la date de 1516 et fait office de page de titre: *Progyrnasmata primorum Navarriensis collegii grammaticorum Joannis Ravisii Textoris discipulorum* « Exercices préparatoires des grammairiens de première (année) du collège de Navarre, élèves de Joannes Ravisius Textor ». Il faut rappeler que les *grammatici*, au collège de Navarre, constituent une sorte de corporation (*societas* ou *sodalitas*) d'élèves étudiant grammaire et rhétorique, une sorte de collège dans le collège au même titre que les autres groupes plus avancés, les artiens (*artista*: dialecticiens, philosophes) et les théologiens.

Cet imposant manuscrit de papier (365x234 mm; justification moyenne de 280x150 mm; réglure) de 337 feuillets (plus de 600 pages utilisées) couverts de cursive gothique fut dérelié et reconstitué dans un ordre différent au XVII<sup>e</sup> siècle ou au suivant d'après la reliure<sup>41</sup>. Il constitue le plus ancien témoignage bibliographique sur Ravisius

---

*Library Chronicle* 50/2 (1989), p. 117-144, spéc. 119-120 et « *Ovidius Methodizatus, the Metamorphoses of Ovid in a sixteenth-century Paris college* », dans *History of Universities* 9 (1990), p. 73-118, spéc. 74-75.

<sup>39</sup> Entre autres exemples, on n'y trouve encore aucune référence au *De Officiis* ou aux *Tusculanes* de Cicéron.

<sup>40</sup> Cf. J. Pendergrass, « Lettres, poèmes et débat scolaire de Germain Maciot, étudiant parisien du XV<sup>e</sup> siècle. Ms. Latin 8659 de la Bibliothèque Nationale de France », dans *Archivum Latinitatis Medii Aevi* 55 (1997), p. 177-270.

<sup>41</sup> Voir aussi notre discussion sur la double foliotation *infra*. Reliure de cuir brun clair, avec élément décoratif en relief doré (coquillage ou carapace portant armoiries); papier avec motif d'un cœur en filigrane; tranche rouge avec indication ancienne « 4070C »; signet de soie de couleur verte. Pour une description matérielle détaillée (avec suggestion d'une origine rouennaise pour les miniatures), cf. I.P. Mokrecova,

Textor connu à ce jour, puisqu'il fut rédigé deux ans avant la première édition imprimée d'une œuvre de l'auteur, le *Specimen epithetorum* du 2 septembre 1518. Enregistré (et entré ?) en 1922 à la Bibliothèque d'État de Moscou (Fonds 183, n° 938), le manuscrit des *Progymnasmata* fut en la possession de Jean-Baptiste Paulin d'Aguesseau, qui en hérita, comme la majeure partie de sa bibliothèque, de son père, le célèbre Chancelier Henri-François d'Aguesseau. Après son décès, le volume fut vendu à Paris, le 14 février 1785<sup>42</sup>. Avant les d'Aguesseau, probablement au XVII<sup>e</sup> siècle, il appartient à un certain « Ludovic. Pigenat », d'après un très sobre ex-libris figurant sur la page de garde.

Mais le financeur et sans doute commanditaire de notre manuscrit enluminé et rubriqué semble bien être, d'après les armoiries présentes à six reprises, un compatriote bourguignon de Textor, le comte de Nevers Charles II de Clèves, qui eut pour fils François I<sup>er</sup> du nom, né l'année même des *PNC*. On ignore si Textor fut précepteur ou professeur d'un membre de cette puissante famille, mais les liens de patronage littéraire sont assez évidents: en témoignent douze distiques élégiaques de notre régent adressés au tout jeune François de Clèves dans le *Specimen epithetorum* paru le 2 septembre 1518, soit deux ans jour pour jour après la naissance de ce noble *puer*<sup>43</sup>.

On trouvera ci-dessous un relevé analytique complet des différentes matières, sections et sous-sections du document, dans l'ordre où elles apparaissent actuellement<sup>44</sup>:

1. *Joannis Ravisii Textoris epigramma in Zoilum* (-- / f. 2 r<sup>o</sup>)<sup>45</sup>
2. *Distichon in fures*, inédit<sup>46</sup> (-- / f. 2 r<sup>o</sup>)
3. *Pr<a>efatio in Progymnasmata...* (-- / f. 3 r<sup>o</sup>-4 r<sup>o</sup>)<sup>47</sup>

---

*Katalog srednevekovykh zapadnoevropejskikh illüstrirovannykh rukopisnykh knig v sobraniâh Moskvy = Catalogue of medieval West-European illuminated manuscripts in Moscow collections*, Moskva, Indrik, 2010, n° 124, p. 59-60. P.O. Kristeller lui consacre également une brève notice descriptive (avec plusieurs fautes de retranscription malheureusement), cf. *Iter Italicum*, V, London-Leiden, Warburg Institute-Brill, 1990, p. 199. Son premier et seul autre signalement connu ne remonte qu'à 1957, cf. S.V. Žitomirskaja, *Srednie veka* 10 (1957), p. 285-305, spéc. 288-290 (en russe).

<sup>42</sup> Pour la somme de douze livres tournois. C'est le n° 3 415 du *Catalogue des livres imprimés et manuscrits, de la bibliothèque de feu monsieur d'Aguesseau* [...], Paris, chez Gogué et Née de la Rochelle, 1785 (indication manuscrite du prix dans plusieurs exemplaires du catalogue consultés, ex. BNF Delta 9 748 et 11 938). Jean-François Née de la Rochelle reproduit telle quelle cette notice dans la bibliographie de Textor fournie dans ses *Mémoires*, cf. J.-F. Née de la Rochelle (corr., augm. et mis en nouv. ordre par), *Mémoires pour servir à l'histoire civile, politique et littéraire, à la géographie et à la statistique du Département de la Nièvre...*, commencés par Jean Née de la Rochelle..., continués par Pierre Gillet, t. III, Bourges-Paris, 1827, p. 32-33.

<sup>43</sup> F. 303 r<sup>o</sup>: *Ravisii Textoris ad Franciscum Cliviensem, Regii sanguinis et probatissimae indolis puerum, Epigramma*.

<sup>44</sup> On relève plusieurs erreurs dans la foliotation originelle – ou en tout cas la première – du manuscrit (f. 73 et 102 indiqués deux fois chacun; f. 122 omis), ainsi que deux inversions erronées de feuillets (f. 191 ancien avec 192 et 193 avec 194; erreur aussi dans la renumérotation moderne), probablement survenues au cours de la reconstitution du volume. Nous utilisons ici la numérotation corrigée. On trouvera d'abord mention de la foliotation originelle (le signe « – » indiquant l'absence de numérotation ancienne), suivie de la seconde foliotation intervenue à l'occasion de la nouvelle structure et reliure (ordre actuel donc). Les anciens feuillets 1 à 156 (notés en pigments bleu et rouge) ont ainsi été renumérotés de 147 à 303; les anciens f. 157-196 deviennent les f. 17-58 (encre du texte); les nouveaux f. 1-16 n'étaient pas numérotés originellement, mais semblent avoir toujours occupé le début du volume (voir note *infra* à propos de l'*Oratio Angli*); de même, les f. 59-146 et 304-312 n'ont pas d'équivalence ancienne; enfin, les f. 312 v<sup>o</sup>-337 v<sup>o</sup> sont vierges: n'ont-ils pas été remplis par manque de temps ou étaient-ils destinés à la prise de notes pour l'utilisateur (même question pour les nouveaux f. 10, 16 v<sup>o</sup>, 56-58 v<sup>o</sup>, 106-109, 146 et 284 v<sup>o</sup>-287 v<sup>o</sup>) ?

<sup>45</sup> Cet *epigramma* de page de garde, attesté aussi dans le *Specimen* de 1518 (*s.v.* *Zoilus*, f. 302 v<sup>o</sup>), ainsi que le distique suivant sont de la même main que celle de l'ex-libris signé Pigenat. Ils pourraient donc fort bien constituer un ajout de la part de ce possesseur.

<sup>46</sup> Située juste en dessous de l'épigramme *In Zoilum*, il y a de fortes probabilités que cette pièce inconnue soit de Textor également. Le distique est ponctué du dessin d'une potence...

<sup>47</sup> Peut-être est-ce cette préface, sous forme manuscrite ou imprimée, que vise l'historien du collège de Navarre Jean De Launoy en citant un *Praefationum liber unus* dans sa bibliographie de Textor (*Regii Navarrae Gymnasii Parisiensis Historia*, Paris, Veuve Edm. Martin, 1677, p. 645).

4. *Oratio Angli invectiva in Gallum qua regnum Gallicum suum esse contendit*<sup>48</sup> et sa réplique sans titre (-- / f. 4 r°-16 r°)

4a. *Prologus seu Exordium* (f. 4 v°-5 r°) et corps de l'*Oratio Angli* (f. 5 r°-9 v°)

4b. <*Oratio responsiva in Anglum*>: prologue (f. 10 v°-11 v°) et corps (f. 12 r°-16 r°)

5. Synonymie (inédit): *Joannis Ravisii Textoris Nivernensis Synonymia in nomine, verbo et adverbio* (f. 158 r°-195 v° / 17 r°-55 v°<sup>49</sup>)

5a. *In nomine* (f. 158 r°-180 r° / 17 r°-39 r°)

Après une série d'entrées nominales pourvues de synonymes, impressionnante par sa masse et son relatif désordre (voir notre Appendice 3), survient une section consacrée aux noms de peuples, pays et personnages (f. 176 v°-178 r° / 35 v°-37 r°), matière que Textor reclassera alphabétiquement, développera (ajouts d'entrées et de synonymes, mais aussi quelques retraits) et commentera (explications, mentions de sources littéraires) dans la rubrique *Synonyma quaedam poetica* de l'*Officina* (f. 275 r°-279 r°, éd. 1520):

*Troiani, Greci, Troia, Edui, Alexandria, Angli, Grecia, Alemanni, Alemanni, Andegavi, Parrhisii, Parrhisii, Athenienses, Bononia, Carthago, Carthaginienses, Archades, Dido, Tyndaris, Hercules, Centauri, Cretenses, Diana, Aurelia* (Orléans), *Aegyptii, Aegyptus, Sicilia, Tusci, Hispani, Hispania, Romani, Genuenses, Genua, Itali, Italia, Lacones, Mantuani, Normania, Normanni, Sabaudienses, Tornacenses, Spartani, Spartha, Nivernenses, Thessalia, Thessali, Thebani, Parthenope, Turones, Burgundi, Thraces, Galli, Nilus, Indi, Daunia.*

Suit une liste alphabétique (f. 178 v°/37 v°) de vingt-cinq couples de synonymes (deux colonnes), le plus souvent de même racine (ex. *mollitudo/mollities; solitas/solitudo*), mais parfois pas (ex. *ponderitas/gravitas*).

Exemples de termes employés avec d'autres désinences que celles attendues ou étudiées (*Nomina usitatam declinationem aut casuum terminationem variantia*, f. 178 v°-180 r°/37 v°-39 r°), chacune des 98 variations d'emploi proposées (ex. *colos pro color; lacte pro lac; gelo pro gelu; nemini pro neminis in genetivo*) étant précisée par une source où la trouver (indication de l'auteur et, le plus souvent, de l'œuvre ou du livre). Les cas cités, généralement des archaïsmes, proviennent essentiellement de Plaute, Térénce, Ennius, Lucilius, Accius, Lucrèce, Cicéron et Salluste, très souvent par l'intermédiaire des lexicographes Festus et Nonius Marcellus<sup>50</sup>. Les PNC ne contiennent pas de comparaisons lexicales entre latin et grec, comme l'on peut en trouver chez les grammairiens antiques (différences d'un idiome à l'autre quant aux genres des substantifs, aux voix des verbes, etc.)<sup>51</sup>.

5b. *In verbo* (f. 180 v°-191 r° / 39 v°-50 r°)

Série de 209 verbes pourvus de synonymes, toujours sans classement alphabétique ou thématique (conjugaisons, actifs/déponents, etc.).

Entrées<sup>52</sup>: *auxiliari, cumulare, aegrotare, adulari, puerascere, adversari, sepelire, contemplare, diluere, atrare, desipere* (err. *desipire*), *excludere, dolere, gaudere, fallere, errare, declarare, mitigare, taceo*<sup>53</sup>, *vulnero, cedere, demembrare, ordiri, expellere, incitare, comedere, villicari, magni pendere, spernere, imperare, mittere, extendere, vestire, alere, emendo, evadere, ditare, differo, excedere, deliberare, destruere, marcere, firmare, ligare, rescindere, letificare, expectare, tergere, patrocinari, fluere, violare, senescere, ornare, superare, saturare, acuire, obligare, saginare, irasci, perstringere, urere, eo, redire, dubitare,*

<sup>48</sup> Cette « Invective de l'Anglais contre le Français où il affirme sien le royaume de France », sans foliotation ancienne, suit assurément la *Praefatio*, son titre figurant au bas de l'ultime page de cette dernière. On trouve plus loin (mais peut-être immédiatement après à l'origine, voir notes *ad loc.*), deux autres *orationes* inédites (voir notes *ad loc.*) prenant pour juges (*iudices*) ces mêmes *Patres*, sorte de « Pères conscrits » possiblement représentés, par exemple, par les autorités professorales et académiques de Navarre, voire par l'assistance entière, réunies à l'occasion de l'un ou l'autre spectacle scolaire joué dans les murs de ce collège. La préface ne laisse planer aucun doute sur le caractère oral et théâtral de ce texte (et très certainement aussi des autres *orationes*) puisqu'elle réclame en sa fin l'écoute silencieuse de l'*Oratio* (voir notre édition traduite en Appendice 1).

<sup>49</sup> D'après la foliotation ancienne, cette section suivait donc l'*Officina princeps* située actuellement en fin de volume (cf. *infra*).

<sup>50</sup> On relève une poignée d'imprécisions ou d'erreurs, pas toujours dues aux éditions consultées. Ainsi, *labosus* « glissant » pour *laboriosus* « pénible » chez Lucilius (*ap. Non.*, 489 M.) est difficilement explicable. Le même principe de « doublets illustrés » se trouve également dans la section *Verba* (cf. *infra*).

<sup>51</sup> Par exemple au livre V de l'*Ars grammatica* de Charisius (cf. éd. C. Barwick, Leipzig, Teubner, 1925, p. 450-469).

<sup>52</sup> On notera le parallélisme relatif et très épisodique de ce début de section avec celle des noms (*auxiliari/auxilium, cumulare/cumulus, aegrotare/aeger,...*).

<sup>53</sup> Comme *vulnero* qui suit et une poignée d'autres verbes plus loin, *taceo* est une des rares formes conjuguées de cette liste d'infinitifs (voir aussi plus bas les impersonnels *expedit, patet* et *advesperascit*).

*pati, detrahere, quater, vocare, servire, obviare, desyderare, volvere, rumpere, putare, auferre, perquirere, timere, decidere, celare, orare, spondere, mori, cadere, invadere, gratulari, lucere, fateri, furari, adipisci, fortunare, criminari, tangere, liberare, perficere, admonere, circumdare, misereor, sequi, laudare, amittere, scire, vapulare, venerari, hortari, preferre, loqui, expedit, allicere, dare, punire, applicare, tentare, pugnare, aspicere, patet, coherere, calere, calumniari, audire, frigare, vellere, penetrare, sanare, conari, amare, consentire, ferre, affluere, parco, venenare, nocere, memini, regere, renovare, cruciare, avertere, terrere, mentiri, referre gratiam, obiicere, clamare, crescere, linguere, anticipare, claudere, flectere, egredi, pretergredi, lascivire, congermanescere, stertere, eructare, capere, segregare, deintegrare, flaccere, rumiferare, exoculari, biscere, effoeminare, vigilare, crescere, emere, roborare, advesperascit, tegere, remorbescere, dolare, vendere, devestire, exhaustire, rumigo, latere, pudorem excuere, illigare, candidare, humere, pigritari, interrumpere, infoelicitare, resupinare, palare, commovere, sufflare, exacerbare, delibrare, sagittare, delere, precipitare, hyemare, perpetuare, protegere, ocquiniscere, lucescere, condensari, minari, convivere, resilire, impedire, ingredi, presagire, obdurare, ebriare, abundare, dare veniam, degustare, iacere, excire, fellare.*

Et ensuite, sur le même modèle que la section précédente des *nomina*<sup>54</sup>:

- suite de 56 exemples de verbes passifs employés à l'actif: *Verba passiv<a>e terminationis qu<a>e in o more activorum desinere comperiuntur* (f. 188 r°-189 r°/47 r°-48 r°); 1<sup>er</sup> ex.: *aucupo pro aucupor* (*apud* Plant. in *Truc.*<sup>55</sup>).

- suite de 30 exemples de verbes actifs et neutres (intransitifs) employés au passif: *Verba activa et neutra qu<a>e in r desinere more passivorum comperiuntur* (f. 189 r°-v°/48 r°-v°); 1<sup>er</sup> ex.: *punior pro punio* (*Cicero* in *Off.*<sup>56</sup>).

- suite de 78 exemples de verbes employés à d'autres conjugaisons ou temps que ceux attendus ou étudiés: *Verba qu<a>e coniugationes aut tempus aut quantitatem mutare inveniuntur* (f. 189 v°-190 v°/48 v°-49 v°); ex.: *dicebo pro dicam, potesse pro posse, sultis pro si vultis*, etc.

- suite de 17 exemples de verbes changeant de régime: *Verba qu<a>edam regimen variantia* (f. 190 v°-191 r°/49 v°-50 r°); ex. *vereor tui pro vereor te, parentes careo pro parentibus*, etc.

- complément de 12 exemples d'emplois rares (pas de verbes): *Inusitata aliarum dictionum variatio* (f. 191 r°/50 r°); ex. *supera pro supra, plebes in singulari*, etc.

5.c. *In adverbio* (f. 191 v°-195 v°/50 v°-54 v°)

Série de 114 adverbies accompagnés de leurs synonymes.

Entrées<sup>57</sup>: *ornate, dubie, breviter, concorditer, aeternae, inauspicato, alte, hostiliter, adulatorie, cito, potenter, stulte, assidue, sapienter, crudeliter, pie, honoranter, caute, laboriose, gregatim, liberaliter, discorditer, hilariter, viciose, pigre, occulte, pestilanter, separatim, loquaciter, scabre, voraciter, dein, audaciter, foelciter, indubie, frustra, calide, saepe, fraudulenter, infoelciter, opace, pauperrime, furiose, eloquenter, firme, aspernanter, obedienter, consentienter, membratim, frigide, repugnanter, iuvanter, cupienter, lucide, gratulanter, sane, quesite, exuberanter, meditanter, exorbitanter, grave, dolenter, molliter, seriatim, manifeste, mobiliter, indecenter, feraciter, opportune, criminanter<sup>58</sup>, valde, iactabunde, generaliter, lente, certe, dudum, precanter, pueriliter, invidie, parce, vacillanter, voluntarie, non, paulatim, ubi, saltuatim, stillatim, ponderose, extreme, fere, secus, pol, foede, oculitus, interdum, minime gentium, raro, interim, tediose, vicitim<sup>59</sup>, alternatim, nominatim, cur, volubiliter, tortuose, frustratim, abunde, gradatim, mordicus, bifariam, furtim, obiter, sollempniter, catbenatim.*

Cette section « *Synonymia* » forme un véritable glossaire synonymique unilingue, où les explications de termes latins sont toutes en latin. Cependant, il s'agit de synonymes poétiques et de termes équivalents (y compris diminutifs et pendants grecs latinisés) à employer pour varier les mots en poésie, bien plus que de synonymes au sens strict, même si nombre d'entrées et synonymes sont inexploitablement en poésie, notamment eu égard à la métrique.

<sup>54</sup> Les auteurs cités comme sources divergent peu de ceux des *Nomina*, mais Virgile fait une apparition, certes timide.

<sup>55</sup> V. 964.

<sup>56</sup> I, 88.

<sup>57</sup> La section des adverbies a été erronément réagencée lors de la reconstitution du volume (cf. *supra*), erreur sans doute entraînée par un cafouillage originel à cet endroit. En effet, la série d'adverbies de *pestilenter* à *repugnanter* a été dédoublée fautivement (seules différences: *deinde* dans la première série, *dein* dans la seconde et omission des mentions d'entrées *frigide* et *repugnanter* dans la première série). Il semble que la bourde ait été détectée au moment même de la rédaction, puisque le feuillet fautif n'est pas folioté.

<sup>58</sup> Exemple parmi d'autres de l'ouverture de *Textor* au lexique contemporain, l'adverbe ancien *criminaliter* n'est pas cité parmi les synonymes, au profit de créations plus récentes comme *increpanter*, *obiurganter* et l'entrée même. Cf. aussi e.a. *vacillanter* ci-après.

<sup>59</sup> Cet adverbe et ses huit synonymes sont curieusement accompagnés du substantif à l'origine de leur formation (ex. *vicitim/vicos, regionatim/regiones*,...).

C'est aussi l'occasion pour le régent-humaniste d'étaler l'érudition qu'il trouve notamment chez Festus et Nonius Marcellus: *sacerdos*, à titre d'exemple, reçoit trente-cinq synonymes qui sont autant de noms de fonctions religieuses, cultes grecs et romains confondus. Un autre cas représentatif est celui de *scriptores*, dont les synonymes sont *authores*, *rhabduci*, *glossographi*, *interpretes*, *enarratores*, *rhapsodi* et *commentatores*.

Enfin, on relèvera le caractère non classique de certaines sources citées (Plaute, Térence) ou leur nature moins littéraire que savante (Festus, Nonius Marcellus,...), références en avoisinant d'autres bien plus attendues dans un enseignement académique de l'époque (comme aujourd'hui), dont le tout puissant Cicéron. Mais on est bien loin, au regard du choix des entrées et des sources de référence, d'un outil résolument dévolu à la langue classique, du type des médiévaux *Synonyma Ciceronis*.

6. Pièces versifiées (-- / f. 59 r°-75 r°), inédites ou publiées dans les *Epigrammata* (1<sup>re</sup> éd. connue: 1530)<sup>60</sup>

- 6a. *¶<n>vectivum carmen in ferulas* (-- / f. 59 r°-60 r°) = *Epigr.* 41
- 6b. *Defensio ferularum* (-- / f. 60 r°-61 r°) = *Epigr.* 42
- 6c. *Ad Thaidem de forme fragilitate* (-- / f. 61 r°-v°) = *Epigr.* 43
- 6d. *Carmen bellici conflictus narrativum* (-- / f. 61 v°-62 v°) = *Epigr.* 8
- 6e. *De pace carmen* (-- / f. 62 v°-63 v°) = *Epigr.* 9
- 6f. *Carmen de avaro*, inédit, 92 hexam. dact. (-- / f. 63 v°-65 r°) = *Epigr.* 74
- 6g. *Ad legati sepulcrum* (-- / f. 65 r°-v°) = *Epigr.* 10<sup>61</sup>
- 6h. *Idem*, inédit, 15 hexam. dact. (-- / f. 65 v°-66 r°) = *Epigr.* 75
- 6i. *Aliud idem* (-- / f. 66 r°-v°) = *Epigr.* 11
- 6j. *De contemnenda voluptate* (-- / f. 67 r°-v°) = *Epigr.* 12
- 6k. *De natali dominico carmen*, v. 7-18 inédits (-- / f. 67 v°-68 r°) = *Epigr.* 13
- 6l. *Idem* (-- / f. 68 r°) = *Epigr.* 62
- 6m. *Doloris et furoris carmen enarrativum*, inédit, 73 hexam. dact. (-- / f. 68 r°-69 r°) = *Epigr.* 76
- 6n. *Epithalamium habitum in nuptiis modestissime puelle ac virginis N. M. et M. M.*, inédit, 83 hexam. dact. (-- / f. 69 v°-70 v°) = *Epigr.* 77
- 6o. *Epithalamium offerentis carmen*, inédit, 1 dist. élég. (-- / f. 70 v°) = *Epigr.* 78
- 6p. *De vite humane fragilitate carmen* (-- / f. 70 v°-71 v°) = *Epigr.* 2<sup>62</sup>
- 6q. *Contemporaneum carmen habitum in conspectu Maximiliani Sfortie Navarriense collegium ingredientis* (-- / f. 71 v°) = *Epigr.* 3<sup>63</sup>
- 6r. *Carmen de morte*, inédit, 45 hexam. dact. (-- / f. 71 v°-72 v°) = *Epigr.* 79
- 6s. *Commendatorium carmen* (-- / f. 72 v°-73 r°) = *Epigr.* 5<sup>64</sup>
- 6t. *Oratio ad immaculatam Dei genitricem* (-- / f. 73 r°-v°) = *Epigr.* 6<sup>65</sup>
- 6u. *Carmen de Passione Domini* (-- / f. 73 v°-75 r°) = *Epigr.* 4.

7. Art épistolaire: choix de douze épîtres (-- / f. 75 v°-85 v°), plus tard publiées dans les *Epistolae* (1<sup>re</sup> éd. connue: 1529)

*Epistole nonnullae Ravisii Textoris quarum idioma gallicum discipulis Latio iure donandum dictavit Jo. R. T.*

« Quelques lettres de Ravisius Textor que Jo. R. T. dicta en langue française à ses disciples en vue de la sacrifier au droit latin (*i.e.* de traduire en latin) »

<sup>60</sup> Les pièces 6f et 6m seront reproduites seulement dans le « manuscrit Varnier » (BNF Ms. Latin 8147, resp. f. 190 v°-192 r° et 193 v°-195 r°). Comme pour les *Epistolae* (ci-après), on relève quelques menues variantes textuelles par rapport aux éditions imprimées (parfois plus importantes, comme l'ajout postérieur de onze hexamètres dactyliques au début de 6d), mais aussi la présence de pièces totalement inédites dont nous indiquons la taille et le mètre (voir *ad loc.*). Pourvues seulement d'une numérotation moderne, ces différentes pièces, mais aussi toute la partie consécutive (des *Epistolae* aux *Adagia*) devaient, à l'origine, se situer vers la fin du manuscrit, à la suite de la partie encyclopédique et lexicale. Les références numérotées des *Epigrammata* sont celles de notre édition en cours.

<sup>61</sup> Avec modification du titre: *Viri celebris defuncti Epitaphium*.

<sup>62</sup> Avec modification du titre: *De brevitate vitae*.

<sup>63</sup> Avec modification du titre: *Ad Maximilianum quondam Insubrium Ducem in ingressu Navarrae*.

<sup>64</sup> Avec modification du titre (et choix de destinataire): *Ad gravissimum patrem dominum <Gaufredum > Boussard Cancellarium Parisiensem*.

<sup>65</sup> Avec modification du titre: *Ad Virginem oratio*.

Ici encore, le régent de Navarre suit de très près les recommandations érasmiennes relatives au recours à de brefs *themata* épistolaires, proposés en langue vulgaire – en l'occurrence le français, original malheureusement omis dans le manuscrit – à la traduction latine (ou grecque)<sup>66</sup>. Dans le présent échantillon et *a fortiori* à l'échelle du corpus entier des *Epistolae Textoris*, ces véritables exercices de thèmes dictés, sans destinataire précisé, ont pour sujets ou objectifs l'exhortation, la dissuasion ou encore la réclamation, tels que les prescrit Érasme<sup>67</sup>.

Dans les éditions imprimées des *Epistolae*, les épîtres des PNC portent respectivement les numéros 38 à 49<sup>68</sup>. On note de légères différences textuelles entre notre manuscrit et les impressions, notamment au début de l'*Epist.* 48 (la 11<sup>e</sup>). À l'image du recueil entier qui nous est parvenu, on n'observe pas dans les douze lettres des PNC de classement thématique par ordre croissant de difficulté ou de longueur<sup>69</sup>.

Dans la préface de son édition des *Epistolae Textoris* (Lyon, 1544), Sébastien Gryphe insistera encore sur le caractère propédeutique et pratique du recueil épistolaire de Textor, en qualifiant ces lettres d'« exercices préparatoires à la rédaction d'épîtres » (*prima conscribendarum litterarum progymnasmata*)<sup>70</sup>.

#### 8. Deux *Orationes* inédites, en miroir (-- / f. 86 r<sup>o</sup>-104 v<sup>o</sup>)<sup>71</sup>

8a. *Oratio de Romani imperii laudibus cum contentione de principatu eiusdem regni galliæ; Italus seu Romanus declamat* (-- / f. 86 r<sup>o</sup>-94 r<sup>o</sup>)

Ce discours « Des mérites de l'Empire romain avec dispute sur la primauté de ce même royaume de France » se termine par sept distiques élégiaques inédits (f. 93 v<sup>o</sup>-94 r<sup>o</sup> = *Epigr.* 79)

8b. *Oratio Galli responsiva in Italum seu Romanum* (-- / f. 94 v<sup>o</sup>-104 v<sup>o</sup>)

<sup>66</sup> Par exemple dans le *De ratione studii*, cf. *ASD*, I/2, p. 130, l. 12-14.

<sup>67</sup> *De ratione studii*, cf. *ASD*, I/2, p. 133, l. 3-5.

<sup>68</sup> Le fait que ces épîtres soient également consécutives dès la première édition imprimée conservée peut laisser penser que les éditeurs, ceux de 1529 ou d'autres du vivant même de Textor, étaient en possession du présent manuscrit (ou d'une édition perdue fidèle à celui-ci). Quoi qu'il en soit, l'ordre est celui imaginé par notre régent. Le phénomène vaut aussi, dans une moindre mesure, pour les *Epigrammata* cités plus haut.

<sup>69</sup> On pourra comparer ces exercices, par exemple, avec les devoirs épistolaires donnés au collège liégeois des Jérômites dans les années 1524-1526, cf. M. Delcourt – J. Hoyoux, « Documents inédits sur le Collège Liégeois des Jérômites (1524-1526) », dans *Annuaire d'histoire liégeoise* 25 (1957), p. 943-944; J. Hoyoux, « Pédagogie et littérature dans les dialogues latins du seizième siècle », dans *Geschiedenis in bet onderwijs* 7, fasc. 66-67 (25 juin 1962), col. 791-804, spéc. 797.

<sup>70</sup> J. Loëus reprendra ces mots dans son édition anversoise de 1563. Cf. T. Jiménez Calvente, « *Compara tibi praeceptorem sanctissimum*: las epístolas de Ravasio Textor como manual de epistolografía y algo más », dans *Revista de poética medieval* 17 (2006), p. 335-368. Cet auteur y voit *algo más* « un peu plus » que de la fiction, c'est-à-dire un manuel d'écriture épistolaire contenant des éléments biographiques, des modes de pensée personnels, des principes littéraires, ... Sur les épîtres-*themata* données en guise de *progymnasmata*, cf. aussi e.a. M.L. Clarke, *Classical education in Britain (1500-1900)*, Cambridge, 1959, p. 15-17.

<sup>71</sup> Peut-être ces deux pièces suivaient-elles, à l'origine, l'*Oratio Angli* du début, comme le laisse penser *eiusdem (regni Gallia)* dans l'intitulé, rappel de l'objet du débat de l'*Oratio Angli* bien curieux après cent-quarante pages de grammaire et de poésie... Dans la notice *Galli* de ses épithétiques (f. 159 r<sup>o</sup>, éd. 1518; f. 177 r<sup>o</sup>, éd. 1524), Textor annonce l'impression future de deux *orationes pro Gallis* encore *praeoces et incoctae*, l'une *In Anglum*, l'autre *In Romanum*, information relayée par l'historien De Launoy qui en fait même un *liber unus*, tout en ajoutant à la bibliographie de Textor un *Orationum elegantium liber unus*, peut-être reflet d'une édition perdue aujourd'hui du recueil des quatre *orationes* des PNC et d'éventuelles autres (*Regii Navarrae Gymnasii...*, o.c., 1677, p. 645). Il se pourrait fort bien que le second discours cité soit la présente *Oratio responsiva*, tandis que le premier constituerait la réplique à l'*Oratio Angli* attestée au début des PNC (cf. *supra*). Quoi qu'il en soit, Textor déclare (*l.c.*) avoir fait assaut (*certavi*), dans ces deux pièces, sinon d'*eruditio*, du moins de *doctrina*, tout en affirmant suivre *longissimo (cur non morior) intervallo*, les traces (*vestigia*) de Longolius et de Budé sur le terrain des *monumenta* littéraires érigés à la gloire de la France.



Exercice oratoire de *declamatio in utramque partem* proposant une argumentation *pro* et *contra* en prose, en l'occurrence sur le thème de la prédominance des Romains (Italiens) sur les Français et l'inverse<sup>72</sup>.

#### 9. Phraséologie et culture rhétorique: adages et lieux communs (-- / f. 105 r°-139 r°)

Sélection partiellement commentée d'adages portant sur divers lieux communs libellés, en partie, selon la classification érasmiennne des éditions des *Adagia* (ex. *Inanis opera, Numquam,...*)<sup>73</sup>. Des *explanationes difficiliorum*, différentes de celles d'Érasme, viennent à la fin de chaque *locus* (ainsi pour les dix premiers adages cités dans *Inanis opera*) ou à la suite immédiate des adages les plus obscurs.

Lieux communs choisis par Textor: *Inanis opera* – *Adagia homini dubio apta*<sup>74</sup>/securus – felix/infelix – stultus/sapiens – taciturnus/clamosus et loquax – pauper/dives et opulentus – avarus/liberalis – tristis/letus – prodigus – timidus/fortis et intrepidus – crudelis/mansuetus – litigiosus/mollis – iratus – abiectus – alucinans(sic) et cecutiens – fraudulentus et astutus – iustus/inustus – inconstans – mollis et effeminatus/rebellis – arrogans et fastuosus – detractor/adulator – gulosus/cibus lautus – magnum malum<sup>75</sup> – totis viribus – (homo) longevus et senex – conector – feliciter/infeliciter – (homo) somnolentus/parce dormiens – numquam – criticus censor et iudex severus – intempesive operans – ineruditus et indoctus – res difficilis et prope inextricabilis – libenter – res rara – comparatio inequalis – factu difficile – (homo) improbus et malus – mutans propositum – (homo) surdus.

Textor ne s'est pas contenté de proposer un choix d'adages dans le présent cadre des PNC, il en a cité ou paraphrasé plusieurs centaines (très majoritairement ceux recueillis par Érasme) dans son œuvre, spécialement dramatique et épistolaire, ou encore dans ses préfaces et autres témoignages paratextuels. Par ailleurs, le frère de notre régent, dans l'épître dédicatoire posthume des *Epitheta* de 1524, souligne toute l'influence créatrice qu'eurent les *Adagia Erasmi* sur l'idée même de constituer un épithéaire dans l'esprit du champion de Navarre, type d'ouvrage, faut-il y insister, absolument inédit sous cette forme et cette ampleur<sup>76</sup>.

#### 10. Phraséologie et culture rhétorique

##### 10a. *Comparationes* et *Similitudines* (*in multis rebus*; -- / f. 139 v°-141 v°)

Double liste d'adjectifs au comparatif, dont les compléments sont des noms de personnages, de peuples ou encore d'animaux. Classement par nature de l'élément de comparaison (cf. ci-dessous).

- *In bonam partem*, avec pour éléments de comparaison des *personae deorum*<sup>77</sup>, *fabulosae, comediarum, historiarum, aliae res*.

- *In malam partem*, avec pour éléments de comparaison des *personae deorum, fabulosae, comediarum, historiarum, gentes, officia* (métiers); *diversa animantia* (e.a. oiseaux); *diversae aliae res*.

<sup>72</sup> On a vu, plus haut, l'exemple analogue, mais versifié, des pièces pour et contre l'usage de la fêrule. Voir aussi l'*Oratio Angli* et sa réplique citées *supra*.

<sup>73</sup> Tous les adages et proverbes cités dans les PNC ne se trouvent pas dans les listes d'Érasme et inversement. Certaines expressions semblent simplement tirées des bons auteurs par notre régent, sans qu'elles aient nécessairement valeur proverbiale.

<sup>74</sup> C'est-à-dire les adages propres à l'*homo dubius* (on trouve le plus souvent l'introduction *adagia experimentia hominem...*). Pour des raisons d'économie de place, nous ne donnons, quand il s'agit dans la suite de l'être humain, que l'épithète indiquant la nature de l'individu caractérisé (*dubius* ici). On remarquera que le système de paires de contraires présent dans les *Adagia Erasmi* est repris ici majoritairement (mais sous des dénominations divergentes).

<sup>75</sup> Adages exprimant un « grand mal » en général (*morsus aspidis*, etc.).

<sup>76</sup> Voir notre article « Le *Specimen Epithetorum* (1518) et les *Epitheta* (1524): J. Ravisius Textor compilateur et créateur », dans *L'épithète, la rime et la raison. Les dictionnaires d'épithètes et de rimes dans l'Europe des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles*, actes des journées d'études Paris IV-Lille 3 (15 oct. et 2 déc. 2011), éd. S. Hache et A.-P. Pouey-Mounou, Paris, Garnier, 2015, p. 79-121.

<sup>77</sup> Une comparaison par ligne, celles-ci étant réunies par une accolade désignant la nature de la source comparée (ex. *A personis deorum*).

10b. *Adagia et Argumenta ab impossibili* (-- / f. 141 v°-143 v°)

- Onze adages repris dans le lieu *Impossibilia* des *Adages* d'Érasme.  
 - Extraits littéraires tirés des poètes (antiques: principalement Virgile, Ovide et Sénèque; un seul Néo-latin: Battista Spagnoli) sur le thème des impossibilités. La plupart de ces passages seront repris partiellement dans la plus dense rubrique *Argumenta ab impossibili ex diversis poetis* de l'*Officina* (f. 202 v°-205 v°, éd. 1520). Notons que les *PNC* ne proposent que deux courts extraits néo-latins (*Parthenice* du Mantouan), supprimés dans l'*Officina* où ils sont remplacés par d'autres en plus grand nombre (Pétrarque, Battista Pio, Strozzi père, Pontano).

Contrairement à l'encyclopédie imprimée, les extraits sont cités à la suite (sans espace ni alinéa) et sans aucune indication de source.

- 48 hexamètres dactyliques inconnus (f. 142 v°-143 v°; notre *Epigr.* 82), insérés (sans repère aucun) entre deux passages de la huitième *Bucolique* de Virgile. Peu « poétiques » et destinés entièrement à illustrer le sujet des *impossibilia* (presque un futur simple à chaque ligne), ces vers forment une sorte de « prédiction de l'impossible » (ex. v. 1 « la terre portera des poissons, les moissons sortiront des mers »). Malgré la facture très moyenne de cet ensemble, il n'est pas interdit de penser qu'il sort de la plume de notre régent.

11a. État antérieur de la célèbre *Officina* de 1520 (f. 1 r°-144 v° / f. 147 r°-290 v°)<sup>78</sup>

Si elles sont nombreuses, les rubriques de cette « *Officina princeps* », de cette *Officina* en gestation, forment une matière représentant un peu moins d'un tiers du fort volume de l'*Officina* publié quatre ans plus tard (104 rubriques contre 324 en 1520, d'après les *tabulae* respectives), sans que l'on sache si ce fait résulte d'une sélection assumée par l'auteur ou nous renvoie à un *work in progress*, en progrès intensif ajouterions-nous<sup>79</sup>. L'ordre des rubriques dans les *PNC* est très distinct de celui de 1520. Par ailleurs, toutes les rubriques de 1516 ont été remaniées dans le sens d'un développement massif des notices (entrées, explications<sup>80</sup>), à de rarissimes exceptions où Textor a décidé d'élaguer son savoir. Parmi les retranchements les plus notables, il faut pointer une assez longue notice biographique sur feu Louis XII, nichée au cœur de la rubrique *Divites et opulenti* (f. 75 v°-77 r°) et

<sup>78</sup> Voir notre Appendice 4 pour un comparatif détaillé des états de 1516 et 1520. Le f. 145 r°-v° (146 laissé blanc pour une suite éventuelle ?) contient une table des matières presque complète (ne manque que la toute fin des rubriques) de cette quasi moitié de manuscrit. Comme dans l'*Officina* imprimée, toutes ces notices sont appelées *historiae*, comme autant d'enquêtes et recherches dans la littérature, et sont distribuées en rubriques ou chapitres (*capita*). Par économie et souci de lisibilité, nous ne donnons ici, sauf indication contraire, que la foliotation ancienne (corrigée par nous à partir du f. 73, voir notre note *supra*), qui débute seulement avec la « rubrique des suicidés ». En effet, le véritable début de cette « *Pars Officina* » est un cahier de seize pages (sans foliotation originelle, ce qui peut laisser penser que la numérotation ancienne des feuillets eut lieu après la reliure originelle) de rubriques sur différents types de décès (cantonnées à des listes de noms, sans aucun développement), erronément placé à la fin, entre l'avant-dernière et la dernière page des *Præcepta* poétiques (cf. 11c). Ce déplacement inopportun est confirmé à la fois par une note ancienne au bas de la page précédant ce cahier (f. 303 v° mod., cf. *infra*, appendice et la note et par une réclame située à la fin de ce cahier (f. 311 v° mod.: « *De his qui se occiderunt* »).

<sup>79</sup> Les *PNC* sont également très révélateurs à cet égard: l'on trouve çà et là, dans les plans initiaux de rubriques, des références à des sources « encore à exploiter », peut-on comprendre, par le régent ou ses étudiants, à l'exemple de « Vola. 206 » (c'est-à-dire le f. 206 r° des *Commentarii urbani* de Volaterranus, voir notre note ci-dessous sur cette édition), qui suit la mention de Talus de Crète dans la rubrique *Cursores velocissimi* (*PNC*, f. 45 r° anc.), personnage ne faisant pas l'objet d'une notice dans les *PNC*, mais bien dans la rubrique correspondante dans l'*Officina* de 1520 (f. 209 r°). Une autre référence, citée au même endroit des *PNC*, révèle l'édition ou une des éditions des *Adages* utilisées par Textor (ou/et par les élèves en bibliothèque): « Heraclitus 163 Eras » doit renvoyer à l'adage *Citius usura currit quam Heraclitus* (1591 = II, 6, 91) effectivement cité au feuillet 163 r° de l'édition bâloise de 1513. Cette rubrique en cours d'élaboration révèle encore la mention « Tor », c'est-à-dire « Torrentinus » et son *Elucidarius carminum et historiarum* publié à plusieurs reprises avant 1516, sans que l'on sache assurément, là encore, s'il s'agit d'une indication de travail personnelle ou d'un renvoi destiné aux lecteurs et étudiants. Pour d'autres éditions récentes consultées par Textor, voir nos notes aux rubriques « *De vario funerandi ritu* » et « *Vestimenta* » en fin d'Appendice 4.

<sup>80</sup> On ne trouve parfois même dans les *PNC*, mais rarement, qu'une simple liste d'entrées, dont les notices explicatives ne seront jointes qu'à l'occasion de l'*Officina* imprimée (ex. f. 65 r°, rubr. *Legislatores seu qui leges populi condiderunt*).

prudemment omise dans l'édition imprimée sortie au cours de la sixième année de règne de François I<sup>er</sup>.

L'objectif, lui, reste identique entre les deux états de l'*Officina*: fournir à l'étudiant des lieux communs et des *exempla* destinés à enrichir sa culture, ses discours ou ses poèmes. Quant à la méthode de fabrication de cette encyclopédie de *loci communes*, nul doute, au-delà du bon sens même, que Textor suive spécifiquement les prescriptions érasmiennes adressées au maître de collège, dans le *De ratione studii* par exemple<sup>81</sup>: pour une *ratio colligendi exempla* efficace (cf. *De copia*, II, ASD, I/6, p. 258 et s., spéc. 258, l. 518-519), le maître de collège préparera à l'avance des « fiches » de lieux communs et autres rubriques, où il inscrira et classera, au fil de ses lectures nombreuses et variées, toute information jugée utile à la formation de la jeunesse.

Vers la fin de cette large section du manuscrit figurent deux chapitres totalement inconnus à ce jour, plus moralisateur, pour l'un, et plus théorique, pour l'autre, que les rubriques habituelles de l'*Officina*: les *Dicta sapientum* et les *Praecepta* poétiques.

#### 11b. Recueil de sentences (inédit)

*Dicta sapientum, philosophorum, aliorumque hominum scitu digna ad morum, lingu<a>e et sermonis cultus magnopere conducentia* (f. 144 v°-155 r° / 290 v°-301 r°).

Comme l'intitulé de cette section l'indique, le but de cette vingtaine de pages est de fournir un recueil pratique de sentences destinées à polir l'éducation et le discours de la jeunesse studieuse. Le régent mentionne ses sources (complètement étrangères au recueil de *Dicta sapientum* traduit par Érasme): Volaterrano (Raffaele Maffei) pour la majeure partie, mais aussi Diogène Laërce et le *De honesta disciplina* de Pietro Crinito<sup>82</sup>.

#### 11c. Précis de métrique (inédit)<sup>83</sup>

*Pr<a>ecepta orrandis carminibus apprime necessaria* (f. 155 v°-157 v°<sup>84</sup> / 301 v°-303 v°).

Ces « préceptes », précédés chaque fois d'une définition générique, portent sur les genres poétiques et mètres suivants, dans un ordre choisi et assumé (du plus léger ou facile au plus grave et plus strict): l'élegie (*elegiacum carmen*, cinq préceptes), l'épopée (*heroicum carmen*, cinq préceptes, puis quatorze autres communs aux vers élégiaques et héroïques), suivies de définitions plus ou moins circonstanciées sur l'épithaphe, la satire (critique), l'épithalame, le vers saphique, la tragédie, l'épigramme et le panégyrique.

<sup>81</sup> Cf. ASD, I/2, p. 120, l. 6-8: (...) *ante locos et ordines quosdam ac formulas in hoc paratas habeat, ut quicquid usquam inciderit annotandum, id suo asscribat ordini.*

<sup>82</sup> Certains intitulés de thèmes (ex. *modestia*, f. 151 v°) sont accompagnés d'un chiffre qui n'est autre que le numéro du feuillet correspondant dans les *Commentarii urbani* de Volaterranus, dans l'édition de Josse Bade de juillet 1511 (ou peut-être l'identique parue en septembre 1515, mais en tout cas pas la *princeps* romaine de 1506). On ignore si ces références résultent d'indications orales fournies par Textor, qui, assurément, devait posséder personnellement cette source abondante de l'*Officina*, ou des étudiants, qui pouvaient sans doute disposer de ce fort volume dans la bibliothèque du collège de Navarre.

<sup>83</sup> Voir notre édition commentée du texte en Appendice 2.

<sup>84</sup> Le f. 157 v° n'est, en fait, que l'avant-dernière page des *Praecepta*, la dernière se trouvant située par erreur (sans foliotation ancienne; f. 312 r° mod.) après le cahier d'ouverture mal placé de la partie *Officina* (cf. *supra*).

Tableau comparatif entre état actuel et état originel supposé des *PNC*

Ordre actuel	Ordre originel
<i>Epigramma in Zoilum</i>	--
<i>Distichon in fures</i>	--
Préface	Préface
<i>Oratio Angli</i> (et la réplique)	<i>Oratio Angli</i> (et la réplique)
<i>Synonymia</i>	<i>Oratio de Romani imperii laudibus</i> <i>Oratio Galli responsiva</i>
21 pièces versifiées	21 pièces versifiées
12 <i>Epistolae</i>	12 <i>Epistolae</i>
<i>Oratio de Romani imperii laudibus</i> <i>Oratio Galli responsiva</i>	Adages, lieux communs <i>Comparationes</i> et <i>Similitudines</i>
Adages, lieux communs <i>Comparationes</i> et <i>Similitudines</i>	<i>Officina princeps</i> (avec <i>Dicta</i> et <i>Praecepta</i> )
<i>Officina princeps</i> (avec <i>Dicta</i> et <i>Praecepta</i> )	<i>Synonymia</i>

## IV. ANALYSES ET HYPOTHESES

Dans les lignes suivantes, nous tenterons de dégager, à la lumière de la préface (voir App. 1) et d'autres éléments internes, les différentes hypothèses et problématiques suscitées par les *Progymnasmata Navarriensis Collegii* eu égard aux contenus et à leur paternité, à l'originalité, ainsi qu'à la finalité de ce manuscrit.

*Contenu*

Contrairement à l'esprit des *Progymnasmata* antiques, on n'observe pas clairement dans nos *PNC* de gradation dans la difficulté (peut-être à l'exception de la structure interne des *Praecepta*), mais plutôt une cohabitation de matières grammaticales et rhétoriques distinctes. De contenu éminemment grammatical et rhétorique, la part édifiante des *PNC* semble réduite aux *Dicta sapientum*. C'est surtout dans ses cent quarante-neuf *Epistolae* et ses vingt-quatre *Dialogi* que Textor déversera son enseignement moral, rôle attendu d'un régent de collège. Sans pouvoir tirer de conclusion sur ce point précis, notons néanmoins l'absence totale de ces *Dialogi* et même de toute forme dialoguée dans les centaines de pages du manuscrit, que cette absence s'explique par une rédaction de son œuvre dramatique postérieure à 1516, ce qui étonnerait vu leur ampleur, par un choix pédagogique ou éditorial délibéré ou, plus simplement, par une disparition de ces pages.

*Du caractère oral et théâtral des Progymnasmata*

La préface ne laisse planer aucun doute sur le fait qu'elle ait été écrite pour être dite ou après avoir été dite en public et, par ailleurs, sur l'oralité du contenu qu'elle présente et introduit: le verbe *audire* à plusieurs reprises ou encore l'expression *verba facere* montrent à suffisance que ce texte était dit sur la scène face à la *corona* rassemblée dans les murs du collège. Mais ce sont bien les *Progymnasmata* dans leur ensemble qu'il s'agit d'« écouter en silence » (voir la fin du texte *progymnasmata... audiemus*). Or, des parties entières des *PNC* ne sont manifestement pas vouées à être récitées et dites à voix haute au théâtre ou au cours de festivités scolaires, à l'exemple des centaines de synonymes ou des rubriques de l'*Officina*. Le terme *Progymnasmata* intitulant la préface ne porterait donc pas, *a priori*, sur l'ensemble du document manuscrit tel qu'il apparaît aujourd'hui.

*Que recouvre exactement le terme « Progymnasmata » dans les PNC ?*

La préface parle bien d'un programme progymnasmatique fondé sur *tria argumenta*, c'est-à-dire, sans doute, les trois *Orationes* contenues dans le manuscrit<sup>85</sup> – pour l'*Oratio Angli* c'est certain, puisque l'Anglais est introduit à la fin même de la préface – sans que l'on puisse exclure totalement quelques *epigrammata* et autres poèmes renfermés dans le manuscrit, susceptibles d'être dits, proclamés, récités ou encore joués.

Si la préface porte donc bien uniquement sur des *progymnasmata* sous forme d'une trilogie à vocation orale et dramatique – les *orationes*, initialement groupées – il faut alors conclure que les autres pages, très majoritaires, formaient une *pars* distincte de par sa nature et sa finalité. Comme on l'a dit, son contenu même – par exemple, des listes interminables de synonymes – n'était en rien destiné à des acteurs sur une scène, mais bien plutôt à la lecture ou à la consultation individuelle. Des indices internes viennent corroborer, si besoin, cette affirmation, comme la mention des *legentes* auxquels s'adresse l'auteur de l'*Officina* (f. 112 r°, anc. 110 r°).

#### *Une structure en deux compartiments*

Les *PNC* actuels forment un objet autonome et cohérent: nul besoin, par exemple, de subodorer une *Poetica* disparue – comme celle de Dubois, tout aussi indépendante de ses propres *Progymnasmata in artem oratoriam* (même si l'auteur fait explicitement le lien entre ses deux ouvrages<sup>86</sup>) – à laquelle il faudrait coupler cet outil pratique, pour former un tout théorique et pratique. En effet, les *PNC* ont leur part de théorie (ex. les *praecepta* poétiques) et de listes lexicographiques à ingurgiter telles quelles (ex. synonymes), mais aussi de pratique, par le biais des divers modèles rhétoriques et poétiques proposés.

Ainsi, à côté de cette partie plus pratique, littéraire ou encore rhétorico-poétique (*orationes, carmina, epistolae*) – tout ce qui, en somme, pouvait être récitable à voix haute, voire dit sur scène sans risquer de lasser – l'*Officina* en germe et le grand chapitre « synonymie » forment donc un bloc plus théorique, grammatical et encyclopédique<sup>87</sup>: seuls porteurs de la foliotation ancienne, ces deux grands pans peuvent également avoir constitué originellement une partie autonome et, dans un second temps, avoir été joints au reste en fin de volume, après les diverses sections rhétoriques, poétiques et dramatiques, plus pratiques ou littéraires en somme (voir notre schéma de reconstitution plus haut).

Cependant, les aspects formels, comme la relative uniformité de l'écriture, de l'encre et du papier ou encore la répartition régulière des miniatures et armoiries, incitent à voir l'état actuel comme l'état originel du document, moyennant une redistribution des sections, par exemple lors du changement de reliure.

#### *Datation du manuscrit*

La seule indication chronologique explicite à notre disposition est cette mention « Anno domini 1516 » figurant au titre de la préface.

Il peut s'agir de l'année où fut terminée la rédaction du manuscrit, ou bien du millésime de la « promotion » des auteurs, lorsqu'ils furent en première sous la férule de Textor. Dans ce dernier cas, on devrait sans doute dater le manuscrit d'un an ou deux après 1516, le temps de réunir et nettoyer les notes et de la réalisation même du manuscrit.

<sup>85</sup> Même si, pour être exact, les *PNC* comportent bien une *oratio* supplémentaire dépourvue d'intitulé, la réplique du Français à l'Anglais située à la suite de l'*Oratio Angli*, pour former donc un ensemble de deux doubles *orationes* en miroir opposant, l'une, Anglais et Français, l'autre, Français et Italiens.

<sup>86</sup> Dans l'épître dédicatoire de la *Poetica* adressée à son frère Jacques, à propos de la nécessité commune pour ces deux matières d'être exposées avec ordre.

<sup>87</sup> On pourrait aussi y ajouter les pages consacrées aux *Adagia*, ainsi que les *comparationes* et *similitudines*.

Toujours est-il que le contenu – au moins certains feuillets de l'*Officina princeps* – ne dut pas être rédigé avant 1515, puisque la notice biographique de Louis XII y figurant est explicitement posthume<sup>88</sup>.

#### Originalité et nouveaux apports

Outre le caractère unique à cette époque, à notre connaissance, d'un tel assemblage de matières, le manuscrit est riche de pièces et de contenus absolument inédits.

Sur le plan des études textoriennes, en effet, l'apport des *PNC* est tout bonnement essentiel. De fait, le manuscrit fournit un état premier ou antérieur d'une vaste encyclopédie en devenir (l'*Officina* publiée quatre ans plus tard) et des indications sur la genèse et la fabrication d'un tel ouvrage, ainsi que sur le travail d'historien et d'érudit compilateur que fut le jeune pédagogue (corrections, ajouts, retranchements, restructurations,...).

Par ailleurs, la part d'inédit est colossale et très diversifiée: outre des parties de la *grammatica* totalement inconnues sous sa plume (synonymie, *comparationes*, *similitudines*, explication d'adages, etc.), les *PNC* sont seuls à nous fournir son traité condensé d'art poétique (*Praecepta*), un long chapitre à vocation plus moralisatrice, mais aussi rhétorique (*Dicta sapientum*), ainsi que quatre vastes *orationes* très intéressantes notamment sur le plan « géopolitique » et culturel et quant aux opinions personnelles de notre Nivernais devenu Parisien sur les deux rivaux et ennemis historiques de la France (Angleterre et Italie), sans compter plusieurs centaines d'hexamètres et de distiques élégiaques absolument nouveaux.

#### Paternité des contenus

Si l'influence des théoriciens de l'éducation se fait naturellement sentir, spécialement celle d'Érasme (adages, épîtres-modèles, *copia verborum*,...), les *Progymnasmata* reflètent, pour leur grande majorité, un enseignement et des choix tout personnels à chaque page, ceux du professeur Textor (bien au-delà d'une éventuelle sélection opérée par les seuls *socii*), que ce soit dans la partie plus grammaticale et lexicale (règles énoncées, choix des entrées) ou dans la partie encyclopédique (rubriques). Cette dimension auctoriale, cet investissement personnel, sont naturellement encore plus marqués dans les discours, épîtres et pièces poétiques composés par notre régent.

Relativement personnelle également, la structure interne de certaines sections: comme dans le cas de ses futurs *Specimen epithetorum* et *Officina*, on peut être frappés, nous Modernes, par le désordre franchement anti-pédagogique ou, comme disait l'un des amis de Textor, l'« ordre arachnéen » de certaines rubriques, à l'image de la très consistante partie consacrée à la synonymie (sans ordre alphabétique ni thématique, ni index,...) ou des extraits d'auteurs cités, pour partie, sans indication de source et sans alinéa entre eux (cf. 11b): érudit à fiches, le passionné et graphomane Textor semble avoir exploité et dicté ses notes de travail comme elles lui tombaient sous la main, manque d'ordre auquel est peut-être venu s'ajouter celui d'étudiants quelque peu brouillons.

Orpheline de toute mention auctoriale claire et spécifique, la préface, on l'a dit, n'indique pas clairement l'instigateur ou l'auteur intellectuel ou concret de ce volume, tel qu'il nous est parvenu (pas de nominatif péremptoire, pas de signature). Les *Progymnasmata* conservés à Moscou peuvent constituer l'hommage d'une corporation entière, la *Societas grammaticorum Navarriensium*, à un professeur à n'en pas douter central et incontournable dans cette royale enceinte, un professeur qui n'a écrit que pour la jeunesse studieuse, en ce compris ses propres élèves, un professeur qui, entre autres,

---

<sup>88</sup> Cf. *supra*. L'événement du 1<sup>er</sup> janvier 1515 y est qualifié de « récent » (*rei novitas*, f. 77 r<sup>o</sup>).

faisait jouer à ses élèves quelques comédies et moralités, chaque année, sur les planches du collège<sup>89</sup>.

Cependant, l'identification de l'*auctor* (auteur ou garant) de chaque ligne ou presque des *PNC* nous paraît assurée: Textor. De fait, son nom figure en toutes lettres comme responsable des parties *Synonymia* et *Epistolae*, tandis que de nombreuses pièces poétiques des *PNC* lui sont attribuées en propre dans les éditions posthumes des *Epigrammata* (les seules subsistantes), sans oublier toute l'*Officina princeps* qui paraîtra sous son nom quatre ans plus tard<sup>90</sup>.

À considérer l'ample portion des *PNC* due assurément à Textor en personne, rien n'interdit de penser que la partie inédite soit également de son cru. Le style et la qualité poétique des pièces inconnues, notamment, sont, dans l'ensemble, tout à fait comparables aux pièces attribuées au régent. En outre, le caractère singulièrement érudit des *Orationes*, par exemple, nous semble exclure l'hypothèse d'une composition d'élève à peine sorti du cursus grammatical, même celui de l'époque<sup>91</sup>.

#### *Des témoignages personnels de Textor dans les PNC*

Comme dans l'*Officina* éditée en 1520, des *testimonia* personnels de l'auteur, exprimés à la première personne du singulier, se trouvent dans l'*Officina* des *PNC* (et pas ailleurs<sup>92</sup>) et viennent encore renforcer l'*auctoritas* textorienne sur le contenu du manuscrit.

Dans sa rubrique *Amicitia inter homines non cognatos* (f. 92 r°), Textor décrit, entre Auguste et Alexandre, la *domestica benivolentia* qui l'unit à Étienne Josmar en se qualifiant d'*author* dans le chapeau de la notice et en s'exprimant à la première personne du singulier<sup>93</sup>. De même en va-t-il de ses confidences livrées dans la notice consacrée à la mort soudaine de Jean Guilmerius survenue en 1512, cette fois à la première personne du pluriel, sur sa jeunesse scolaire passée à Corbigny sous la férule d'Hugo Viturellus<sup>94</sup>. Ces deux passages confirment bien, si besoin était, l'attribution de l'*Officina* au seul Textor, sans exclure même l'hypothèse d'une rédaction manuscrite personnelle de la part du régent de cette grande partie des *PNC*, voire de la totalité du document au vu de l'homogénéité de l'écriture observable tout au long<sup>95</sup>.

Ainsi, si chaque ligne du manuscrit ne fut pas écrite ou dictée directement par Textor, elle fut, d'après nous, relue et approuvée par lui, dans l'hypothèse plausible d'une composition ou partie de composition sortie des plumes de ses disciples – la meilleure copie, par exemple, ou les meilleurs extraits assemblés – qu'il se serait contenté d'amender. La préface, sur ce point, est assez circonstanciée: tout en réclamant l'indulgence de l'assistance pour la *pueritia* des acteurs du jour, le représentant des *primi grammatici* déclare notamment: « tout ce que nous présentons sur la scène a été façonné

<sup>89</sup> Les témoignages directs d'élèves à leur professeur ne sont pas légion et, à notre connaissance, inexistants sous cette ampleur et à cette époque. L'inverse existe çà et là, davantage sous la forme d'avertissement et de recommandation, à l'exemple plus tardif (1552) de la dédicace de Jean Calmus à ses étudiants de première année au collège de Lisieux (*adulescentibus primi ordinis lexovei*), à l'occasion de la parution d'une comédie écrite par lui (*Comoedia recenter edita, autore Ioanne Calmo*, Paris, Jean Gueulart).

<sup>90</sup> Née de la Rochelle (*Catalogue...*, *l.c.*, p. 223 et *Mémoires...*, *l.c.*, p. 32) a même attribué la préface à Textor, le texte, en fin de compte, le moins assuré d'être de la main de notre régent.

<sup>91</sup> En outre, comme il a été dit plus haut, deux de ces *orationes* sont probablement évoquées par Textor dans son *Specimen* en tant qu'œuvres personnelles.

<sup>92</sup> La première personne du singulier est employée à cinq reprises dans la préface, ainsi que dans les *Orationes*, mais rien n'indique qu'elle représente spécifiquement le régent de Navarre ou sa pensée.

<sup>93</sup> Dans la table des matières de cette copieuse rubrique (f. 86 v°) figurent également *ad locum* les initiales « RT », suffisamment explicites pour les destinataires du manuscrit (voir ill. n° 3 à la fin), ainsi que, à hauteur de la notice en question, son nom en toutes lettres (ill. n° 3bis).

<sup>94</sup> F. 121 r°. Ce témoignage autobiographique se retrouvera presque textuellement dans le *Specimen epithetorum* de 1518 (au mot *Mors*, f. 211 v°) et dans la rubrique correspondante de l'*Officina* de 1520.

<sup>95</sup> Sur la question du scripteur, voir ci-dessous.

sur l'enclume du professeur »<sup>96</sup>, ou encore, non sans (fausse) ingénuité, que tout ce qu'ils donnent à écouter – c'est-à-dire seulement une partie très minoritaire du manuscrit (*orationes*) – a pu être « examiné et affiné quelquefois par lui » (*ab eo visa et emuncta interdum*).

#### *Du ou des scripteur(s)*

La relative homogénéité de l'écriture incline à penser qu'une seule main, habile et bien plus exercée que celle d'un collégien, a rédigé l'ensemble. Ainsi, il nous semble exclu que le représentant des *Primi Grammatici*, qui prend de temps en temps la parole à la première personne du singulier dans la préface, soit la main des *PNC*. L'hypothèse d'un copiste mandaté par la corporation ou par Textor et salarié par la famille de Clèves, protectrice de leur compatriote nivernais à Navarre, paraît plus probable, même si ceci n'empêche pas que le maître en personne soit intervenu *a posteriori*, par exemple pour les menues corrections textuelles, d'une main sensiblement différente, visibles dans les trois pages de la préface et dans la première *Oratio*<sup>97</sup>.

#### *Quel statut pour ces primi grammatici: destinataires, initiateurs, acteurs ?*

Si le génitif de l'intitulé – *Primorum... grammaticorum... JRT discipulorum* – renvoie sans ambages aux « grammairiens de première année » (*primi grammatici*) disciples de Textor, en d'autres termes aux étudiants avancés de la *suprema classis rhetoricae* que notre *primus regens* eut effectivement en charge (comme nous l'apprend son frère Jacques dans l'épître dédicatoire des *Epitheta* de 1524), on peut se demander dans quelle mesure ce génitif est subjectif ou objectif, ou un peu des deux, en d'autres termes si ces étudiants sont les cibles de l'enseignement contenu dans le manuscrit et de ces « exercices préparatoires » ou/et si ces étudiants de « terminale » sont les initiateurs d'un document pédagogique qu'ils ont alimenté de leurs notes de cours, contrôlées et mises au propre pour le manuscrit, une sorte de memento grammatical et rhétorique à destination de tous les *socii* de la corporation grammairienne présents et à venir. Dans les deux cas, il faudrait vraisemblablement supposer que ces *primi grammatici* de 1516 sont des étudiants ayant déjà derrière eux cette année finale du cursus de grammaire et sont déjà inscrits dans le cycle suivant à la Faculté des Arts au moment de l'achèvement du manuscrit.

L'élément le moins incertain, en définitive, quant au rôle des disciples de Textor, membres de la *societas* grammairienne comme d'autres, c'est qu'ils ont pris part à la mise en scène (et sans doute aussi à l'écriture) de l'*Oratio Angli* et peut-être aussi des autres discours contenus dans le manuscrit, en se relayant pour les dire devant l'assemblée navarriste. À cet égard, la préface dévoile certaines pratiques scolaires de l'époque: voulant se donner du courage et justifier la présente entreprise, l'auteur du prologue évoque trois types de tentatives ou d'initiatives (*conantur*) dues à certains autres *socii* (sans précision aucune sur leur identité ou leur niveau) qui reflètent assurément le collège au quotidien: « foudroyer en vers épiques » (*heroicis fulminare carminibus*), « folâtrer en vers élégiaques » (*elegis lascivire*) et plus simplement « déclamer » (*declamare*).

#### Finalité(s)

*Un syllabus de consultation pour les grammatici ? Un recueil pour la noblesse ? Un support de cours pour Textor ou ses collègues ?*

Si la préface semble assez claire quant à l'identification de son déclamateur et de ses auditeurs, le contenu hybride des *PNC* entiers, théorique comme pratique, grammatical

<sup>96</sup> *Praeceptoris incude fabricatum est quicquid in theatrum deferimus* (f. 4 r°).

<sup>97</sup> Nous n'avons pas non plus écarté ci-avant l'hypothèse d'un manuscrit (partiellement) autographe, d'après les témoignages personnels de Textor, exprimés à la première personne, dans la partie *Officina* des *PNC*. Les corrections attestées au début du manuscrit peuvent également être de la main de l'un des possesseurs anciens du manuscrit, Pigenat par exemple.



comme « philosophique », fait, lui, immanquablement surgir des questionnements quant aux destinataires du volume et de ses enseignements.

En se fondant sur les seuls aspects formels du manuscrit, on peut déjà subodorer qu'il ne s'agit pas d'un cahier personnel de notes de cours, même remises au propre, dues à un écolier isolé, même soigneux<sup>98</sup>. La taille, la densité et le caractère peu maniable du volume, l'absence de dessins marginaux ou autres « agréments » (à l'exception unique d'une potence plus tardive et externe au document<sup>99</sup>) et, par ailleurs, de fautes d'orthographe ou de syntaxe (présentes en revanche dans le cahier flamand), l'infime quantité de ratures, ainsi que la présence de riches enluminures et de couleurs suffisent, vraisemblablement, à repousser l'hypothèse d'un simple cahier d'annotations estudiantin ou d'une sorte de recueil rassemblant, pour ainsi dire, les « fleurs grammaticales et rhétoriques » préférées d'un collégien.

Il ne semble pas s'agir non plus, pour évoquer la typologie synthétique des *notebooks* jésuites établie par Paul Nelles, de sommaires ou résumés de cours établis par l'étudiant ou le professeur, ni d'écrits destinés à soutenir la disputation philosophique ou théologique, ni de cahiers de composition pourvus de corrections professorales<sup>100</sup>, ni d'un support de cours annoté ou destiné à être annoté par l'étudiant, genre bien étudié par Anthony Grafton notamment, ou encore de « feuilles classiques » pour reprendre la terminologie de Marie-Madeleine Compère (pas une ligne imprimée, pas de *marginalia*, pas de notes interlinéaires, etc.)<sup>101</sup>.

Aucune indication explicite (dédicace, épître liminaire,...) n'amenant à penser que le manuscrit ait été destiné spécifiquement à un riche et noble collégien – même si l'on ne peut écarter l'hypothèse d'un manuscrit établi pour un jeune membre de la famille de Clèves, dont les armoiries sont bien présentes dans le volume – deux suppositions s'offrent à nous quant à la finalité de ce volume<sup>102</sup>. Le manuscrit était peut-être voué à intégrer la bibliothèque du collège et servir de *pecia* ou d'*exemplar*, texte-modèle contrôlé et validé par une autorité (le professeur) et destiné à la copie à l'intention de tout Navarriste intéressé par l'ensemble ou une section particulière (synonymie, lieux communs,...)<sup>103</sup>. Cependant, l'exceptionnel état de conservation actuel du manuscrit est *a priori* assez incompatible avec des manipulations par des générations d'étudiants.

Dès lors, on peut envisager que le volume des PNC ait constitué un support de cours pour Textor en personne (ou l'un de ses adjoints répétiteurs), des pages entières à dicter telles quelles aux diverses classes et promotions, selon leur niveau. Nous n'avons

<sup>98</sup> Il faut signaler la notable exception, plus tardive, des huit volumes de notes de cours de Claude Brun, étudiant au collège de Clermont (1578-1581), étudiés par Jean-Marc Chatelain dans le cadre de la journée d'études « Cahiers d'écoliers » (références en note initiale).

<sup>99</sup> En illustration du distique *In fures*, cf. *supra*. Cette potence est sans doute le fait de Pigenat qui signe son nom au bas de cette page. En matière de « dessins », tout au plus peut-on constater des bouts de lignes en forme de chenille et des ondulés prolongeant certaines initiales (notamment le haut des 'G'). Le format du manuscrit ne constitue toutefois pas, à lui seul, un argument péremptoire en faveur de cette hypothèse: quelques cahiers d'élèves ont des dimensions approchantes, à l'exemple de celui de Beatus Rhenanus.

<sup>100</sup> Cf. P. Nelles, *Libros de papel, libri bianchi, libri papyracei. Note-taking techniques and the role of student notebooks in the early Jesuit colleges*, dans *Archivum Historicum Societatis Iesu* 76/151 (janv.-juin 2007), p. 75-112, spéc. 107.

<sup>101</sup> Cf. M.-M. Compère (†) – M.-D. Couzinet – O. Pédeflous, « Éléments pour l'histoire d'un genre éditorial. La feuille classique en France aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles », dans *Institutions et pratiques scolaires dans la longue durée, XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles. Hommage à Marie-Madeleine Compère*, B. Noguès – P. Savoie (dir.) = *Histoire de l'éducation* 124 (oct.-déc. 2009), p. 27-49, spéc. 30.

<sup>102</sup> Une troisième voie, moins probable, consisterait à penser que Textor se servit de ce manuscrit ou d'une partie comme *exemplar* pour ses futurs imprimeurs. Le caractère soigné et prestigieux du manuscrit n'incite pas à le considérer comme un « brouillon » en vue d'une publication.

<sup>103</sup> Cf. M.-H. Jullien de Pommerol, « Livres d'étudiants, bibliothèques de collèges et d'universités », dans *Histoire des bibliothèques françaises. Les bibliothèques médiévales du VI<sup>e</sup> siècle à 1530*, A. Vernet (dir.), Paris, Éd. du Cercle de la Librairie, 1989, p. 93-111, spéc. 108.

cependant pas relevé de « mode d'emploi » pédagogique ou de notes marginales destinées à faciliter une éventuelle prestation orale. De même, rien n'indique que les *PNC* aient été « institués » au sein du collège de Navarre et soient devenus un document de référence ou un manuel utilisé par les autres régents.

Quoi qu'il en soit, les *PNC* offrent une image claire et concrète, loin de toute littérature promotionnelle ou apologétique, de l'enseignement grammatical et rhétorique dispensé dans un collège universitaire de Paris au début du seizième siècle. Si le lieu de pratique de cet enseignement est bien identifié dès le titre et relie ce document à un collège précis, on peut avancer sans trop se tromper que la matière présente dans ces nombreux feuillets n'était absolument pas étrangère à l'enseignement parisien et même français de même niveau et à la même période.

Les *Progymnasmata Navarriensis collegii* nous paraissent aujourd'hui, un demi-millénaire plus tard, tout à fait uniques de par leur objectif et leur contenu (y compris sur le plan quantitatif), singulièrement dans le cadre chronologique et la sphère culturelle étudiés. En attendant et en souhaitant que d'autres documents analogues surgissent des bibliothèques ou des greniers, nous espérons avoir levé un coin du voile sur ce pan méconnu de la culture scolaire « brute » des débuts de la Renaissance française et contribué à cette longue et périlleuse quête de la réalité des salles de cours contemporaines, en l'occurrence celles du régent Textor, un homme passionné qui consacra sa courte vie à l'enseignement et à l'humanisme et tout au long fit de sa classe un atelier de création.

## V. BIBLIOGRAPHIE CHOISIE

Le manuscrit (*PNC*)

*Progymnasmata Primorum Navarriensis Collegii Grammaticorum Ioannis Ravisii Textoris discipulorum. Anno domini 1516.*

Manuscrit conservé à la Bibliothèque d'État de Moscou, Fonds (Φ) 183, n° 938.

Principaux *Progymnasmata* évoqués

CHERLER = *Carmina seu Progymnasmata sacra* de Paul Cherler, quatrième et dernier livre d'un ensemble d'*Historiae sacrae*, Bâle, 1564.

CITTADELLA = *Petri Cittadellae Satyrae duae, somnia duo, dialogi tres, progymnasmata*, Venise, 1536.

EMSER = *Nobilium et ingenuorum puerorum epistolaria Progymnasmata epistolis centum numero* de Hieronymus Emser, Leipzig, c. 1509.

ÉRASME = *Progymnasmata quaedam primae adolescentiae Erasmi*, Leuven, 1521.

FABER = *Salomonis Fabri ThynoDanii Hyprensis Progymnasmata*, Anvers, 1563.

LINACER = *Linacri progymnasmata grammatices vulgaria* (orig. en angl.: London, J. Rastell, 1512).

LUSCINIUS = *Progymnasmata Graecanicae literaturae... pro studiosis iampridem concinnata* d'Ottmar Nachtigall (Ottomarus Luscinus), Strasbourg, 1517.

MORE = *Progymnasmata Thomae Mori et Guilielmi Liliï sodalium*, Bâle, J. Froben, 1518.

PALUDANUS = *Progymnasmata grammatices per Arnoldum Paludanum Lyntberiden, Gymnasiarchen scholae Divae Gudulae apud Bruxellam*, Anvers, 1532.

PETREIUS = *Progymnasmata artis rhetoricae, Ioannis Petreii Toletani una cum annotationibus in Senecae declamationes, controversias et deliberativas*, Alcalá de Henares, 1539.

PONTANUS = *Progymnasmata latinitatis sive Dialogi* de Jacob Pontanus (Spanmuller), Ingolstadt, 1588-1594.

REUHLIN = *Joannis Reuchlini Phorcensis Scaenica Progymnasmata, hoc est ludicra praeexercitamenta*, Bâle, J. Bergmann, 1498.

SYLVIUS (Dubois) = *Fran. Silvii Ambianatis oratoris clarissimi in artem oratoriam Progymnasmata*, Paris, J. de Gourmont, 1514.

VERREPÆUS = *Latinae linguae Progymnasmata sive prima exercitamenta* de Simon Verrepæus, Anvers, 1572.

*Christianae institutionis Progymnasmata* (sous-titrés *Prima exercitationes in parvulorum usum congestae et in decades xvi. distributae*) de Simon Verrepæus, Anvers, 1592.

## Études

BLAIR, A., « Student manuscripts and the textbook », dans *Scholarly knowledge. Textbooks in early modern Europe*, E. Campi et al. (ed.), Genève, Droz, 2008, p. 39-73.

COMPÈRE (†), M.-M. – COUZINET, M.-D. – PÉDEFLOUS, O., « Éléments pour l'histoire d'un genre éditorial. La feuille classique en France aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles », dans *Institutions et pratiques scolaires dans la longue durée, XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles. Hommage à Marie-Madeleine Compère*, B. Noguès – P. Savoie (dir.) = *Histoire de l'éducation* 124 (oct.-déc. 2009), p. 27-49.

DELCOURT, M. – HOYOUX, J., « Documents inédits sur le Collège Liégeois des Jéromites (1524-1526) », dans *Annuaire d'histoire liégeoise* 25 (1957), p. 933-979.

FUMAROLI, M., « Une pédagogie de la parole: les *Progymnasmata latinitatis* du P. Jacobus Pontanus », dans *Acta Conventus neo-Latini Amstelodamensis. Proceedings of the sec. intern. Congr. of neo-latin studies (Amsterdam, 19-24 August 1973)*, P. Tuynman – G.C. Kuiper – E. Keßler (ed.), München, 1979, p. 410-425.

GROOTE, I.M. – KÖLBL, B., « Glarean the professor and his students'books: copied lecture notes », dans *BHR* 73/1 (2011), p. 61-91.

HEATH, M., « Theon and the history of the *Progymnasmata* », dans *GRBS* 43/2 (2002-2003), p. 129-160.

HOYOUX, J., « Pédagogie et littérature dans les dialogues latins du seizième siècle », dans *Geschiedenis in het ondervijs* 7, fasc. 66-67 (25 juin 1962), col. 791-804.

JULLIEN DE POMMEROL, M.-H., « Livres d'étudiants, bibliothèques de collèges et d'universités », dans *Histoire des bibliothèques françaises. Les bibliothèques médiévales du VI<sup>e</sup> siècle à 1530*, A. Vernet (dir.), Paris, Éd. du Cercle de la Librairie, 1989, p. 93-111.

KRAUS, M., « *Progymnasmata* and progymnasmatic exercises in the Medieval classroom », dans *The classics in the medieval and Renaissance classroom. The role of ancient texts in the Arts curriculum as revealed by surviving manuscripts and early printed books*, J.F. Ruys – J.O. Ward – M. Heyworth (ed.), Turnhout, Brepols, 2013, p. 175-197.

LACOMBE, P., « La vie de collègue à Paris au XVI<sup>e</sup> siècle », dans *BSHP* 23 (1896), p. 40-44.

LECOINTE, J., « François Dubois et l'enseignement de la poésie au collège de Montaigu », dans *Nouveaux regards sur les « Apollons de collège ». Figures du professeur humaniste en France dans la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle [Actes du colloque international E.P.H.E./Université de Paris IV-Sorbonne, Maison de la Recherche de Paris-Sorbonne, 28-30 oct. 2010]*, M. Ferrand – N. Istasse (éd.), Genève, Droz, 2014, p. 23-34.

LETROUT, J., « La prise de notes de cours sur support imprimé dans les collèges parisiens au XVI<sup>e</sup> siècle », dans *Le livre annoté*, J.-M. Chatelain (éd.) = *Revue de la Bibl. nat. de France* 2 (juin 1999), p. 47-56.

MARGOLIN, J.-C. – PENDERGRASS, J. – VAN DER POEL, M., *Images et lieux de mémoire d'un étudiant du XVI<sup>e</sup> siècle. Étude, transcription et commentaire d'un cahier de latin d'un étudiant néerlandais (ms. 109 de la Réserve de la Bibliothèque Historique de la Ville de Paris)*, Paris, Trédaniel, 1991.

NELLES, P., « Libros de papel, libri bianchi, libri papyracei. Note-taking techniques and the role of student notebooks in the early Jesuit colleges », dans *Archivum Historicum Societatis Iesu* 76/151 (janv.-juin 2007), p. 75-112.

PASCUAL BAREA, J., « School *Progymnasmata* and Latin drama: *thesis, refutatio, confirmatio* and *laus* in the dialogue on the Conception of our Lady (1578) by the Spanish jesuit Bartholomaeus Bravo (1553 or 1554 – 1607) », dans *The early modern cultures of Neo-Latin drama*, P. Ford – A. Taylor (ed.), Leuven, Leuven University Press, 2013, p. 107-112.

PENDERGRASS, J., « Lettres, poèmes et débat scolaire de Germain Maciot, étudiant parisien du XV<sup>e</sup> siècle. Ms. Latin 8659 de la Bibliothèque Nationale de France », dans *Archivum Latinitatis Medii Aevi* 55 (1997), p. 177-270.

## VI. APPENDICES ET ILLUSTRATIONS

### Appendice 1: édition et traduction de la préface des PNC<sup>104</sup>

*Prefatio in Progymnasmata Primorum* || *Navarrensis Collegii Grammaticorum* || *Ioannis Ravisii Textoris discipulorum* || *Anno domini 1516.*

*Dubitavimus sepe numero nec adhuc usquequaque formidare destitimus an nobis in tam celebri virorum multiuga doctrina peditorum corona<sup>105</sup> verba facturis conciliandi favoris vestri gratia prologo esset utendum: an velut theatrum irritum, et murmure vacuum dubio procul habituris, sine maiori vestre benivolentiae aucupatione res ipsa ex abrupto tentanda veniret. Credidimus aliquandiu<sup>106</sup> vixque aliter nobis persuasimus, nichil tanta verborum periphraasi ad conciliandos auditorum animos opus esse, non quod benivolentiam vestram nichil nobis profuturam coniceremus, sed quod indubitata fide eam nobis, ut alumni vestris exoratum promitteremus ac polliceremur, atque eo magis quod si quid laudis modice laborum nostrorum primitie nobis attulerint, si quod preconium in doctrine vestre semine messuerimus ac collegerimus, eius vobis gratia omnis<sup>107</sup> veniat referenda. Si referenda veniret, putabamus sermonem nostrum vestre doctrine, vestrique laboris argumentum fore et effigiem<sup>108</sup>. Si effigies esset, vos honori vestro non posse consulere, nisi et nostrum patrocinari, nobis quoque notam non posse inurere, cuius participes non essetis ac videremini. Nichilominus tamen ubi nos animi suspensos diutule ea retinisset anxietas, censuimus tandem nostra interesse primum quicquam prefari, quum quod nobis ludibrio non minimo fore coniceremus, si tam arduum opus illotis (quod aiunt) pedibus ingrederemur, tum quod sciremus homines quosdam sinistri genii, et prepostere (ita dixerim) Minerve, nullis unquam declamationibus, nullis theatrorum spectaculis attentos posse assistere; nam si asterint temperare sibi non posse, quin vel obliquis oculis (si quid in aliis prosperum aut laudabile conspexerint) eli<m>ent<sup>109</sup>, aut si inornatum quicquam aut impolitum lingue puerilis lapsu hauserint, protinus crispa nare subsannent, quasi vero ab immatura etate matura omnia essent expetenda, aut nichil omnino pueritiae condonandum esset, que vix bonas literas supremis naribus olfecit, aut primoribus labellis degustavit. Illos ego nasutulos (etsi eorum [F. 3 v°] cachinni non pluris quam ventris crepitus estimandi sunt) magnopere vellem oratos, ut vel ipsi proclamaturi in circum prodirent, aut si declamantium verba boni consulere nolint, teatro iam nunc primum egrederentur, aut saltem maledicere desisterent, malefacta ne noscant sua. Nam si perperam de nobis quicquam locuti sint, etsi in civitate libera liberas esse linguas voluerit Tyberius, ostendemus sane suam esse formicis iram, idque nobis esse permolestum et eo quidem molestius, quo innocentibus nulliusque rei sibi consciis iniuriam fecisse, deterioris est<sup>110</sup> nature et gravioris flagitii. Quod si clavum clavo repercutere ipsi nequeamus, hac in re vos<sup>111</sup> nobis dare adiutores expedit, preceptores doctissimi. Scitis militum ignaviam, aut aliud quodvis ludibrium in expeditionis bellice primates sepe numero retorqueri, quod vel in hiis animandis frigidiores, aut consulendis non satis cautos sese prestiterint. Ita quoque vobis fortasse (si qua nobis inuratur nota, si quo aceto perfuderint nos histriones isti) idem impingetur opprobrium. In eadem estis navi. Eandem subitis aleam. Ut enim devoti furcis et patibulo filii parentibus vel omni<sup>112</sup> virtutum genere conspicuis magnam inducunt fuliginem, ita quoque notata in nobis (qui filii vestri et debemus, et volumus diu) inscitia non minimas nomini vestro tenebras afferet. Tales sumus, quales nos formastis. Erasmus veluti tabula rasa in qua nichil depictum est. Si quibus doctrine et morum coloribus nos ornaveritis, id ipsum vobis acceptum referetur. Si inter*

<sup>104</sup> F. [3 r°-4 r°]. Orthographe et ponctuation originales, abréviations résolues. D'après l'écriture et l'encre, les corrections sont le fait d'une autre main. Nous remercions Marc Smith (Éc.N.Ch.) de son secours précieux dans le déchiffrement de cette préface. Nous reproduisons la première page ci-après (ill. n° 1).

<sup>105</sup> Mot semble-t-il oublié et ajouté au-dessus de la fin du mot précédent.

<sup>106</sup> Initialement *aliquando*, avec 'o' biffé et surmonté de 'iu'.

<sup>107</sup> Mot placé au-dessus de *gratia* et *veniat*.

<sup>108</sup> Initialement *effigies* avec 's' final biffé et remplacé par le tilde de la désinence en -m.

<sup>109</sup> Notre correction pour l'erroné *elinent* (besoin d'un subjonctif après le verbe d'empêchement).

<sup>110</sup> *est* est ajouté au-dessus de l'espace laissé entre *deterioris* et *nature*.

<sup>111</sup> Le 's' de *vos* corrige un 'b', sans doute celui d'un *vobis* avorté influencé par le *nobis* consécutif.

<sup>112</sup> Mot écrit au-dessus d'un mot raturé (peut-être 'ex' ou le début raté du *virtutum* suivant, avec 'x' au lieu de 'r' en troisième position).

*clitellarios archadici gregis asinos numeremur, asinorum sane<sup>113</sup> pastores vocabimini. Utrius autem maius est ludibrium, eius ne qui ignarus et asinus, an qui agaso et asini rector vocatur? Vestrum est igitur honori nostro consulere, nisi et vestrum oderitis. Parentum loco vos veneramus, vobis ut equum est assurgimus, vos commendamus, reciproca igitur beneficii compensatio exigit, ut nos filiorum loco ametis, et honori nostro consulatis. Cui si fortasse advesemini<sup>114</sup>, quomodo alienum procurabitis? Si odiosa vobis filiorum et discipulorum virtus extiterit, quomodo aliena placuerit? Nichil igitur ut spero nobis de benevolentia vestra desperandum, nichil de favore diffidendum. Hec dixisse satis nobis videbatur, nisi quorundam recordie aut livori potius fuisset occurrendum, qui nichil probare, [f. 4 r°] et cedro<sup>115</sup> dignum ducere queunt, quod aliena Minerva sit emissum, aut si<sup>116</sup> conscientia pressius titillante quicquam probaverint, hoc aliena incude fabricatum dicere non erubescunt. Quid queso laborem alienum emendicabimus? Est ne ieiuna et gracilis adeo nostra Calliope, ut nichil prorsus non aliunde<sup>117</sup> vel correptum, vel demessum possit emittere? Agunt in circo socii, hic heroicis fulminare carminibus, elegis alius lascivire, declamare alius conantur. Quid ni idemtidem fecerimus? Sumus prepostero nati ingenio? Sumus deterioris nature quam illi? Nobis ne lapidea cervix, fragilisque cuniculi subsilientis memoria? Naturam ipsi ut novercam gemebundi argueremus, si nobiscum<sup>118</sup> peius quam cum ceteris esset actum. At preceptoris incude fabricatum est quicquid in theatrum deferimus. Hoccine credibile est, aut memorabile quemquem esse vel trivialis scientie ludimagistrum qui se ad hec infima nugamenta demittere, aut puerilium neniarum velit satagere? Id sane esset cubitales pigmeos proceri stature gygantibus comparare. Ingenue fatemur ab eo visa et emuncta interdum que vobis audienda proponimus. Facta vero ad aras usque inficiabimur. Desinant igitur garrere, desinant hii importuni oblocutores. Nostrum est quod afferimus, alienum nichil emendicamus. Ceterum sciverint omnes nos cum omnium gratia dicturos in medium prodisse. Neminem lesuri venimus, nemini iniuriam facturi. Si tamen fiat potenter propulsaturi. Sociorum progymnasmata eo silentio audiemus, quo nostris ipsi adstiterint. Tria lautum preteriti anni argumenta nobis accommodabimus, Terentium imitati qui Grecas Menandri comedias in suum usum detorsit. Si quid lingue lapsu protulerimus perperam, ingenue ipsi recantabimus. Jam ut aliquando rem aggrediamur, prodi in medium, orator Anglice, tueque legationis argumentum nunc primum edoce.*

<sup>113</sup> Mot corrigé sur un autre barré (*sine, sive* ?).

<sup>114</sup> La forme *adversamini* avait été d'abord écrite (a barré et surmonté de e).

<sup>115</sup> Indice d'une reliure des feuillets postérieure à l'écriture, les mots *et cedro* terminent la seconde page et entament la troisième, telle une réclame malencontreusement insérée dans le texte.

<sup>116</sup> Le mot *si* est écrit au-dessus de la ligne, juste à la fin de *aut*.

<sup>117</sup> Initialement *abunde* (barré et surmonté de *aliunde*).

<sup>118</sup> Cette leçon surmonte et remplace un *nobis* barré.

III. n° 1: la page initiale de la préface (f. [3 r°])

**Præfatus** in Progymnasmatum & Damorum  
 Nannænsis Collegii Grammaticorum  
 • Joannis Kunijj Cætoris Discipulorum  
 Anno domini 1516

**U**buamuis in seipsum / ut ad huc usque  
 fundare dixerunt in nobis in hoc celebri verborum  
 multitudine doctrina prædicantur verba facturus conciliandi fuerunt  
 tua gratia proleto est utendum: in verborum hæc tamque  
 et mirumque verborum quibus præter hæc habemus / sine miris ver  
 binuolentia incompatione: sed ipa de abrupto tentanda veniet.  
 Ceddimus aliquando: utque aliter nobis profuerint / nisi tanta  
 verborum præcipue ad conciliandi iudicium. immo ipse se:  
 non quod benevolentiam verborum nisi nobis profuerint coniterimus:  
 sed quod indubitata fore: tam nobis ut etiam verborum  
 præmittentur: ac proleto tamque utque et magis / et si quid candid  
 iudicium laborum nostrorum præmitte nobis attulerit: si quod  
 proleto in doctrina verborum præmittentur: ut collegimus:  
 eius verborum præter verborum referenda. Et ipse verborum:  
 præmittentur præter verborum / verborum doctrina verborum laborum præmittentur  
 fore et effugit. Et effugit est: vos habere verborum præmittentur:  
 nisi in verborum præmittentur: nobis quibus verborum non posse  
 dicitur: tamque præmittentur non verborum: ut verborum præmittentur  
 tamque verborum nisi nobis præmittentur verborum: ea verborum præmittentur:  
 Consequens tandem nostra verborum præmittentur quibus præmittentur: quod  
 nobis verborum non mirum fore: verborum / si tam verborum præmittentur  
 verborum (quod verborum) verborum verborum: tam quod verborum verborum  
 quibus verborum verborum / et præmittentur verborum: verborum præmittentur  
 verborum verborum verborum / verborum verborum præmittentur verborum: præmittentur  
 præmittentur: tamque verborum: tamque verborum: sibi non posse quibus verborum  
 verborum (si quod in verborum præmittentur: verborum verborum) verborum:  
 nisi in verborum quibus verborum: tamque verborum: tamque verborum: tamque  
 verborum: præmittentur verborum: verborum: verborum: verborum: verborum:  
 etate: verborum verborum tamque verborum: verborum: verborum: verborum:  
 verborum: verborum: verborum: verborum: verborum: verborum: verborum: verborum:  
 verborum: verborum: verborum: verborum: verborum: verborum: verborum: verborum:  
 verborum: verborum: verborum: verborum: verborum: verborum: verborum: verborum:



Préface aux Exercices préparatoires des grammairiens de première (année) du collège de Navarre, disciples de Joannes Ravius Textor

Nous avons souvent douté, et notre hésitation n'a encore connu aucun répit, quant à savoir si un prologue nous serait nécessaire en vue de gagner votre faveur, à nous qui nous apprêtons à parler devant une si illustre assemblée d'hommes dotés d'un savoir diversifié, ou si, sans aucun doute, conservant pour ainsi dire le théâtre dans le néant et vide de bruit, sans rechercher davantage votre bienveillance, la chose elle-même arriverait brusquement à l'essai<sup>119</sup>. Nous avons cru assez longtemps, et c'est à peine si notre conviction a changé, qu'il n'est nul besoin d'un bien grand détour de mots pour gagner les esprits des auditeurs, non que nous ayons eu l'idée que votre bienveillance ne nous serait en rien utile, mais parce que, infailliblement confiants, nous nous promettons et escomptions qu'elle nous revienne par le fait que nous sommes vos élèves, et d'autant plus que, si les modestes prémices<sup>120</sup> de nos travaux ont pu nous conférer un peu d'estime, si nous avons pu récolter et recueillir quelque louange à la source de votre savoir, toute cette reconnaissance vous parviendrait en retour. Si elle vous parvenait en retour, nous pensions que notre style constituerait de votre savoir et de votre labeur une preuve et un reflet. Si c'en était le reflet, (nous pensions) que vous ne pourriez veiller à votre honneur sans préserver aussi le nôtre, de même que vous ne pourriez nous entacher d'une marque<sup>121</sup> dont vous ne seriez ni paraîtrez responsable. Cependant, alors que cette préoccupation nous avait maintenus un petit moment dans l'indécision, nous n'en avons pas moins décidé, en fin de compte, qu'il était de notre intérêt de commencer par dire un mot au préalable, parce que, d'une part, nous avions l'idée que nous serions l'objet de moult risées si nous nous engageons dans cette entreprise si ardue, comme l'on dit, sans s'être lavé les pieds<sup>122</sup>, d'autre part parce que nous savons que certains hommes de méchant caractère et, pour ainsi dire<sup>123</sup>, d'une Minerve contraire<sup>124</sup> ne peuvent assister attentivement à aucune déclamation, jamais, à aucune représentation théâtrale; car chaque fois qu'ils y assistent, ils ne peuvent se retenir soit de limer de leur regards obliques (s'ils remarquent chez autrui quelque chose d'heureux et ou de louable), soit, s'ils happent, échappé d'une langue d'enfant, un mot sans apprêt ni raffinement, de s'en moquer aussitôt, le nez pincé<sup>125</sup>, comme si vraiment il fallait attendre seulement de la maturité d'un âge immature ou ne rien pardonner du tout à l'enfance qui a à peine flairé du bout du nez<sup>126</sup> ou goûté du bout des lèvres<sup>127</sup> les belles lettres. Moi, ces petits moqueurs<sup>128</sup> (même si leurs

<sup>119</sup> Comme l'intitulé de la préface le laisse entendre et la suite du texte le confirme, la première personne du pluriel employée dans ces lignes doit désigner les *grammatici* de la ou des classe(s) de Textor, ici représentés par l'un de ces étudiants (qui s'exprime plusieurs fois à la S1). Les destinataires, eux, sont la *corona* savante (voir ci-après) assistant au spectacle, c'est-à-dire le corps professoral du collège de Navarre. Voir aussi, plus loin, *praeceptores doctissimi* et la note. Textor lui-même semble ne pas avoir pris place sur la scène – rôle d'acteur indigne d'un professeur si l'on interprète bien un passage à venir dans la préface (cf. *infra* la note *ad loc.*) – même si, bien entendu, rien n'empêche de penser que les idées et le texte de cette *captatio benevolentiae* soient l'oeuvre du régent en personne.

<sup>120</sup> Topos des premières moissons littéraires, c'est également par *primitiae* (*frugum*,...) que Textor qualifie, dans leur paratexte respectif, les premières moutures de son épithétaire (*Specimen epithetorum*, 1518) et de son *Officina* (1520), à moins qu'il ne s'agisse d'autres *labores* dont nous avons perdu trace aujourd'hui. Cependant, ce terme vague et assez répandu doit renvoyer ici à des essais étudiants remarquables, à des pièces dialoguées ou encore épigrammatiques déjà jouées ou non sur les tréteaux de Navarre.

<sup>121</sup> D'infamie, bien entendu. Même image reprise plus loin.

<sup>122</sup> Cf. Érasme, *Adag.*, 854 (= I, 9, 54): *illotis pedibus ingredi*. Se dit du fait d'aborder une chose éminente (*res egregia*) en totale méconnaissance, en profane irrespectueux. Autrement dit, l'auteur se sert de cette préface pour apparaître plus « pur » (l'expression est d'origine religieuse), plus légitime face à son ouvrage, en reconnaissant sa dette notamment. Il y a peut-être aussi, au seuil de ce volume consacré à l'apprentissage de l'éloquence latine, une allusion à l'*opus arduum* dont Cicéron qualifiait son entreprise de l'*Orator* (33 et 75).

<sup>123</sup> Première prise de parole personnelle (*dixerim*) du représentant des élèves qui s'exprime encore en son nom à quatre autres reprises dans cette préface.

<sup>124</sup> Comme *genius* juste avant, sont ici visées les dispositions naturelles – voir, par exemple, les adages *invita, crassa* ou *pingui Minerva* – de l'individu qui « pense à rebours » et n'a de cesse de prendre le contre-pied de ce qu'il voit ou entend.

<sup>125</sup> Expression du mépris ou du dégoût par la contraction des narines, comme aussi avec d'autres éléments de la face (sourcil, front,...), cf. Érasme, *Adag.*, 748 (= I, 8, 48: *frontem contrahere*).

<sup>126</sup> Cf. Érasme, *Adag.*, 964 (= I, 10, 64: *summīs naribus olfacere*).

<sup>127</sup> Cf. Érasme, *Adag.*, 892 (= I, 9, 92: *primoribus labiis degustare*).

<sup>128</sup> Le diminutif de *nasutus* est un néologisme rarement attesté, notamment dans quelques correspondances humanistes, mais aussi, fait remarquable mais non conclusif sur la paternité de la préface, chez Textor lui-même, dans l'épître dédicatoire qu'il adresse à Charles de Tournon à l'occasion de son édition de l'*Erotopaegnon* de Girolamo Angeriano (c. 1521). Le terme sera introduit par Robert Estienne dans son *Thesaurus linguae latinae* (1531) et par Érasme dans son *De copia* en 1534 (cf. *ASD*, I/6, p. 58, l. 658).

[f. 3 v°] éclats de rire ne doivent pas être plus estimés que les grondements de leur ventre<sup>129</sup>) je voudrais les prier instamment<sup>130</sup> de venir eux-mêmes dans le cirque pour pousser leurs cris ou, s'il ne leur plaît pas d'être satisfaits des paroles des déclamants, de commencer par quitter dès maintenant le théâtre, ou à tout le moins de cesser leurs médisances, sous peine d'en apprendre sur leurs propres méfaits<sup>131</sup>. Car s'ils disaient le moindre mot de travers sur nous<sup>132</sup>, même si Tibère voulait que dans un État libre les langues soient libres<sup>133</sup>, nous montrerions bien que leur colère est pour les fourmis<sup>134</sup> et que cela nous est franchement pénible et en tout cas d'autant plus pénible qu'ils causent préjudice à des innocents conscients de n'avoir rien fait: cela relève d'une nature inférieure et de l'infamie par trop fâcheuse. Mais si nous ne pouvons nous-mêmes repousser un clou par un autre<sup>135</sup>, en ce cas il est de notre intérêt que vous nous accordiez votre soutien, très savants maîtres<sup>136</sup>. Vous savez que la mollesse des soldats ou n'importe quel autre outrage se reportent souvent sur les responsables d'une expédition guerrière, soit parce qu'ils se sont montrés trop froids dans leurs encouragements, soit pas assez prudents dans leurs conseils. Ainsi serez-vous, vous aussi, peut-être frappés du même opprobre, si nous sommes entachés d'une marque, si ces histrions nous arrosent de leurs sarcasmes. Vous êtes dans le même bateau<sup>137</sup>. Vous courez le même risque. Car, comme les enfants voués aux fourches et au patibule recouvrent d'une épaisse obscurité leurs parents même éclatants de vertus en tout genre, ainsi l'incapacité dont on nous marquera (nous qui devons et voulons être désignés comme vos fils) apportera, de même, d'immenses ténèbres sur votre nom. Nous sommes tels que vous nous avez façonnés<sup>138</sup>. Nous étions comme un tableau nu où rien n'était peint<sup>139</sup>. Si vous nous ornez des couleurs du savoir et de la morale, cela même vous sera imputé. Si nous sommes comptés parmi les ânes bâtés d'un troupeau arcadien<sup>140</sup>, à n'en pas douter on vous appellera pâtres des ânes. Pour qui est le plus grand outrage, celui qui est appelé ignare et âne ou le guide et maître de l'âne ? Il vous appartient donc de veiller à notre honneur, à moins que vous ne haïssiez aussi le vôtre. Nous vous respectons comme des parents, devant vous, comme il convient, nous nous levons, nous vous faisons valoir, la compensation de ce service entraîne donc en retour que vous nous aimiez comme vos enfants et vieilliez à notre honneur. Si vous deviez vous y opposer, comment vous occuperiez-vous de celui d'un autre ? Si la valeur de vos enfants et de vos disciples venait à vous importuner, comment celle d'autrui pourrait vous être agréable ? Ainsi donc, c'est mon espoir, il ne nous faut désespérer en rien de votre

<sup>129</sup> Critique des éclats de voix ou de rire des *imperiti* empruntée à Sénèque (*Ep.*, 91, 19), qui la reprend lui-même du Cynique Démétrius, son ami disciple de Diogène et de Chrysippe.

<sup>130</sup> Tour sans doute emprunté à la comédie ancienne, que Textor connaît par coeur, cf. Plaut., *Cas.*, 21-22; Tér., *Heaut.*, 26-27.

<sup>131</sup> Passage emprunté au prologue de l'*Andrienne* (v. 22-23), dans lequel Térence entend faire taire ses détracteurs en les menaçant de leur mettre le nez dans leurs bévues (méconnaissance de la tradition théâtrale d'imitation).

<sup>132</sup> *perperam quidquam loqui*: expression plautinienne (*Amph.*, 248).

<sup>133</sup> Propos sur la patience de Tibère à l'égard des critiques personnelles emprunté, moyennant une légère modification (*lingua et mens*), à Suétone (*Tib.*, 28, 1),

<sup>134</sup> Usage détourné, voire retourné, de l'adage *Est sua et formicis ira* (Érasme., *Adag.*, *Collect.*, 200). Cf. aussi Érasme., *Adag.*, 1431 (= II, 5, 31): *Inest et formicae et serpho bilis*. Contrairement au proverbe invitant à ne minimiser la colère d'aucun, même des plus petits êtres, Textor méprise l'ire de ses contradicteurs, qu'il estime insignifiante. On attendrait peut-être davantage le génitif *formicae* (ou *-arum*) et le sens de « colère de fourmi », le datif *formicis* paraissant « plaqué » tel quel de l'adage latin, lui-même copié du proverbe grec « Ἐνεστι καὶ μύρμηκι χολή » (cf. e.a. Zenob., III, 70).

<sup>135</sup> Adaptation de l'adage *clavum clavo pellerere* (Érasme., *Adag.*, 104 = I, 2, 4) exprimant le fait d'éliminer une chose négative (mal, peine,...) par une autre pour l'oublier ou la faire mieux passer.

<sup>136</sup> Puisqu'il s'agit des disciples de Textor, régent de rhétorique, ces *praeceptores doctissimi* doivent être, à tout le moins, tous les régents de grammaire officiant à Navarre dans les classes inférieures à celle de première et qui ont enseigné à ces élèves à présent sous la férule de Textor. Plus largement, sont peut-être interpellés également ici l'ensemble des professeurs de ce prestigieux collège, de manière à en défendre encore davantage sa réputation.

<sup>137</sup> Cf. Érasme., *Adag.*, 1010 (= II, 1, 10: *in eadem es navi*), expression du danger commun.

<sup>138</sup> Quasi-déification ou sanctification des interlocuteurs, si l'on se réfère au *Psaume* 138 (4): *tu formasti me et posuisti super me manum tuam*. La suite immédiate du texte incite à cette interprétation biblique ou du moins religieuse.

<sup>139</sup> Interprétation picturale possible (avec *colores* juste après), mais il s'agit aussi, bien entendu, de l'image bien connue de la tablette de cire vierge de toute inscription. Ce sont les mots latins mêmes des traductions et commentaires de cette célèbre sentence aristotélicienne sur l'intellect dans le *De anima* (III, 429b31–430a1), par exemple chez Bède le Vénérable (Migne, t. 90, col. 1020 a).

<sup>140</sup> Évocation de la stupidité innée des Arcadiens, comme dans l'adage *Arcadicum germen* (Érasme., *Adag.*, 2227 = III, 3, 27). Double déchéance que d'être un âne chez les ânes.



bienveillance, nous défier en rien de votre faveur. Il nous semblait en avoir dit assez à ce sujet, si ce n'est qu'il aurait fallu faire face à la déraison ou plutôt à la jalousie de certains qui [f. 4 r°] ne peuvent priser et considérer comme digne de l'huile de cèdre<sup>141</sup> rien qui ne soit sorti de l'esprit d'un autre, ou qui, si, leur conscience les dérangeant trop, ils prisent quelque chose, ne rougiront pas de dire que cette chose a été façonnée sur l'enclume d'un autre<sup>142</sup>. Pourquoi, voyons, irons-nous mendier le labeur d'autrui ? Notre Calliope<sup>143</sup> est-elle creuse et chétive au point de ne pouvoir sortir absolument rien qui ne soit pas saisi ou moissonné d'ailleurs ? Des compagnons<sup>144</sup> se produisent dans le cirque: ils entreprennent, l'un de foudroyer en vers épiques, un autre de folâtrer en vers élégiaques, un troisième de déclamer. Et nous ne ferions pas pareil ? Sommes-nous nés avec un génie contraire ? Sommes-nous d'une nature inférieure à la leur ? Avons-nous une nuque de pierre<sup>145</sup> et la frêle mémoire du lapin qui bondit<sup>146</sup> ? Nous-mêmes, en gémissant, nous accuserions notre nature, comme on le ferait avec une marâtre<sup>147</sup>, si l'on se comportait plus mal à notre égard qu'avec les autres<sup>148</sup>. Mais c'est sur l'enclume de notre professeur qu'a été façonné tout ce que nous présentons sur scène. Est-il croyable ou vraisemblable qu'un quelconque maître d'école, même au savoir grossier, veuille s'abaisser à ces très humbles bagatelles ou se donner de la peine pour des futilités d'enfants<sup>149</sup> ? Cela, vraiment, reviendrait à assimiler les Pygmées d'une coudée<sup>150</sup> aux Géants à la haute stature. Nous reconnaissons avec sincérité qu'il [notre professeur] a examiné et affiné<sup>151</sup> quelquefois ce que nous vous proposons d'écouter. Les faits, pour sûr, nous les nierons jusqu'aux autels<sup>152</sup>. Qu'ils cessent donc de jaser, qu'ils cessent, ces fâcheux contradicteurs ! Ce que nous apportons est de notre cru, nous ne mendions rien à autrui<sup>153</sup>. Du reste, que tous sachent que nous allons au public dans l'intention de

<sup>141</sup> Cf. Hor., *Arv*, 331-332 et Érasme., *Adag.*, 3054 (= IV, 1, 54: *digna cedro*). Le cèdre étant réputé imputrescible, son onction confère l'immortalité.

<sup>142</sup> Autre que le présent auteur, bien entendu. Textor utilisera pareillement l'expression *inculta fabricatum incude volumen* à propos de sa propre *Officina* (f. [A 6] v°, éd. 1520) dans un poème adressé précisément à un Clèves, le très jeune François.

<sup>143</sup> Ici considérée au sens large de Muse de l'éloquence et de la poésie, les matières centrales des *Progymnasmata*.

<sup>144</sup> C'est-à-dire probablement, au vu des exercices décrits, des membres de la *Societas grammaticorum* du collège de Navarre, à côté des *socii* de la Faculté des arts ou de celle de théologie. Le terme ne doit évidemment en rien évoquer la Compagnie des Jésuites, bien postérieure.

<sup>145</sup> Il s'agit avant tout ici de caractériser la brute « à la tête dure », physiquement forte mais à l'esprit faible et peu raffiné. L'image est peut-être dérivée du *populus durae cervicis* de l'*Exode* (32:9, les Israélites au cou rigide) ou à l'entêtement des femmes (cf. *Officina*, rubr. *Casibus aliis diversis mortui, s.v. Orpheus*).

<sup>146</sup> La courte mémoire du lapin, même si Textor, Érasme ou encore Polydore Virgile n'en disent rien, était proverbiale: l'expression « mémoire de connil » (*cuniculi memoria*) est sans doute due au fait que le lapin ou le lièvre, vite oublieux du danger, retourne vers le péril qu'il vient de fuir, comme si sa mémoire se perdait dans sa course, cf. e.a. *Dictionnaire étymologique, historique et anecdotique des proverbes et des locutions proverbiales de la langue française en rapport avec des proverbes des autres langues*, Bruxelles, 1850, p. 175, s.v. *lièvre*.

<sup>147</sup> La marâtre, personnage proverbialement haineux et haï, cf. e.a. Érasme., *Adag.*, 810 (= I, 9, 10: *flere ad novercae tumulum*) ou 1195 (= II, 2, 95: *novercae odium*). Il s'agirait donc d'incriminations sans fin.

<sup>148</sup> Les autres compagnons (*socii*), c'est-à-dire des gens d'un niveau de latin analogue, faut-il sans doute comprendre.

<sup>149</sup> Passage peu clair. L'orateur venant de reconnaître la dette des étudiants à l'égard du maître en ce qui concerne les textes qui vont être dits, il est difficile d'imaginer que les *infima nugamenta* et *pueriles naeniae* désignent précisément ces discours. Peut-être cette dépréciation ou cette (fausse) modestie porte-t-elle alors sur l'acte dramatique même, sur le jeu d'acteurs de collège réservé aux étudiants, les professeurs et auteurs des textes fuyant la scène. Mais si Textor a écrit cette préface et ce discours seul, il faut alors constater que le régent prévient ici les critiques en s'abritant derrière ses disciples.

<sup>150</sup> L'expression pléonastique *Pygmei cubitales* (cf. gr. πυγμαῖος) et la comparaison aux Géants a pu être inspirée par l'adage *Pygmaeorum acrothinia Colosso adaptare*, cf. Érasme., *Adag.*, 3090 (= IV, 1, 90)

<sup>151</sup> L'image est celle du nez que l'on mouche (*emuncta*) pour rendre le flair subtil.

<sup>152</sup> L'autel étant considéré comme un lieu sacramental et le dernier rempart contre le parjure, comme certains proverbes, notamment, en témoignent (Érasme., *Adag.*, 2110 = III, 2, 10: *Usque ad aras amicus*), on peut comprendre que les élèves ne dévoileront que contraints par Dieu les interventions du professeur ou encore les circonstances de composition, soit par orgueil, soit pour préserver leur enseignement au cas où ses propres passages seraient critiqués. Un mot raturé, placé après *vero*, devait préciser *facta*, si l'on devine bien sa désinence (-a).

<sup>153</sup> Le verbe *adferre* est vague, tout comme l'expression entière: après ce qui vient d'être dit sur la relecture par le professeur, il faut sans doute voir derrière *quod afferimus* assurément le jeu d'acteur et sans doute aussi plusieurs idées de l'*Oratio Angli*, voire certains passages textuels. Mais, encore une fois, la bonne qualité du

nous exprimer avec l'approbation de tous. Nous venons avec l'intention de ne blesser personne, de ne faire injure à personne; si toutefois le cas se présente, de nous défendre avec force. Nous écouterons les exercices préparatoires des compagnons dans le silence où eux-mêmes auront assisté aux nôtres<sup>154</sup>. Nous nous sommes approprié trois sujets de l'année passée<sup>155</sup>, imitant Térence qui détourna à son usage les comédies grecques de Ménandre. Si, par un faux pas de notre langue, nous proférons quelque chose de travers, avec sincérité nous le répéterons de nous-mêmes. À présent, pour enfin aborder l'affaire, viens au public, orateur anglais, et apprends-nous d'emblée l'objet de ton ambassade<sup>156</sup>.

## Appendice 2: édition des *Praecepta* poétiques<sup>157</sup>

Bien plus réduites et modestes que les contemporaines *Ars versificatoria* (1511) de Despautère<sup>158</sup> ou encore *Poetica* (1516) du régent de Montaigu François Dubois, et que nombre de traités humanistes de versification antérieurs (Nic. Perotti, Fr. Maturanzio, Fr. Negri, etc.), ces six pages d'art poétique ou plutôt métrique, peut-être dictées telles quelles ou prévues pour la dictée en classe dans le cadre d'une ou plusieurs séances théoriques, ou encore destinées à une consultation ponctuelle et rapide, n'en partagent pas non plus l'objet, la structure, la forme (prose uniquement), ni le texte.

En effet, après analyse comparative avec des traités antiques, médiévaux et *recentiores* (voir ci-dessus, mais aussi: *De centum metris* de Servius, *Ars metrificandi* ou *versificatoria* de Robert Gaguin, *Versilogus* d'Antonio Mancinelli, ...), la grande majorité de ces lignes nous paraissent, *a priori*, inédites et du cru du jeune régent, par l'intermédiaire ou non de ses étudiants zélés. Le fond n'est pas novateur – l'originalité ne constituait sans doute pas un critère primordial dans le cadre d'un cours de collège – et se rapproche, spécialement dans les chapitres consacrés aux vers élégiaques et héroïques, de la *familiaris interpretatio* de l'*Art poétique* d'Horace procurée par Josse Bade, voire même emprunte quelques brefs passages au grammairien Diomède, source de nombreux humanistes en cette matière.

L'objectif pratique de ces pages est de fournir, dans un canevas volontairement synthétique, les règles poétiques réputées primordiales et incontournables – et seulement celles-ci – permettant de lancer tout candidat-poète sur les voies de la création, ou d'en limiter les écueils. On y trouve, outre des définitions strictes et des exemples de grands modèles ayant eu recours à tel ou tel vers ou genre poétique, des considérations essentiellement métriques et prosodiques, mais aussi esthétiques et rhétoriques (selon les circonstances, du bon ou du mauvais usage de l'épithète, des synonymes, des figures de rhétorique, etc.).

---

latin et la forte érudition des *Orationes* amènent à penser que le maître est intervenu bien plus souvent que « de temps en temps » (*interdum*).

<sup>154</sup> Mise en garde dirigée précisément sur d'autres *socii*, concurrents potentiellement bruyants, et non sur la docte assemblée évoquée au début. Sont peut-être visées ici d'autres classes de *grammatici* (forcément plus jeunes que les étudiants de Textor) ou la *societas* des artiens de Navarre.

<sup>155</sup> Le critère de l'inédit n'était donc pas tout à fait de mise au cours de ces représentations annuelles. Comme dit plus haut, les trois *argumenta* en question peuvent correspondre soit aux trois parties de l'*Oratio Angli* immédiatement consécutive, soit aux trois grandes *Orationes* des PNC, même si deux d'entre elles, également sans foliotation ancienne, se situent plus loin dans le manuscrit (notre n° 8 *supra*). Le *lautum* du texte est incompréhensible (bourde pour *tantum* ?).

<sup>156</sup> La préface se termine donc avec cette interpellation adressée directement à l'ambassadeur anglais qui va invectiver le Français, c'est-à-dire la nation française, comme nous l'apprend l'intitulé complet de l'*Oratio Angli* déjà citée (cf. *supra*, notre n° 4), situé juste au-dessous de la préface, au bas de la même page. Il s'agit sans doute du premier acteur parmi d'autres *socii* chargés de réciter à tour de rôle ce long texte.

<sup>157</sup> F. 155 v°-157 v° (anc.) / 301 v°-303 v° (mod.). Nous avons gardé les graphies originales, résolu les abréviations et ajouté des majuscules aux noms propres, ainsi que quelques signes de ponctuation propices à la clarté.

<sup>158</sup> Et encore plus simples ou simplistes que les cinq pages d'*Isagoge seu Introductio facillima* de Bade au traité de Despautère, parues avec ce dernier la même année que nos PNC, chez l'imprimeur parisien.

L'intérêt principal de ce mémento réside donc dans sa valeur documentaire, puisqu'il s'agit là d'un précis émanant du milieu scolaire et, partant, une référence pour ainsi dire unique eu égard à la *poetica* et son enseignement dans les classes. Enfin, il faut pointer certaines qualités, comme un sens remarquable du résumé, des aménagements pédagogiques (préceptes communs, différences entre mètres) et des inventions d'*exempla* personnelles, spécialement pour illustrer des maladresses poétiques à éviter.

Precepta ornandis carminibus apprime necessaria

Quoniam sunt multiplicia carminum genera, ut pote heroicum, satyricum, tragicum, comicum, elegiacum et alia id genus permulta imprimis consyderandum quis stilus, quae dicendi ratio, quis procedendi modus in uno quoque debeat observari. Ab elegiaco igitur tamquam a faciliore et magis torto sumemus exordium.

#### De elegiaco carmine

Elegia seu elegeia cantus est miserabilis et lugubris a Graeca dictione eleos quae miserationem significat. ¶ Elogo enim carmine scribuntur res lamentabiles ut pote exequie et amores hinc Horatius in arte poetica<sup>159</sup>: *Versibus impariter iunctis querimonia primum, Post etiam inclusa est voti sententia compos.* Elegi autem carminis quis inventor fuerit ignoratur eodem dicente<sup>160</sup>: *Quis tamen exiguos elegos emiserit author, Grammatici certant et adhuc sub iudice lis est.* Sunt tamen <qui> Theoclem Naxium quum insaniret credunt invenisse<sup>161</sup>, dubium est tamen.

#### Primum preceptum

Carminis elegiaci stilus pariter et dicendi modus facilis esse et heroico quidem remissior debet.

#### Secundum

Cavendum est etiam ut, si fieri possit, substantivis addantur et preponantur epytheta, i.<e.> adiectiva convenientia, nec tamen opus est carmen nostrum ullis scaterere ut propter dictiones, argumentum et materiam variemus. Prestat enim inventioni materie et deductioni quod dictionibus inservire.

#### Tertium

Summopere preterea venit observandum ut senten<ti><sup>a</sup> nostra[m]<sup>162</sup> duobus claudatur carminibus sic ut ad tertium nichil reservetur. Secus enim viciosum et ineptum esset carmen, ut hic: *Mitto tibi nostre vilissima carmina muse, Hec periuundo tu, studiose pater, Accipias vultu*<sup>163</sup>.

#### Quartum

Studendum est insuper ut substantiva sint adiectivis vicina sic, quod non sit multiplex aliarum dictionum interpositio, ut in hiis patet: *Permulto lapsa dilectis ipse ego misi, </> Tempore discipulis corde lubente libros.*

#### Quintum

Ultima penthametri carminis, si fieri potest, dictio sit dissillaba. Trisillaba enim carmen ipsum dedecorat nisi precesserit dictio monosyllaba, ut hic: *Plurima dilectis carmina dat sociis*<sup>164</sup>.

#### De carmine heroico

Carmen et opus heroicum illud est quo preclara heroum, magnorum principum facinora<sup>165</sup> et bella describi solent. Cuiusmodi sunt Aeneis Virgiliana, Achilleis et Thebais Statianae, Lucani Pharsalia, Ilias et Odissea Homerica. Ad huius autem carminis cultum et venustatem talia dantur precepta.

#### Primum carminis heroici preceptum

Carminis heroici stilus elegiaco debet esse gravior nec eo est utendum nisi gravis materie dignitas exigat.

#### Secundum

<sup>159</sup> V. 75-76. On comparera la présente définition du vers élégiaque à celle que Textor donne dans son épithétair (s.v. *elegia*, éd. 1524): *cantus lamentabilis, quo amorum et exequiarum describuntur querimoniae, diciturque a Graeco verbo ελεεω, id est misereor.*

<sup>160</sup> Hor., *Arx*, v. 77-78.

<sup>161</sup> Cette dernière hypothèse se trouve textuellement (avec un relatif, omis ici) dans le commentaire de Josse Bade à l'*Art poétique* d'Horace, que Textor a pu exploiter, par exemple, dans l'édition parisienne (J. Bade/J. Petit) des œuvres d'Horace de 1503 (Partie *De arte poetica libellus*, f. 8 r°).

<sup>162</sup> L'accusatif est impossible ici. L'abréviation de ce possessif est distincte des autres occurrences dans le manuscrit. Quant à *senten<ti>*<sup>a</sup>, nous hésitons avec le non classique *sentim<ent>*<sup>a</sup>, mais il faudrait alors supposer une omission du tilde sur *claudatur* pour en faire un pluriel.

<sup>163</sup> L'ensemble est donc fautif, car l'idée ou le message s'étale sur un troisième vers (*accipias vultu*).

<sup>164</sup> On aura noté l'épithète avantageuse accolée aux *socii*, par eux-mêmes ou Textor.

<sup>165</sup> *Heroum principumque facinora* est l'expression même du commentaire d'Horace déjà cité (f. 8 r°).

In hoc etiam carmine magni refert quibus utamur pedibus. ¶ Si enim describendus esset repentinus belli aut tubarum clangor aut ictuum violentia dactilicis pedibus potius quam spondaicis esset utendum, ut hic<sup>166</sup>: *Arma fremunt, litui resonant, ferit ethera clamor.* ¶ *Hinnit equus, feriunt pedibus moribunda videres Corpora et in mediis prostrata cadavera.*

Tertium

Venustum quoque erit hoc carmen si dactilicis pedibus interponantur spondaici, ut hic ¶ *Fit via vi rumpunt aditus primosque trucidant*<sup>167</sup>. Si vero languida quedam et lugubris occurrat materia puris spondaicis licebit uti: *Sunt apud infernos tot milia formosarum*<sup>168</sup>.

Quartum

Hoc inter elegiacum et heroicum maxime servandum est discrimen ut videlicet in fine cuiuslibet carminis elegiaci possit esse punctus et orationis terminus. In heroico vere secus est dicendum. Carmina enim debent esse conchatenata et coniunctionibus variis compacta, ut hic *Arma virumque cano*<sup>169</sup>.

Quintum

Carmen heroicum rarissimis debet epythetis aspergi contra elegiaci naturam.

Precepta elegiacis et heroicis versibus communia<sup>170</sup>

Primum

Unica monosyllaba dictio rarissime finem carminis debet occupare, nisi fortasse rei gravitas exigat, ut hic: *Procumbit humi bos*<sup>171</sup>. Due vere carmen possunt terminare, ut hic: *Michi iussa capessere fas est*<sup>172</sup>, *Et adhuc sub iudice lis est*<sup>173</sup>.

Secundum<sup>174</sup>

Infinitivus vocis active finem carminis occupans carmen ipsum reddit indecorum, ut hic patet: *Ante alios omnis studui te semper amare, Et plerumque tibi munera multa dare*<sup>175</sup>. Secus est de infinitivo vocis passive.

Tertium

Iste mea, tua, sua, nostra, vestra inepte carmen terminant, ut hic patet<sup>176</sup>: *Plurima per causam pertulit iste mea.*

Quartum

Dictio plures syllabas habens quam tres inepte in fine carminis exametri ponuntur ut hic: *Excruciat pectus quam maxima sollicitudo.*

Quintum

In carmine, si fieri potest, vitandus est rythmus non tamen eo usque vitandus ut vel ob id unum carmen nostrum videatur coactum et materia immutata. Committitur autem quum prima syllaba tertii pedis eiusdem est soni cum ultima carminis, vel quum duo carmina se consequentia habent eundem finem. Est autem triplex in sono syllaba et dictionibus equivocis rythmus in sono ille est qui duas complectitur syllabas eundem sonum habentes, ut hic: *Bella per amathios plusquam civilia campos*<sup>177</sup>. Et hic est minus viciosus rythmus in syllaba qui duas habet easdem syllabas correspondentes, ut hic: *Scribere clericulis paro doctrina*

<sup>166</sup> Source non identifiée. Peut-être une création personnelle.

<sup>167</sup> Virg., *Én.*, II, 494.

<sup>168</sup> Prop., *Élég.*, II, 28, 49. Exemple repris plus loin (onzième précepte commun) à propos du spondée à l'avant-dernier pied (*formōs-*).

<sup>169</sup> Premiers mots de l'*Énéide*, bien entendu.

<sup>170</sup> Disposition pédagogique, au demeurant assez rare, destinée à faciliter l'étude, en identifiant mieux les points communs et dissemblances entre divers types de mètres.

<sup>171</sup> Fin de *Én.*, V, 481.

<sup>172</sup> Fin de *Én.*, I, 77.

<sup>173</sup> Fin de Hor., *Ars*, v. 78.

<sup>174</sup> À partir d'ici, les préceptes sont toujours numérotés, mais plus distingués sous la forme d'alinéas. Pour la clarté, nous maintenons ce système.

<sup>175</sup> Des exemples paraissent ici superflus, mais le scrupuleux régent semble avoir inventé rapidement ces deux vers en soutien didactique à ses élèves. La suite réserve encore quelques *exempla* créés pour l'occasion, semble-t-il en l'absence de correspondance dans les sources (que nous renseignons systématiquement quand il y a emprunt) et au vu de leur pauvreté littéraire et poétique, par le régent lui-même ou ses étudiants au cours de la leçon.

<sup>176</sup> Précepte observé par les plus grands poètes, à part de rarissimes pentamètres tus ou oubliés par le régent qui ne les cite pas et en invente un de son cru: Mart., *Épigr.*, X, 61, 6 (...*iste tua*); Ov., *Am.*, III, 1, 30 (...*iste meas*). L'hexamètre dactylique, lui, ne tolère, en effet, pas d'avant-dernière syllabe brève (*mea, tua, sua* et tous leurs bisyllabes déclinés). Quant aux combinaisons *istē nostr-* et *istē vestr-*, elles sont tout bonnement impossibles (et d'ailleurs nulle part observées), quelle que soit leur place dans l'hexamètre ou le pentamètre dactylique, ce qui rend ce précepte légèrement bancal à nos yeux.

<sup>177</sup> Premier vers de la *Pharsale* de Lucain (lire *Emathios*).

*novellis*<sup>178</sup>. In dictionibus equivocis, quum dictiones sunt eedem, significatio tamen diversa, ut hic: *Carmina multa canis quae gaudes mittere canis* et hic est duobus aliis viciosior.

Sextum

Vitanda est frequens eiusdem dictionis repetitio. Quocirca studii poetici amatores synonymis et epythetis debent abundare. Dictio tamen sepe numero repetita interdum emphasis habet.

Septimum

Vitanda est etiam frequens vocalium collisio, ut hic: *Littora multum ille et terris iactatus et alto*<sup>179</sup>.

Octavum

Cavendum est insuper ne multe dictiones se consequentes ab eisdem litteris aut syllabis principium habeant, ut hic: *frater frangamus frenum*.

Nonum

Nec minus viciosum erit carmen si multe dictiones se consequentes eandem habuerunt terminationem, ut hic: *Ponitis in varia tempora longa mora*<sup>180</sup>.

10

A secundo ad quintum usque pedes debent esse conchatenati, potissimum secundoque tertio. Secus tamen carmen esset hiulcum et dissolutum, quale est istud ¶ *Femina fallere falsaque dicere quando cavebit <?> ¶ Sequana fluctibus et mare piscibus ante carebit*<sup>181</sup>. Interdum tamen admittitur potissimum si monosyllaba sequitur dictio, ut hic: *Dum vacat et ludos enitat inanes*.

11

Spondeo in quinta sede non est utendum, nisi fortasse lugubre quidpiam lentum aut spaciosum describamus, ut hic: *Sunt apud infernos tot milia formosarum*<sup>182</sup>.

12

Proceleusmatico<sup>183</sup> itidem rarissime est utendum nisi fortasse ruinam subitam aut repentinum quidpiam explicemus, ut apud Virgilium: *Labat ariete cribro </> Ianua*<sup>184</sup> et alibi *Genua labant, vastos quatit eger anhelitus artus*<sup>185</sup>.

13

In omni carminum genere vitanda est figura cacephaton<sup>186</sup> que fit quum syllaba sequentis dictionis est eadem cum fine precedentis, ut hic: *Dorica castra*<sup>187</sup>. Figure autem quae carmen venustant sunt schesis

<sup>178</sup> Vers initial du *Doctrinale* d'Alexandre de Villedieu (err. *doctrina* pour *doctrinale*), encore utilisé dans les collèges du temps de notre régent. La syllabe 'lis' est donc ici en cause.

<sup>179</sup> Troisième vers de l'*Énéide*. Ceci constitue, à notre connaissance, la seule dépréciation de Textor à l'égard de l'une de ses références absolues en matière de poésie, spécialement dans son épithétaire où Virgile est cité en modèle à des centaines de reprises. Cependant, tout comme Ovide exploité tacitement ci-après, le Mantouan n'est pas nommé. En outre, même si ces défauts ponctuels ne remettent nullement en cause le caractère paradigmatique de ces poètes, on ne peut écarter que les présents choix d'exemples à ne pas suivre émanent des élèves et non du maître.

<sup>180</sup> Ov., *Hér.*, 19, 10.

<sup>181</sup> Distique proverbial attesté, avec diverses variantes, dans nombre de poèmes médiévaux (ex. *Hugo, de deceptione mulieris*, v. 77-78, ou les *versus 12-13 de fraude et inconstancia mulierum* de l'anonyme *Liber de moribus*). Nous n'avons trouvé qu'ici l'inversion des termes *fluctibus* et *piscibus*. Bède évoque également la possibilité des *primi tres pedes concatenati inter se* dans son paragraphe sur les césures du vers héroïque, cf. *Ars metr.*, Keil, *Gram. Lat.*, VII, p. 245, 21.

<sup>182</sup> Vers de Propertius déjà cité (*Élég.*, II, 28, 49).

<sup>183</sup> Le procéleusmatique, pied composé de deux pyrrhiques (*i.e.* quatre brèves consécutives), ici envisagé à la même place (*itidem*) que ci-avant (cinquième pied).

<sup>184</sup> *Én.*, II, 492-493 (*āriētē*). Remarquons la volonté de faire sens dans l'exemple donné par l'indication du début du vers suivant (*ianua*).

<sup>185</sup> *Én.*, V, 432. Le terme *ānhēlitūs* n'étant pas un procéleusmatique, il faut penser que l'on quitte la problématique de la nature du pied antépénultième (*alibi* signifiant alors « ailleurs » dans le vers et non dans l'œuvre de Virgile) et que les quatre brèves successives envisagées ici soient *gēnūā lā-*, cas de procéleusmatique d'ailleurs cité en exemple par Servius (*ad Buc.*, 3, 96). Comme dans le passage précédent (*lābāt āriētē*), les quatre brèves ne doivent pas être scandées comme telles, mais selon les prescriptions des métriciens: *gēnūā lābant*, cf. e.a. Terent. Maur., *De syllabis*, 759 (même début de vers en *Én.*, XII, 905 et chez Silius Italicus, *Pun.*, I, 529).

<sup>186</sup> Le terme *cacemphaton* désigne globalement, selon Quintilien (*Inst. or.*, VIII, 3, 44-47) ou encore Diomède (*Ars gram.*, II, Keil, *Gram. Lat.*, I, p. 451, 3-7 et 465, 32-466, 25), une « inconvenance de langage » issue d'une juxtaposition de sons fâcheuse ou encore de double sens attribuables à des mots, avec pour effet de rendre discordant ou même obscène un propos qui ne l'était pas à l'origine.

<sup>187</sup> Cf. Virg., *Én.*, II, 27 et VI, 88; Ov., *Hér.*, 16, 372; Prop., *Élég.*, II, 8, 32 et IV, 6, 34. Servius (*ad Én.*, II) désigne aussi par *cacemphaton* cette *mala compositio* constatée au second chant.

onomatum<sup>188</sup>, ut *umbone repellitur umbo*<sup>189</sup>, epithetum, ut *tristia bella*<sup>190</sup>, periphrasis, ut apud Ovidium dicentem *Turpiter hospitium lecto cumulasse iugali* </> *Penitet, et lateri conseruisse latus*<sup>191</sup>, hyperbole, ut *it clamor ad astra*<sup>192</sup>, apostropha<sup>193</sup>, ut apud Virgilem *O Danaum fortissime gentis* </> *Tyrbide*<sup>194</sup>, topographia et cronographia, loci et temporis descriptio.

14

Si rei cuispiam stridorem volumus exprimere, utemur hac littera R, si sibylum, S, ut hic: *linguis micat ore trisulcis*<sup>195</sup>. Si frequens in carmine fuerit, aures offendit: *Compressisset eos, truxisset, stupra parasset*<sup>196</sup>.

## De epythaphio

Epythaphium carmen est tumulis superponi solitum. Ab epi Greca prepositione, id est super, et taphos sepulchrum. Solent autem epythaphia exаметris et pentametris versibus constare. Confici interdum licet puris exаметris in epitaphis conficiendis nec stilus elegiacus conservari debetur, nec heroicis non enim epythetis multis aspergi debet contra elegiaci naturam<sup>197</sup>, nec prolixa clausularum deductione conchatenari, quod est heroico proprium. Alioqui orationes et sententiae debent esse brevissime et diverse ita ut verbis paucissimis multa complectamur, ut hic: *Sta, peregrine, gradum reprimas et putre cadaver* </> *Inspice qui vixi mortuus hic iaceo.* </> *Flecte genu, superos ora, nostraeque salutis.* </> *Sis memor atque tue te domus ista manet*<sup>198</sup>.

## De satyra

Satyra genus carminis maledici ad vicia hominum carpenda quod priscae comediae caractere compositum est<sup>199</sup>. In hoc tamen ab illa differt quod videlicet prisca comedia iambicis versibus constaret et vicia hominum cum personarum denominatione contineret. Nostra autem satyra in exámetros assurgit, neque personas apertim nominat. Liberior enim erat veterum poetarum stilus et licentia, quod morum unum quemque, siquidem pro libidine et arbitrio ledebant, mordicabant, et id quidem eis licebat, dicente Horatio<sup>200</sup>: *Eupolis atque Cratinus Aristophanesque poete* </> *Atque <alii> quorum comedia prisca virorum est,* </> *Siquis erat dignus describi, quod malus aut fur,* </> *Quod moechus foret aut sicarius aut alioqui* </> *Famosus, multa cum libertate notabant.* Nimia tamen horum satyrographorum lege per Alcibiadem<sup>201</sup> lata coercita est. Ex hac igitur prisca comedia nostra manavit satyra<sup>202</sup> in qua primam laudem consecutus est quem Iuvenalis<sup>203</sup> satyra prima Arunce alumnum vocat dicens: *Cur tamen hoc potius libeat decurrere campo,* </> *Per quem magnus equos A<u>runc flexit alumnus, ¶ S[ic] vacat ac placidi rationem admittitis, edam.* Secundam in hoc carmine palmam multorum iudicio adeptus est Horatius, 3<sup>am</sup> Persius, 4<sup>am</sup> Iuvenalis. Dicta est autem satyra sive a

<sup>188</sup> La *schesis onomatum* (-on) est définie par les grammairiens (ex. Diom., *Ars gram.*, II, Keil, *Gram. Lat.*, I, p. 446, 24-28) comme une accumulation d'antonomases ou une succession de syntagmes composés d'épithètes analogues. Ici considérée comme un atout poétique, elle est classée, d'ordinaire, parmi les vices rhétoriques et illustrée le plus souvent par un vers des *Annales* d'Ennius (*Marsa manus, Peligna cohors, Vestina virum vis*).

<sup>189</sup> Cf. Stace, *Théb.*, VIII, 398.

<sup>190</sup> Cf. e.a. Virg., *Én.*, VII, 325; *App. Virg.*, *Culex*, 81; Hor., *Ars*, 73. Comme le remarquent justement Bade (*o.c.*, *Horat. Ars*, f. 8 r°) et Servius avant lui (*ad Buc.*, 6, 7), *tristis* constitue l'*epitheton perpetuum* de *bellum* par excellence.

<sup>191</sup> *Hér.*, 2, 57-58.

<sup>192</sup> L'hyperbole *clamor ad astra* se trouve chez les Anciens (Ov., *Fast.*, III, 374; Sil. Ital., *Pun.*, VI, 252), mais la citation exacte (avec le verbe *it* et *astra*, pas *auras* ou encore *alia atria*), elle, est attestée dans le tout contemporain *Herveus* (v. 55) de Germain de Brie (Paris, J. Bade, 1513).

<sup>193</sup> Forme rarissime et moins bonne que *apostropha*.

<sup>194</sup> Virg., *Én.*, I, 96-97 (lire *Tyrbide*).

<sup>195</sup> Virg., *Én.*, II, 475 et *Géorg.*, III, 439.

<sup>196</sup> Exemple forcé inventé pour la cause. On aura noté la forme *truxisset* au lieu de *trusisset*.

<sup>197</sup> Cette dernière indication, on l'a vu, fait l'objet d'un précepte particulier (cinquième du *carmen heroicum*).

<sup>198</sup> Cette épithaphe de deux distiques élégiaques, peu innovante mais vouée à servir de modèle, est peut-être due à Textor, mais peut constituer également le meilleur résultat d'un devoir de composition en classe, sous la supervision du régent.

<sup>199</sup> Cf. Diom., *Ars gram.*, III, Keil, *Gram. Lat.*, I, p. 485, 30-31. Définition proche de celle livrée dans l'épithétaire sous l'entrée *satyra* (f. 367 r°, éd. 1524).

<sup>200</sup> *Sat.*, I, 4, 1-5.

<sup>201</sup> Sur ce prétendu décret d'Alcibiade contre la satire nominale, cf. D. Lenfant, *Des décrets contre la satire: une invention de scholiaste ?*, dans *Kiema* 28 (2003), p. 5-31, spéc. 22-26. On peut s'étonner de la présence de cette note érudite, absente même des traités métriques les plus complets, dans ces pages vouées à l'essentiel.

<sup>202</sup> Seules les deux premières lettres sont lisibles.

<sup>203</sup> *Sat.*, 1, 19-21 (lire *Aurunc*). L'enfant d'Aurunca (ancien nom de Suessa, en Campanie) évoqué ici est le satiriste Lucilius, nom assez curieusement tu dans le présent cadre pédagogique.

lege satyra, quae uno rogatu multa simul comprehendit<sup>204</sup>, vel a satyris diis sylvestribus et abiectis. Hoc enim carmine ridicule et pudende res describuntur, vel a satyra lance quae multis primiciis inserta ad sacra ferebantur, sic a copia et saturitate rei satyra dicta est<sup>205</sup>. In satyris scribendis stilus interdum est crudus, rudis et duriusculus, sententiae exquisite, verba subobscura. Solent autem qui huiusmodi carmen aggrediuntur ab indignatio<ne> exordium sumere, ut perpulchre ait Iuvenalis<sup>206</sup> dicens *Semper ego auditor tantum<?> Numquamne reponam<?>* et Pers<ius> *O curas hominum*<sup>207</sup>.

#### De epithalamio

Epithalamium carmen est nuptiale dictum ab epi, i.<e.> super, et thalamus lectus nuptialis, quod in nuptiis aut ad sponsi et sponsae thalamum caneretur. Epithalamiorum autem stilus est levis, frequentes in eo risus, interiectiones, verba interdum impudica et ad illecebras et luxum auditorem prenotantia et pressius titillantia.

#### De saphico

Saphycum carmen cretum est a Sapho muliere Lesbica huius carminis inventore. Habet autem in primo loco trocheum, in 2° spondeum<sup>208</sup>, in 3° dactylum, in 4° trocheum, in 5° hunc vel spondeum. In ultimo autem versu, qui reliquis est brevior, dactylum cum spondeo vel trocheo, ut hic: *Quum deus magnum fabricaret orbem </> Et polos alto<s> sinuaret arcu </> Iussit eterna rutilare clarum ¶ Lampade solem*<sup>209</sup>. Hoc autem carminis genere utimur in canendis deorum preconiis.

#### De tragico<sup>210</sup>

Tragedia genus est carminis gravissimi, dicente Horatio<sup>211</sup>: *Omne genus scripti gravitate tragedia vincit.* ¶ Dicta est autem tragedia a Grecis dictionibus tragos, i.<e.> hyrcus, et ode cantus, quod tragici victores hyrcus in premium haberent, dicente eodem Horatio<sup>212</sup> ¶ *Carmine qui tragico vilem certavit ob hircum.* ¶ Est autem tragedia heroice fortune in adversitatibus comprehensio<sup>213</sup>. ¶ Que in hoc a comedia differt quod comedia sint private humilesque persone. ¶ Tragedie vero sublimes. ¶ Comedia a principio tristi exordians in finem letum desinit. ¶ Tragedie vero exitus principio est lachrimosior; hec vehementissimis constat affectibus, illa sententiis gaudet humillimis; hec detestanda regum facinora et casus inauditos complectitur, illa vero virginum raptus, amores et cetera id genus humilia. Tragedia acturi cothurno utrique pedi apto

<sup>204</sup> Hypothèse empruntée textuellement à Diomède (*Ars gram.*, III, Keil, *Gram. Lat.*, I, p. 486, 11-12), directement ou non.

<sup>205</sup> Cette dernière étymologie se trouve quasi littéralement chez Diomède (*Ars gram.*, III, Keil, *Gram. Lat.*, I, p. 485, 34-486, 1).

<sup>206</sup> *Sat.*, 1, 1.

<sup>207</sup> *Sat.*, 1, 1.

<sup>208</sup> Alternative trochaïque du second pied omise ici, alors que celle de l'adonique, dernier vers de la strophe sapphique envisagée ensuite, est bien mentionnée.

<sup>209</sup> Cf. Bapt. Mant., *Epigr. ad Falconem*, 59 (*In Falconem de virtute sapphicum carmen*), v. 1-4 (*alto*, recevable sur le plan métrique, se trouve dans certaines éditions anciennes; *clarum* au lieu de *pulchrum*). Premier et unique exemple néo-latin identifié, contrairement au reste de l'œuvre de Textor (*Epitheta*,...), qui offre une large part aux modèles néotériques.

<sup>210</sup> Cet intitulé de section, figurant au bas du f. 303 v°, n'est pas suivi du texte sur le vers tragique. Ce dernier se trouve plus loin (après le cahier initial de la partie *Officina*, lui aussi mal placé, cf. *supra*), comme l'explique une note manuscrite (d'une main ancienne, peut-être la même que celle du texte), sans que l'on sache si cette scission malencontreuse, due à un *bibliopola* (reliure chez un libraire-imprimeur ?), date de la reliure originale ou de la seconde: *Hic ordinem filiorum permutavit(?) ignarus bibliopola. De(?) tragico igitur quod superest post sequentia(?) 8 folia reperitur, ubi hoc signum \*\**. Le double astérisque se trouve, en effet, en haut de la dix-septième page consécutive (f. 312 r°).

<sup>211</sup> Lire *Ovidio*, car il s'agit bien d'un vers des *Tristes* (II, 1, 381). Il est difficile de croire que notre très pointilleux régent ait pu commettre une telle bévue, ni la laisser passer à la relecture. Peut-être la confusion provient-elle du fait qu'Horace est l'un des principaux représentants latins de cette métrique.

<sup>212</sup> *Ars*, 220.

<sup>213</sup> La citation d'Horace et cette définition se trouvent chez Diomède (*heroicae fortunae in adversis comprehensio*), parmi d'autres ignorées ici, cf. Diom., *Ars gram.*, III, Keil, *Gram. Lat.*, I, p. 487, 11-17. De même, une comparaison plurielle avec la comédie est fournie chez ce grammairien, en des termes et expressions parfois identiques qui accréditent une influence directe (*privatae humilesque personae, virginum raptus, amores*, etc.) ou par l'intermédiaire de Bade dans son édition d'Horace (éd. cit., *ad Horat. Carm.*, II, 1, 9, éd. cit., f. 46 r°) ou celle des tragédies de Sénèque (Paris, J. Bade, 1514), spécialement dans le préambule théorique sur la tragédie dû à Benedetto Riccardini (Ben. Philologus Florent.), tous matériaux que Textor a pu utiliser dans ses cours.

scenam ingrediebantur, soccus vero rusticorum erat calciamentum humile<sup>214</sup>. Eo modo congruum hinc factum est, ut soccus pro comedia et ¶ cothurnus pro tragedia sepnumero accipiantur. ¶ Suscipit tragedia duos aut tres ad summum interlocutores habetque in omnibus locis paribus, ut pote 2, 4 et 6, aliquem pedem cuius prima syllaba fit brevis. ¶ Eiusmodi sunt anapestus, iambus, tribrachus. Nichil etiam impedit eosdem pedes in locis imparibus, ut pote 1, 3 et 6<sup>215</sup> locari, ut hic apud Senecam<sup>216</sup>: *Soror Tonantis (hoc enim solum mihi ¶ Nomen relictum est) semper alienam Iovem ¶ Ac templa summi vidua deserui etheris.* ¶ Tragedie scriptores dicuntur tragici seu tragediographi. ¶ Actores vero tragedi. Quemadmodum comediae scriptores ¶ comici, actores comedi.

#### De epygrammate

Epygramma dictio est Greca, composita ab epi, i.<e.> super, et gramma scriptio, quasi superscriptio, unde etiam ¶ archigrammatei dicuntur scriptorum magistri. Solebant enim epygrammata titulorum instar opusculis et monumentis aliis superponi; horum authores dicuntur ¶ epygrammatici et epygrammatiste. Epygrammatum clausule brevissime esse debent et compendiose, ut quae paucissimis verbis multa complectantur.

#### De panegyrico

Panegyris Grece laudationem et preconium denotat, hinc panegyricum carmen, i.<e.> laudatorium.

#### Appendice 3: relevé des entrées nominales pourvues de synonymes<sup>217</sup>

Le nombre de synonymes proposés (non repris ici) varie entre deux unités et plusieurs dizaines par lemme (*dictio*). Les pages se présentent en trois colonnes d'une quarantaine de mots chacune, l'ordre des entrées, comme des synonymes, ne répondant pas du tout à l'ordre alphabétique. Tout au plus le professeur a-t-il rangé les *ditiones* en vagues et très inconstants ensembles thématiques (ex. termes religieux) ou en plus ou moins larges associations d'idées (ex. *cautela—serpens—fallacia; pax—discordia*). La catégorie des *nomina* accueillent des substantifs, mais aussi des adjectifs substantivés et des noms propres. On pourra comparer ce matériau à certains répertoires synonymiques antiques et médiévaux, dont les *Synonyma Ciceronis*.

<sup>214</sup> Sur l'opposition *soccus/cothurnus*, cf. e.a. Hor., *Ars*, 80.

<sup>215</sup> Lire '5', étant donné que la remarque porte bien sur les pieds impairs. Dans les trois vers illustrant ces possibles usages, on peut, en effet, constater, par exemple, un iambe au troisième pied (*tonan/tīs hōc/...*), sans doute le moins pertinent des trois cas cités de par son évidence et sa fréquence d'emploi dans le présent contexte de versification dramatique classique, où le sénaire (ou trimètre) iambique est la norme, ou encore un anapeste en cinquième position (*de/sērītī ē/theris*).

<sup>216</sup> *Herc. fur.*, 1-3 (err. *alienam* pour *alienum*). Il s'agit, en fait, des trois premiers vers que le lecteur trouvait en ouvrant un volume des tragédies de Sénèque – principal représentant classique de cette métrique en latin – par exemple dans l'édition badienne de 1514. À titre de comparaison entre résumé scolaire et commentaire éditorial savant, Daniele Gaetano de Crémone (éd. cit., f. 1 v°) se contentait de signaler l'aspect acatalectique du premier vers et hypercatalectique du second, caractéristiques du trimètre iambique se retrouvant tout au long de l'œuvre tragique de Sénèque, les rudiments de la versification en iambe étant censés connus. Ceci dit, un des apports de l'édition parisienne précitée est un traité synthétique sur le mètre tragique (*De tragici carminis metro*) dû à Gilles de Maizières, ami de Textor, outil complémentaire probablement consulté par notre régent au cours de la préparation de ses leçons au collège de Navarre. Mais là encore, il s'agit d'une *regula* très dense et circonstanciée, et non d'un choix de préceptes capitaux énoncés le plus simplement possible. En définitive, le contenu le moins éloigné des *PNC* sur ce point précis, mais déjà plus complexe que dans nos pages, est peut-être le propos introductif de Servius *de iambicis* (*De cent. metr.*, Keil, *Gram. Lat.*, IV, p. 457, 25-458, 2): *Metra iambica locis imparibus quinque recipere possunt pedes, iambum tribrachum spondeum dactylum anapaestum, locis autem paribus tantum iambum vel tribrachum*, ou bien ce passage du *De generibus metrorum* de Perotti sur les disparités observables tant dans l'ancien que dans le nouveau mètre iambique (p. ex. éd. Venetiis, J. Tacuinus, 1497, f. C 5 r°; volume rassemblant divers arts métriques, dont Servius): (*Vetus iambicum*) *prima, tertia et quinta (sede) quinque pedes suscipit dactylum, spondeum, chorium, anapaestum, et a quo denominat iambum. In secunda vero et quarta anapaestum, chorium et iambum (...). Novum autem iambicum in primo, tertio et quinto pede iambum aut spondaeum capit, in secundo et quarto semper, in sexto iambum sive pyrrhichium.*

<sup>217</sup> *Synonymia in nomine*: f. 158 r°-176 v° (anc.) / 17 r°-35 v° (mod.). Voir ill. n° 2 ci-après.



*Auxilium, aetas, coaetaneus, alvus, advena, adiutor, inimicitia, altus, fastigium, hostis, cumulus, aeger, aegritudo, mare, flumen, navis, aqua, nauta, naulum, adulator, annosus, adulatio, rivus, ager, agricola, terra, ara, thus, thuribulum, domicilium flaminium, sacerdos, mulier sacrificia, templum, cimiterium, presul, presulatus, sacrificium, idolatra, idolatria, symulacrum, statuarius, deus, religio, religiosus, contemplatio, sepultor, dyabolus, casa, tumulus, infernus, infernalis, ater, diluvium, levis, levitas, stulticia, iuventus, stultus, prudens, sapientia, aevitas, formosus, formositas, dolor, dolens, luctificus, gaudium, gaudens, cautus, cautela, serpens, fallacia, rector, fallax, cura, curiosus, mansuetus, crudelis, humanitas, crudelitas, doctus, indoctus, assiduus, tuba, tubicen, coquina, corda, brevis, discus, cibus, pincerna, oenopolium, ebrius, ebrietas, sermo brevis, pigricia, piger, edax, edacitas, pax, discordia, probrum, discors, hyra, pacificus, peccatum, viciosus, citharedus, turma, compendiosus, fovea, famulicium, famulus, paupertas, lapis, lapideus, pauper, commodum, socius, detrimentum, cathena, mulier venefica, damnosus, caducus, carentia, james, crassus, crassities, arquites, corpulentus, dives, argentifodina, gazza, nummularius, aurum, argentum, latro, latrocinium, sacrilegium, verbosus, obnoxius, verbositas, delectamen, harenosus, excul, excilium, egregius, bellum, bellicosus, torminosus, debilis, debilitas, fortitudo, venenum, eloquens, venenosus, detractores, piscator, teliferi, culter, finis, lamentum, furia, similis, paritas, furens, calor, desyderium, frigidus, frigus, calidus, lux, lucidus, abstemius, sol, quesitor, putredo, putridus, inquisitio, mortifer, sanus, sospitas, ientaculum, cena, conviviae, verbera, librarius, ambitiosus, longus, imbrex, pertinax, expensa, osculum, exuberantia, mors, crustum, gracilitas, res falsae, superfluum, metus, timidus, inflatus, inflatio, famelicus, foetiditas, foetidus, inopinatus, principium, reus, mensa, situla, urceolus manualis, obscuritas, irritamentum, liberalis, malus, malicitia, danista, coriarius, verba ornata, verba blandiloqua, verba canina, curvus, detractio, scutum, scutatus, tortor, avaritia, rubigo, rubiginosus, semimortuus, stilla, charus, pondus, ponderosus, purus, puritas, perspicax, cribrum excussorium, operimentum, nuncius, cervicosus, collegium, ignorantia, scriptores, novus, ambulacrum, gymnastes, auctoritas, firmus, columna, consensus, abundantia, medūtabundus, dicta ludicra, introitus, macellum, macellarius, propinquitas, aulea, intervallum, lentus, imitator, divinatores, voluntarius, pastor, durus, invidia, invidus, propinquus, ab infantia, turris, lassus, lassitudo, vestis, gluten, telum, carrus, affabilis, acies, acutus, cantor, amphora, calathus, cantus lugubris, obsequela, cantus, scrinium, additio, corona, propheta, sistrum, dulcedo, detestatio, eunuchus, coma, comatus, communis, coronatus, differentia, aelurus, ianitor, amarus, innocentia, carbonarius, xenium, miseria, miser, sitibundus, tentatio, purgatorium, saturus, foelix, audacia, foelicitas, dubitatio, fenus, saturatio, clamor, intrepidus, remedium, vilis, contemptus, hospitium pauperum, ancilla, nummus, arrabo, crumena, prodigitas, prodigus, ira, merces, iratus, clava, sanguis, sanguinolentus, vulnus, trophaea, galea, securis, vexillarii, actus, imperator, principatus, luctatio, legifer, miles et athleta, lauticies epularum, laterones, tyrannicida, theca unguentoria, delator, delatio, meritorius, mercator, promercalia, myropola, suggestum, urbicus, seiunctus, rumor, aleones, lodix, histrio, superbia, gloriosus, mendacium, mendax, mathematici, mamma, sceptrum, latrina, tussis, architriclinus, flexuosus, aurigae, repetitio, sedile, funambulū, proemius, lectus, frater, antilogia, unguentum, psalmodia, saltatio, progymnasmata<sup>218</sup>, pator, labium, inverecundus, ordo, magici, capulus, scriba, dolatorium, pedica, leno, cacus, amator, pestis, pistrinum, confugium, glaber, vacca, verberones, pulvinus, emmuntorium, feminalia, mediator, herbularius, calculi, coquus, olfactoriola, plumbago, diligentia, spectus, flatus, consuetudo, fistula, carcer, dicitio, momentum, erro, politura, pinguedo, vinea, anus, augmentum, pernox, conamen, faber lignarius, scale, antigrahium, secretarius, elephas, cersa, epistola, taciturnus, frenum, gallus gallinaceus, doctrina, frequentia, foetor, heredes, vigilantia, pessulus, tarditas, heremita, circuitus, homunciones, equi, veredarius, pistores, prolubium, severus, deliquium, ariditas, aquaria, preces, foecunditas, sterilitas, connubium, convivium, flagellum, crucifixus, gloria, ravis, nuge, remuneratio, impedimentum, hostium (ostium), granarium, dumetum, auctor fidelis, lupanar, luxuria, adulterium, multimodus, Furie<sup>219</sup>, Parce, meretrix, avis, hystoriae, Padus, Danubius, Tiberis, scrantem (scrantum), monstrum, fulminatus, consponsor, fustis, adulterio, dissentaneum, grassatores, indulgitas, rime, impetigo, scabidus, rebelles, conatus, opera, ignobilitas, transmutatio, nidus, tinctores, tedium, archanus, albor, amaror, mulier adulta, hysca (līxa), fenestra, tediosus, strabo, propago, pedum, cuba, fibula, fulmen, aqueductus, alterplex, experrectus, libra, sodalitas, equiso, servitus, patibula, frequentarius, minimus, situs, matula, horrendus, annulus, nutrimenta.*

<sup>218</sup> Trois synonymes (mais pas de précisions quant à notre intitulé): *preexercitamenta, proagonastica* et *preludia armorum*.

<sup>219</sup> Ce terme *Furiae* et le suivant (*Parcae*), ainsi que les trois noms de fleuve cités peu après, anticipent la section « noms propres » qui suit.

III. n° 2: la page initiale de la « *Synonymia Textoris* » (f. 158 r°)

Joannis Lamij Terroris Nucerensis  
Synonymia in Nomine Verbo et adverbio

	Coctanens	Aditor
	Coarctō	Caaditor
	Equitō	Ayulatoz
	Synctōmō	Ayulānō
	Contemporānō	Suppetator
	Contemporālīs	Suppetat' severō
Agiliū	Confectō	Suppogator
Aguliamen		Suppogamē
Aguliamētum	Alnus	Obfentor
Imamen	Alnus	Obferundamō
Admamentum	Ventō	Obsequiofui
Admētum	Venturū	Obsequibō
Coadmētum	Equalitū	Propriamō
Præfidum	Advena	Propinator
Subfidum	Adventio	Administratoz
Suppogum	Alumgena	Opitulator
Obsequium	Alumō	Seventōmō
Obsequela	Extōmō	
Administratio	Extōmō	Inimicitia
Administrum	Extōmō	hospitab
Administramen	Extōmō	Idem
Administramentum	Extōmō	Rancoz
Opē h' aliquō	Embarrō	Oblectatio
Opitiamen	hospitō	
Opitulamentum	Genō	Alnus
Suppogatio	Genodō	Admō
Apollum	Exoticō	Acumō
Aditōm	Ignō	Celfū
Suppetit	Ingenū	Excellfū
fides plantō	Profigū	Sublimō
Plantō Nominō	Transfuga	Sublimō
	Perogumō	Celo herumō
	Perogomator	Nubibō attigū
Itas	Diator	Latō
Itum	Allophylō	Sasignatō
Tempus	Alumgenō	
Seculū	Opapeta	Sasignū
Serulū	Natū ad Euphoratē	Culmē
Chronō	Arcola Noli	Colmē
Quō h' fem' gūt		

Appendice 4: évolution de l'*Officina* entre 1516 et 1520

Nous voudrions ici préciser le contenu de l'*Officina princeps* et donner un aperçu rapide des diverses interventions apportées par le régent à cette encyclopédie entre son état de 1516 et la première et seule édition imprimée authentique connue, parue le 27 novembre 1520.

Ainsi, à côté des nombreuses rubriques et « enquêtes » (*historiae*) attestées exclusivement dans l'édition de 1520 – 220 *capita* si l'on se fonde sur la table initiale de 1520 (non repris ci-dessous) – l'on pourra observer les changements d'intitulés et de contenus de rubriques (titres remplacés, associés à d'autres, sujets étendus, etc.), les modifications dans l'ordre même des rubriques (voir les numéros des feuillets pour la situation interne dans l'*Off.*, quatrième colonne), ainsi que mesurer les apports de matière (et rares retranchements) en termes d'entrées par rubrique (nombre indiqué en [gras]) et de taille de rubrique (les *PNC* et l'éd. 1520 étant de dimensions équivalentes)<sup>220</sup>.

Rubriques <i>PNC</i> 1516 [+ nombre d'entrées]	F°	Rubriques <i>Officina</i> 1520 [+ nombre d'entrées]	F°
*Mortui aut occisi incendio [98]	(304r-v)	Combusti [84]	30v-31v
*Mortui aut occisi fame et inedia [22]	(304v)	Mortui siti et fame <sup>221</sup> [20]	29v-30v
*Obruti lapidibus [16]	(304v)	Lapidibus obruti aut murorum ruina <sup>222</sup> [35]	35v-36v
*Mortui aut occisi in actu Venereo [7]	(305r)	Mortui in actu Venereo [9]	35r-v
*Occisi ruina murorum et aedificiorum [5]	(305r)	Lapidibus obruti aut murorum ruina [35]	35v-36v
*Tegularum casu [2]	(305r)		
*Mortui aut occisi veneno [42]	(305r-v)	Mortui et extincti veneno [40]	32v-34r
*Mortui aut occisi suspensio [13]	(305v)	Mortui suspensio et cruce <sup>223</sup> [49]	28r-29v
*Mortui morbo pediculari [10]	(305v)	Mortui morbo pediculari [15]	37r-v
*Crucifixi [13]	(305v)	Mortui suspensio et cruce [49]	28r-29v
*Fulminati seu fulmine percussi [17]	(305v-306r)	Fulminati seu fulmine percussi [24]	27r-28r
*Mulieres mortuae in partu [2]	(306r)	Mulieres mortuae partus dolore [2]	38v
*Mortui gaudio et risu nimio [8]	(306r)	Mortui gaudio et risu [10]	35r
*Mortui peste [14]	(306r)	Mortui peste <sup>224</sup> [14]	40r
*Mortui apoplexia [5]	(306r)	Mortui apoplexia [5]	40r-v
*Absorpti terra [3]	(306r)	Absorpti terra [7]	32r-v
*Mortui nimio haustu vini [3]	(306r)	Mortui nimio cibo aut potu <sup>225</sup> [8]	35v
*Mortui febre [7]	(306r)	Mortui febre [11]	40r
*Mortui ventris profluvio [4]	(306v)	Mortui ventris profluvio [2]	40r
*Mortui sanguinis fluxu [3]	(306v)	Mortui sanguinis fluxu [3]	40v
*Iugulati [8]	(306v)	Iugulati et strangulati [18]	36v-37r
*Mortui morbo intercutis [2]	(306v)	Mortui morbo intercutis [3]	40r
*Mortui morbo podagrae [2]	(306v)	Mortui podagra [2]	40v
*Mortui morbo dysenteriae [2]	(306v)	Mortui dysenteria [5]	40v
*Mortui aut occisi diversis aliis casibus [21]	(306v)	Mortui diversis aliis casibus [31]	40v-41v
*Occisi in latrinis [2]	(306v)	Mortui aut occisi in latrinis [5]	38r

<sup>220</sup> Bien entendu, les notices elles-mêmes ont pu s'étendre et même parfois seulement apparaître en 1520, assurément dans le cas des « sommaires nus » fournis dans les *PNC*. Ces cas de rubriques mentionnant seulement les entrées prévues, sans aucune notice développée, sont marqués ici de l'astérisque (\*). Pour les *PNC*, nous indiquons toujours la foliotation ancienne (corrigée à partir du f. 73 malencontreusement compté deux fois, entre autres erreurs déjà exposées plus haut), à l'exception du cahier initial mal placé à la fin de l'*Officina* et porteur seulement de la foliotation plus récente (donnée entre parenthèses), de manière, là encore, à fournir une quantification absolue et relative des contenus. Enfin, nous notons entre parenthèses à la suite de l'intitulé du sommaire les quelques variantes observées dans le titre de la rubrique elle-même ou dans son titre courant (à l'exception de la formulation récurrente *Caput de...*), tant dans le manuscrit que dans l'imprimé.

<sup>221</sup> Et non la rubrique *Mortui nimio cibo aut potu* (f. 35 v°).

<sup>222</sup> Rubrique divisée en trois dans les *PNC*, voir les deux rubriques suivant celle des « Morts pendant l'acte amoureux » ci-après.

<sup>223</sup> Comprend aussi la rubrique *Crucifixi* des *PNC* peu après.

<sup>224</sup> Dans le sommaire de 1520, toutes les morts par maladie sont rassemblées sous l'intitulé générique *Mortui morbis diversis*.

<sup>225</sup> Comme le titre l'indique, la rubrique de 1520 est plus large que celle de 1516, les cinq nouvelles entrées correspondant toutes à la partie « nourriture ».

*Mortui equorum lapsu [5]	(306v)	Mortui equorum lapsu [14]	24v-25r
*Excoriati [3]	(306v)	Excoriati [3]	38r <sup>226</sup>
*Crudelissimi homines [84]	(307r-v)	Crudelissimi homines [100]	313r-317v
*Meretrices [17]	(307v)	Meretrices quaedam [47]	134r-135r
*Caeci homines aut excaecati [22]	(307v)	Caeci et excaecati [57]	54v-56v
*Vinolenti [15]	(307v-308r)	Gulosi, edaces et vinolenti <sup>227</sup> [100]	330v-332v
*Formosi homines [35]	(308r)	Formosi et formosae ex historicis, oratoribus et poetis <sup>228</sup> [123]	122r-126v
*Latrones [15]	(308r)	Latrones et sacrilegi [42]	231v-233r
*Somnolenti [12]	(308v)	Somnolenti [9]	271r-v
*Histriones [8]	(308v)	Histriones et actores [23]	171r-172v
*Haereticorum quorundam nomina [50]	(308v-309r)	Haeretici nonnulli [57]	237v-239v
*Memoria clari [13]	(309r)	Memoria clari [15]	356r
*Memoria privati [3]	(309r)	Obliviosi et qui memoria exciderunt [9]	356r
*Deformes corpore [7]	(309r)	Deformes [30] <sup>229</sup>	127v-128v
*Gulosi et edaces [11]	(309r)	Gulosi, edaces et vinolenti [100]	330v-332v
*Inventores rerum seu qui aliquid in vita invenerunt [125]	(309v-310r)	Inventores diversarum rerum [213]	255r-256v
*Qui de diversis populis aut principibus triumpharunt <sup>230</sup> [46]	(310v)	Triumphatores seu qui de diversis regibus et populis triumphaverunt [50]	120v-121r
*Parricidae seu qui cognatos et affinitate sibi coniunctos occiderunt [125]	(310v-311v)	Parricidae <sup>231</sup> [176]	15r-21r
Début de la fol. anc. et du sommaire des PNC = Début de l' <i>Officina</i> de 1520			
Qui se occiderunt [136] <sup>232</sup>	1r-9v	Qui variis modis mortem sibi consciverunt, aut se aliis commiserunt occidendos [181]	4r-14v
Homines vitae solitariae et austerae [87]	9v-16v	Homines temperatissimi, vitaeque austerae ac solitariae [78]	333v-335r
Occisi a brutis variisque animantibus <sup>233</sup> [45]	17r-20v	Occisi a diversis animantibus [75]	24r-27r
Qui diversa animantia humana carne paverunt [9]	21r-v	Contenu plus ou moins analogue redistribué en plusieurs rubriques, dont <i>Homines crudelissimi</i> (313r-317v) ou encore <i>Ab equis occisi et discepti</i> (24r-v)	
Homines expositi feris qui eisdem mansuefactis (et domitis) periculum evaserunt (Expositi feris qui incolumes evasere) [28]	21v-23v	Contenu plus ou moins analogue redistribué en plusieurs rubriques, dont <i>Animalia diversa mansuefacta, quorumque ministerio usi sunt homines</i> (295r-297r), <i>Domitores monstrorum et beluorum</i> (269r) et <i>Amati a diversis animalibus</i> (144v-145r)	
Homines nutriti, adiuti vel amati a diversis animantibus [37]	24r-26v		
De varia populorum habitatione [14]	26v-27r	Infime part de <i>Populorum diversi mores et ritus varii</i> (372r-384r)	
Adulatorum quorundam nomina [13]	27r-v	Adulatores, scurrae et parasi [24]	269v-271r
Contemptores adulatorum [4]	27v-28r		
Mulieres masculae virtutis (, robustae) et	28r-29v	Mulieres bellicosae et masculae virtutis [28]	152r-153v

<sup>226</sup> C'est après ce cahier initial des PNC et spécifiquement tous ces « chapitres funèbres » que l'ordre interne des rubriques va connaître des divergences marquées d'une *Officina* à l'autre. Textor aurait-il ajouté ce cahier, non folioté rappelons-le, dans la dernière étape de rédaction des PNC, au moment où se dessinait mieux dans son esprit le canevas final de l'édition destinée à l'impression ? Les relativement petites différences d'entrées entre 1516 et 1520 incitent à penser que ces rubriques ont été pensées et composées à la toute fin des PNC, c'est-à-dire au début de la rédaction de l'encyclopédie telle que nous la connaissons aujourd'hui.

<sup>227</sup> La partie *Vinolenti* occupe les f. 331 v°-332 v°. Celle des *Edaces et gulosi* forme une rubrique séparée dans les PNC (cf. *infra*).

<sup>228</sup> La rubrique contient bien également des personnages féminins. Un des cas peu fréquents, dans l'*Officina* de 1520, de rubrique structurée selon l'ordre alphabétique (ou plutôt des lettres de l'alphabet) des entrées.

<sup>229</sup> En réalité, dix-sept entrées nominatives et une dix-huitième rassemblant treize cas extraits de l'épître IX, 9 de Sidoine Apollinaire.

<sup>230</sup> Série de noms de vainqueurs suivis du personnage ou du peuple vaincu (*de* et l'ablatif). La rubrique de 1520 n'est pas beaucoup plus documentée.

<sup>231</sup> Intitulé générique du sommaire. Cette section de l'*Officina* de 1520 est, en fait, divisée en rubriques autonomes (cf. aussi *infra* « Reges et Imperatores » dans les PNC): *Parentes liberorum interfectores* (15r-16v; 41 entrées), *Liberi parentum interfectores* (16v-17v; 32 entr.), *Interfectores fratrum et sororum* (17v-19r; 52 entr.), *Mulieres quae maritos occiderunt* (19r-v; 15 entr.), *Virii uxorum interfectores* (20r; 9 entr.) et *Alii parricidae* (20r-21r; 27 entr.).

<sup>232</sup> On doit constater parfois de menues différences entre le nombre d'entrées du sommaire et le nombre effectif de notices. Il s'agit sans doute de trouvailles ajoutées en dernière minute dans les tables des matières, pour être au moins signalées (ex. ici 135 notices pour 136 annoncées; suiv.: 85 au lieu de 87).

<sup>233</sup> Comme dans l'*Officina* de 1520, le chapitre des PNC est organisé selon l'animal tueur, mais dans un ordre tout à fait divergent.

bellicosae [19]			
Mulieres doctae et litteratae [34]	30r-31v	Mulieres doctae [70]	148r-150v
Mulieres bellorum aut aliorum (ingentium) malorum autores [35]	32r-33v	Bella et (alia quaedam) mala a mulieribus orta <sup>234</sup> [41]	154r-155v
Qui patriam valde amarunt seque morti vel periculis ingentibus pro ea devoverunt [30]	34r-36r	De charitate in patriam exempla [34]	344v-346r
Qui in suis expeditionibus bellicis ingentes militum copias habuerunt [22]	36r-37r	Exercitus numerosi [54]	156v-158r
Bella in quibus multum sanguinis effusum est (Bella crudelissima) [28]	37r-38v	Bella in quibus multum cruoris effusum est [43]	158r-159r
Tyranni (Tyrannorum nomina) [32]	38v-42r	Tyranni plerique [51] <sup>235</sup>	346r
*Tyrannicidae seu tyrannorum interfectores <sup>236</sup> [18]	42r-v	--	--
Astuti et sollertes [27]	42v-44v	Astuti et fraudulentum [24]	352v-353r
Qui ingentem librorum numerum habuerunt [3]	44v	Bibliothecae memorabiles [4]	119v
Qui vestes sumptuosas habuerunt [3]	45r	Vestes quaedam memorabiles [6]	230v
Cursores velocissimi [9]	45r-v	Cursores velocissimi [29]	208v-209v
Aemuli alienae virtutis aut operum [10]	45v	Alienae laudis aut virtutis aemuli [6]	341r
Iracundi et biliosi [21]	46r-47r	De ira et odio [44]	338v-340r
Constantes in adversis (aut iniuriarum patientes) [61]	47v-51r	Constantes et patientes in adversis rebus (in diversis casibus) [87]	341r-343v
Qui alios oderunt aut eisdem magnopere inviderunt (Invidi in alios) [33]	51r-53v	Invidi [32]	340r-341r
Mulieres habitum virilem mentitae [5]	53v-54v	Mulieres habitum virilem mentitae [11]	133v-134r
*Viri muliebrem habitum mentiti [4]	54v	Viri muliebrem habitum mentiti [7]	133r-v
Pauperrimi [36]	54v-57r	Pauperes [58]	322r-323v
Homines qui multos habuerunt liberos [20]	57r-v	Homines qui multos habuerunt liberos [20]	113v
Homines avari et feneratores (aut illiberales) [33]	57v-62v	Illiberales, avari et feneratores [49]	325r-327v
Homines liberae ac sibi dispendiosae loquacitatis [19]	62v-64r	Homines liberae et importunae loquacitatis [26]	352r-v
Homines taciturni et multi (magni) silentii [4]	64r-v	Taciturni [5]	352r
(Homines) Stulti et insipientes [4]	64v	Stulti et insipientes [11]	59r-v
*Legislatores (aut qui leges populis condiderunt) <sup>237</sup> [18]	65r	Legislatores [41]	337v-338r
(Homines) Clamosi et vocales <sup>238</sup> [3]	65r	--	--
Homines acerrimi visus <sup>239</sup> [2]	65r-v	--	--
Viri docti in magno (olim) pretio habiti (apud principes et populos) [27]	65v-66v	Viri docti habiti in magno pretio et honore [68]	115v-117v
Architecti nobiles (et celebratissimi) [15]	66v-67r	Architecti nobiles [23]	301v-302r
Septem orbis miracula	67r-69r	Septem orbis miracula	302v-303v
Alia aedificia et opera sumptuosa [21]	69r-72r	Alia aedificia et opera sumptuosa et magnifica [39]	303v-304v
De vario funerandi ritu <sup>240</sup> [8]	72r	De vario inhumandi ritu [34]	42v-43v

<sup>234</sup> La rubrique de 1520 se termine par l'évocation d'une poignée de femmes (*tamen nonnullae...*), non comptées ici, qui, à l'inverse, furent à l'origine de faits heureux.

<sup>235</sup> Rubrique néanmoins allégée entre 1516 et 1520: seuls les noms et les provenances géographiques sont indiquées dans l'*Officina* de 1520. Cependant, une partie du contenu de la rubrique du manuscrit est diluée en d'autres rubriques et thématiques dans l'édition imprimée.

<sup>236</sup> Pas d'équivalent en 1520 de cette rubrique uniquement constituée des noms des tyrannicides (nominatif) suivis de ceux des tyrans assassinés par chacun (accusatif d'un *interfecit* sous-entendu).

<sup>237</sup> Noms des législateurs suivis de la mention des peuples concernés (au datif complément de *leges dedit/tulit* sous-ent., cf. éd. 1520).

<sup>238</sup> Une des trois seules entrées de ce chapitre, Stentor, a été adaptée et versée dans la rubrique *Tubicines* en 1520 (f. 254 v°).

<sup>239</sup> Si cette rubrique n'existe plus en 1520, l'un des deux personnages (l'autre disparaît) la constituant, Callicrates, est cité ailleurs dans l'édition imprimée, pour son talent artistique favorisé par cette vue exceptionnelle (rubr. *Sculptores, caelatores, statuarii et marmorarii et Fabri et alii artifices*).

<sup>240</sup> Cette brève rubrique se termine par deux références: « De Getis, Mantuanus In morte Petri Nebularii 157 » et « Lege Silium lib 13 fol 194 ». Le premier renvoi correspond au f. 157 r° du second tome de l'édition parisienne des œuvres du Mantouan (J. Petit, 1513). Le second n'est pas identifié: nous n'avons trouvé aucune correspondance dans les éditions du XVI<sup>e</sup> s, ni dans celles commentées par Pietro Marso – que Textor cite pourtant explicitement dans son épithéaire à propos de passages de Silius Italicus – c'est-à-dire celle de Paris, 1512 (N. de Pratis pour P. Probus et F. Regnault; non plus 1483, 1492 et 1493 non

Eloquentissimi (ac dicendi peritissimi) <sup>241</sup> [16]	72v-74r	--	--
Divites et opulenti (De his hominibus qui abundarunt multis divitiis) <sup>242</sup> [19]	74r-78r	Divites [58]	320r-322r
Prodigi (De prodigiis ac profusis hominibus) [28]	78v-81r	Prodigi [34]	329r-330v
Liberales [46]	81r-86r	Liberales et magnifici [71]	327r-329r
Amici arctissimi nulla affinitatis copula convincti (Amicitia inter homines non cognatos) <sup>243</sup> [61]	86r-96v	Amici arctissimi et quorundam servorum in dominos fidelitas [45]	346r-347v
Amicitia inter fratres <sup>244</sup> [7]	97r-v	De mutuo fratrum et sororum amore [9]	348v
Amor (Amicitia) liberorum in parentes [23]	97v-100r	Amor liberorum in parentes [14]	349v
Amor parentum in liberos [15]	100r-102r	Amor et indulgentia parentum in liberos [21]	349r-v
Amor coniugalis (arctissimus) [23]	102r-105v	Amor coniugalis [25]	348r-v
Amor lascivus inter amantes (arctissimus) <sup>245</sup> [30]	105v-109v	Amasiae deorum et hominum <sup>246</sup> [69]	130r-131v
Qui diu vixerunt [95]	109v-114v	Qui diu vixerunt [114]	112v-113v
Aetates hominum <sup>247</sup>	114v-115v	--	--
Qui diu regnarunt (aut imperarunt) aut aliis magistratibus functi sunt <sup>248</sup> [110]	115v-117v	--	--
Qui (contra) modico tempore (imperarunt,) regnarunt aut aliis magistratibus functi sunt [107]	117v-119r	--	--
Mortui morte repentina <sup>249</sup> [30]	119r-121r	Mortui morte subita [37]	34r-35r
Reges et imperatores qui infaustum vitae exitum habuerunt <sup>250</sup> [247]	121r-138r	--	--

paginées), ni celles de Leipzig, 1504 (M. Landsberg), Paris, 1508 (R. Laliseau), Lyon, 1513/1514 (B. Troth) et Florence, 1515 (Ph. Junta).

<sup>241</sup> Ce chapitre n'existant plus en tant que tel en 1520, son contenu a été partiellement réutilisé en d'autres endroits, à l'exemple de la rubrique *Viri docti habiti in magno pretio et honore* déjà vue. Il faut, en tout cas, le distinguer des *Oratorum quorundam nomina* (f. 363 v°-364 r°, éd. 1520).

<sup>242</sup> Certains « riches » des *PNC* ne se retrouvent plus dans la rubrique correspondante en 1520, mais y sont traités sous diverses autres thématiques, à l'exemple de Xerxès.

<sup>243</sup> Sommaire présenté par couples, tout comme dans les rubriques analogues suivantes. Parmi les cas retranchés en 1520 figure le sien propre (avec Étienne Josmar, cf. *supra*).

<sup>244</sup> Entre frère et sœur également (Oreste et Iphigénie). Notons que, si le nombre d'entrées est sensiblement équivalent entre 1516 et 1520, l'on ne trouve aucune entrée commune. La rubrique de 1520 cite aussi quatre couples de frères déchirés par la haine (non comptés ici).

<sup>245</sup> La notice « Pyrame et Thisbé » de cette rubrique contient en sa fin un renvoi laconique à un feuillet 40 d'une édition des *Métamorphoses*. Nous avons trouvé deux éditions dont le f. 40 correspond exactement à l'histoire de ces deux amants contée au livre IV (55-166): celle de Lyon, 1512 (J. Sacon pour J. Hugueta) et celle, certes fort proche de la date des *PNC*, de Strasbourg, juillet 1515 (M. Schürer).

<sup>246</sup> Comparable aux *PNC* pour la partie « humaine » surtout et à distinguer de la rubrique *Alii libidinosi et lascivi* (f. 141 v°-144 v°).

<sup>247</sup> Il s'agit d'un bref résumé des périodes de la vie (*infantia, adolescentia, iuventus,...*) selon, entre autres, Varron et Albert le Grand, suivi d'explications sur le sujet et d'un paragraphe sur les *aetates mundi*.

<sup>248</sup> Cette rubrique et la suivante consistent en une liste de noms accompagnés de la durée en années ou en mois de règne, empire, pontificat,... Inexistantes en tant que telles en 1520, certaines informations se retrouvent çà et là dans l'encyclopédie imprimée. La rubrique des « longs règnes » propose les sous-parties suivantes: Assyriens, Sicyoniens, Lacédémoniens, Macédoniens, Mèdes, Perses, Argiens, Mycéniens, Athéniens, Hébreux, Latins, Romains, Gaulois/Français, papes, Pergaméniens, empereurs, Espagnols, Anglais. Celle des « règnes brefs » est construite sur le même modèle, mais insère un classement par durées (jours, mois, années) à l'intérieur de certaines sections.

<sup>249</sup> Rubrique présentée comme le pendant naturel du *catalogus* de ceux *qui diu vixerunt* (cf. ci-dessus).

<sup>250</sup> Comme dans le cas de *Parricidae* plus haut, cet intitulé général regroupe une série de rubriques analogues (titres se terminant invariablement par *...qui infaustum vitae exitum habuerunt*) réparties par zone géographique ou culturelle des régions gouvernées par ces hautes figures royales, impériales ou encore ducales: *Reges et imperatores Romanorum* (121r-126r; 82 entrées), *Summi Pontifices* (126r-127r; 15 entr.), *Reges Gallorum* (127r-128r; 17 entr.), *Anglorum* (128r-129r; 17 entr.), *Hispanorum* (129r-130v; 29 entr.), *Navarrae, Siciliae et Neapolis* (130v-131r; 9 entr.), *Hierosolymorum* (131r-v; 3 entr.), *Longobardorum* (131v-132v; 9 entr.), *Bohemorum et Turcarum* (132v-133r; 7 entr.), *Pannoniae seu Ungariae* (133r-v; 12 entr.), *Boeotiae et Thebarum* (133v-134r; 6 entr.), *Atheniensium, Argivorum, Mycenarum, Ponti* (134r-135v; 11 entr.), *Iudices, Reges Syriae et Asiae* (136r-137v; titre courant: *Reges et Duces Hebraeorum*; 20 entr.), *Reges Israelitarum* (137v-138r; 10 entr.; suivent trois feuillets

Diversa vestimentorum genera <sup>251</sup> [40]	142r-144v	Vestimentorum genera [140]	223v-230v
Dicta sapientum (philosophorum aliorumque hominum scitu digna ad morum, linguae et sermonis cultus magnopere conducentia)	144v-155r	--	--
Praecepta ornandis carminibus (apprime) necessaria	155v-157v (+312r mod.)	--	--

blancs, 139-141). Sans équivalent dans l'*Officina* de 1520, certaines informations se sont retrouvées dans telle ou telle notice de l'un ou l'autre de ces personnages mentionnés pour un autre aspect de sa vie, à l'exemple de la brève rubrique *In carceribus mortui* (f. 37 v°-38 r°). Si les *PNC* se centrent sur le statut social de ces personnages, l'édition imprimée s'organise donc plutôt selon le type de mort peu heureuse (d'une partie) de ceux-ci ou d'autres.

<sup>251</sup> Le sommaire de cette rubrique contient quelques références à Suétone: « Suetone. 262 (et aussi 192, 260 et 178) ». Ces chiffres renvoient spécifiquement à des feuillets de l'édition parisienne (J. Philippi) de 1512 des *Vitae Caesarum*.

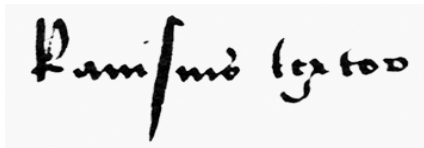
Ill. n° 3: les initiales 'RT' pour 'Ravisius Textor'

Table des matières de la rubr. *Amicitia inter homines non cognatos* (f. 86 v°)

The image shows the initials 'RT' written in a bold, cursive black ink. The 'R' is tall and has a long, sweeping tail that curves to the right. The 'T' is shorter and has a horizontal top bar with a small hook at the end.

Ill. n° 3bis: le nom de l'auteur en toutes lettres

Marge de droite à hauteur de la notice sur son amitié avec Étienne Josmar (f. 92 r°)

The image shows the name 'Ravisius Textor' written in a cursive black ink. The 'R' is large and has a long, sweeping tail. The 'A' is tall and has a small hook at the top. The 'I' is tall and has a small hook at the top. The 'S' is tall and has a small hook at the top. The 'U' is tall and has a small hook at the top. The 'T' is tall and has a small hook at the top. The 'E' is tall and has a small hook at the top. The 'X' is tall and has a small hook at the top. The 'T' is tall and has a small hook at the top. The 'O' is tall and has a small hook at the top. The 'R' is tall and has a small hook at the top.